

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

MONT DE MARSAN VILLE ET AGGLO



  
**m**  
mont de marsan

  
**ma**  
mont de marsan agglo

# SOMMAIRE

|                                                                                             |    |                                                                |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|----------------------------------------------------------------|-----|
| ÉDITO                                                                                       | 4  | 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE                                      | 50  |
| 0 FICHE D'IDENTITÉ                                                                          | 5  | CCAS de Mont de Marsan                                         | 51  |
| Le Territoire                                                                               | 6  | Pôle hébergement du CIAS                                       | 53  |
| Les Élus Communautaires                                                                     | 7  | Pôle domicile du CIAS                                          | 57  |
| Les Maires de l'Agglo                                                                       | 8  | Relais Petite Enfance                                          | 60  |
| Les Élus Municipaux de Mont de Marsan                                                       | 9  | Contrat Local de Santé                                         | 62  |
| Les Compétences de Mont de Marsan Agglo                                                     | 12 | Plateforme sociale du Marsan                                   | 63  |
|                                                                                             |    | Bus France Services                                            | 64  |
| 1 L'ANNÉE 2025                                                                              | 13 | 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS                        | 66  |
| Agenda des temps forts de l'année                                                           | 14 | Accueil et relations aux usagers                               | 67  |
| 2 RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS                                                           | 18 | Pôle Population et Citoyenneté                                 | 68  |
| Direction des Finances                                                                      | 19 | Pompes Funèbres Municipales et Crématorium Municipal           | 71  |
| Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique                                | 21 | Police Municipale                                              | 72  |
| Direction des Ressources Humaines                                                           | 23 | Service Vie des quartiers                                      | 74  |
| Direction du Numérique                                                                      | 25 | Conseil de Développement                                       | 76  |
| Direction de la Communication                                                               | 27 | Parc Technique Municipal                                       | 78  |
| Organigramme                                                                                | 29 |                                                                |     |
| 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT                                                       | 30 | 6 UN TERRITOIRE DYNAMIQUE                                      | 80  |
| Développement économique et enseignement supérieur                                          | 31 | Pôle Éducation, Jeunesse, Citoyenneté et Restauration scolaire | 81  |
| Office de Tourisme du Commerce et de l'Artisanat                                            | 33 | Direction de la Jeunesse                                       | 86  |
| Régie des Fêtes et des Animations                                                           | 35 |                                                                |     |
| Direction des espaces publics                                                               | 37 | 7 UN TERRITOIRE DURABLE                                        | 88  |
| Stationnement                                                                               | 40 | Service Transition écologique                                  | 89  |
| Patrimoine bâti                                                                             | 41 | Service des Espaces Verts                                      | 90  |
| Exploitation énergie                                                                        | 42 | Pôle Cycle de l'eau                                            | 92  |
| Direction de la politique de la Ville et renouvellement urbain                              | 44 | Mobilité                                                       | 95  |
| Service Aménagement, Gestion de la Base de loisirs du Marsan, fourrière animale et mobilier | 46 |                                                                |     |
| Centre Technique Communautaire                                                              | 47 | 8 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ                          | 96  |
|                                                                                             |    | Direction des Sports                                           | 97  |
|                                                                                             |    | Musée Despiau-Wlérick                                          | 99  |
|                                                                                             |    | Médiathèque Philippe Labeyrie et lecture publique              | 102 |
|                                                                                             |    | Théâtres de Gascogne                                           | 104 |

## ÉDITO



Chères Montoises, Chers Montois,  
Chers habitants de Mont de Marsan Agglomération,

Ce rapport d'activité n'est pas qu'un document administratif. Il est le reflet concret d'une année d'engagement au service des habitants de Mont de Marsan et des 18 communes de notre agglomération. Il témoigne du travail quotidien mené par les élus, les agents et l'ensemble des partenaires mobilisés pour faire vivre notre territoire, l'accompagner dans ses transformations et préparer son avenir.

À travers ces pages, chacun pourra mesurer l'ampleur des politiques publiques que nous voulons conduire avec nos collectivités : amélioration du cadre de vie, développement des mobilités, accompagnement des plus fragiles, soutien à l'enseignement supérieur, transition écologique, modernisation des équipements publics, dynamique culturelle, sportif et associatif, ou encore attractivité économique et commerciale.

L'année écoulée a également été marquée par plusieurs réalisations structurantes qui dessinent déjà le visage du territoire de demain : l'ouverture du jardin public Laulom et de son skatepark, les nouveaux équipements sportifs, le développement des mobilités et des services numériques et les projets de rénovation urbaine. Notre ambition est de rendre notre territoire plus attractif, plus durable, plus solidaire et plus agréable à vivre.

Ce rapport constitue un outil de transparence et d'information pour la vie démocratique locale, permettant à chaque habitant de comprendre l'action conduite par la Ville et l'Agglomération, l'utilisation des moyens publics, les projets engagés et les résultats obtenus. Il est une manière de rendre compte, avec clarté et responsabilité, de l'action publique menée au quotidien.

L'année 2026 ouvre également une nouvelle étape pour notre territoire. A la suite des élections municipales et communautaires, une nouvelle équipe s'est mise au travail avec une volonté forte : construire collectivement une nouvelle ambition pour Mont de Marsan et son agglomération.

Dans cet esprit, un travail de fond sera engagé avant la fin de l'année afin d'élaborer un véritable projet de territoire à l'échelle communautaire. Cette démarche associera les communes, les élus, les acteurs locaux, les partenaires institutionnels et les habitants. Notre objectif sera clair : définir ensemble une feuille de route partagée pour les années à venir, fondée sur l'équilibre entre attractivité et qualité de vie, développement et préservation, proximité et innovation dans un cadre budgétaire sain.

Un territoire ne se construit pas uniquement autour d'équipements ou d'investissements, mais autour d'une vision collective, d'un cap et d'une capacité à rassembler les énergies.

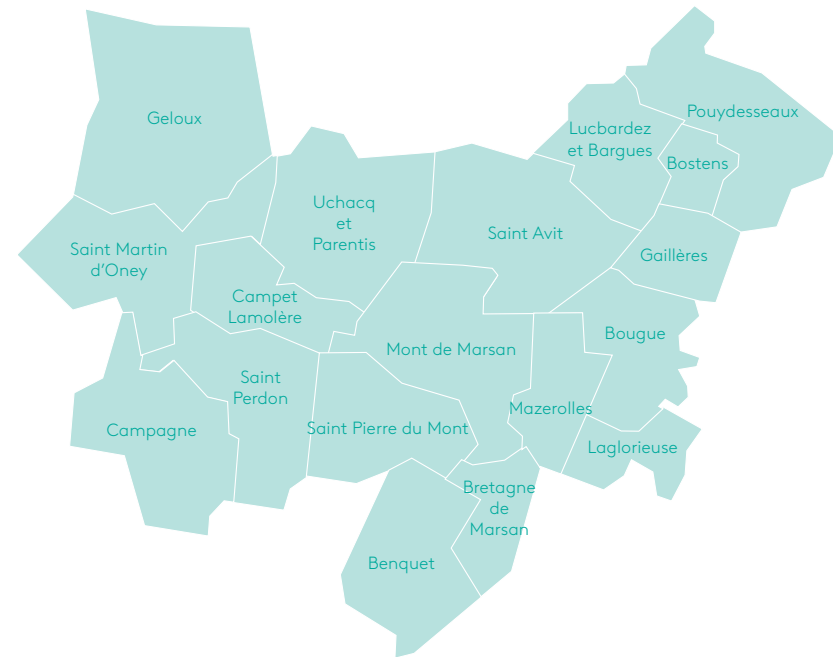
Je tiens enfin à saluer l'investissement des agents de la Ville et de Mont de Marsan Agglo, dont le professionnalisme et l'engagement permettent chaque jour d'assurer la continuité et la qualité du service public.

**Frédéric DUTIN**

Maire de Mont de Marsan  
Président de Mont de Marsan Agglomération  
Conseiller départemental du Canton de Mont de Marsan 1

# FICHE D'IDENTITÉ

## LE TERRITOIRE



**18** communes  
**481,1** km<sup>2</sup> de superficie

**30 467** emplois (source INSEE)

**340** km de linéaire de cours d'eau

**5 sites** remarquables du PNU (Parc Naturel Urbain) (avec 2 sites Natura 2000)

**58 451** habitants Agglo (INSEE 01/01/2026)  
**32 981** habitants Ville (INSEE 01/01/2026)

**4** parcs d'activités communautaires

**4** stations d'épuration

**1** réseau de médiathèques  
**1** «Scène Conventionnée d'Intérêt National, mention «Art en territoire»  
**1** musée labellisé « Musée de France »

**Mont de Marsan : labellisée**  
« Terre de jeux 2024 » et « Ville à vélo » du Tour de France

**1<sup>er</sup>** terrain de rugby synthétique à remplissage naturel de Top 14 et de Pro D2 (World Rugby)  
**2** équipes pros

**27** km de pistes et bandes cyclables

**1 490** étudiants (Source Développement Économique et Enseignement Supérieur - Septembre 2025)

**2** sites Natura 2000

**3** crèches  
**1** LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent)  
**35** écoles  
**1** Relais Petite Enfance  
**6** accueils de loisirs

**16** établissements d'enseignement supérieur  
**1** Campus connecté, labellisé par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

**3** EHPAD  
**1** MAT (Maison d'Accueil Temporaire)

**1** CODEV (Conseil de Développement)  
**2** quartiers prioritaires

**1** Régie des Pompes Funèbres Municipales  
**1** Funérarium  
**1** Crématorium

**1** MDE (Maison des Étudiants)

# FICHE D'IDENTITÉ

## LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



**FRÉDÉRIC DUTIN**  
LE PRÉSIDENT

### LES VICE-PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS



**FRÉDÉRIC CARRÈRE**  
1<sup>er</sup> VICE-PRÉSIDENT  
**Maire de Campagne**  
Finances / Stratégie budgétaire / Systèmes d'information et transition numérique / Affaires juridiques et commande publique



**MARIANNE SAVARY**  
2<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE  
**Adjointe au Maire de Mont de Marsan**  
Attractivité économique / Développement agricole et économique / RH



**JOËL BONNET**  
3<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT  
**Maire de Saint-Pierre-du-Mont**  
Développement touristique / Politique locale du tourisme



**VÉRONIQUE GLEYZE**  
4<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE  
**Maire de Pouydesseaux**  
Transition écologique et climatique / Environnement et développement durable / Fourrière animale



**JEAN DUPOUY**  
5<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT  
**Conseiller municipal de Mont de Marsan**  
Éducation, enfance, jeunesse / Affaires scolaires et périscolaires (hors restauration) / Bâtiments scolaires



**MARIE-LAURE LAFARGUE**  
6<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE  
**Adjointe au Maire de Mont de Marsan**  
Politique de la Ville / Logement social, équilibre social de l'habitat / Lutte contre l'habitat indigne / Insertion professionnelle / Santé / Aires communautaires d'accueil des gens du voyage



**ALAIN BACHE**  
7<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT  
**Adjoint au Maire de Mont de Marsan**  
Action sociale / Solidarité et inclusion / Maisons de service public, Bus France Services



**BERNADETTE YOUNG**  
8<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE  
**Maire de Saint-Avit**  
Actions dans le domaine culturel / Promotion de la lecture publique



**PAUL LAUSSUCQ**  
9<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT  
**Maire de Bretagne-de-Marsan**  
Grand cycle de l'eau / Eau potable / Assainissement / Eaux pluviales / Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi)



**JEAN-GUY BACHE**  
10<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT  
**Maire de Bougue**  
Vieillesse / Patrimoine et bâtiments communautaires (hors scolaire)



**CLAUDE COUMAT**  
11<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT  
**Maire de Lucbardez-et-Bargues**  
Mobilités / Transports



**NATHALIE BOIARDI**  
12<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE  
**Maire de Bostens**  
Attractivité territoriale, coopération intercommunale et intercommunautaire / Contractualisations territoriales / Projet de territoire / Aménagement du territoire communautaire



**JULIEN PARIS**  
13<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENT  
**Conseiller municipal d'opposition de Saint-Pierre-du-Mont**  
Restauration / Politique de lutte anti-gaspillage / Optimisation de la politique zéro déchet / Déchets de venaison



**DELPHINE SALEMBIER**  
14<sup>e</sup> VICE-PRÉSIDENTE  
**Adjointe au Maire de Saint-Pierre-du-Mont**  
Actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur

### LES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES MEMBRES DU BUREAU



**Pierre MALLET**  
**Maire de Benquet**



**Emilie LABEYRIE**  
**Maire de Campet-et-Lamolère**



**Pierrette GARCIA-LOPEZ-VACAS**  
**Maire de Gaillères**



**Maylis ETCHEVERRY-DUMARTIN**  
**Maire de Geloux**



**Marc de VALICOURT**  
**Maire de Laglorieuse**  
Délégué au Bus France Services



**Benoît AUGUIN**  
**Maire de Mazerolles**  
Délégué à la Commande publique



**Mathieu ARA**  
**Conseiller municipal d'opposition de Mont de Marsan**



**Alain BONTE**  
**Adjoint au Maire de Mont de Marsan**



**Jean-François CABANNES**  
**Adjoint au Maire de Mont de Marsan**



**Marie-Christine HARAMBAT**  
**Conseillère municipale d'opposition de Mont de Marsan**



**Philippe SAES**  
**Maire de Saint-Martin-d'Oney**



**Jean-Louis DARRIEUTORT**  
**Maire de Saint-Perdon**



**Denis Capdevielle**  
**Maire de Uchacq-et-Parentis**

# 0 FICHE D'IDENTITÉ

## LES MAIRES DE L'AGGLO



**PIERRE MALLET**  
Benquet



**NATHALIE BOIARDI**  
Bostens



**JEAN-GUY BACHE**  
Bougue



**PAUL LAUSSUCQ**  
Bretagne-de-Marsan



**FRÉDÉRIC CARRÈRE**  
Campagne



**ÉMILIE LABEYRIE**  
Campet-et-Lamolère



**PIERRETTE GARCIA-LOPEZ-VACAS**  
Gaillères



**MAYLIS ETCHEVERRY**  
Geloux



**MARC DE VALICOURT**  
Laglorieuse



**CLAUDE COUMAT**  
Lucbardez-et-Bargues



**BENOÎT AUGUIN**  
Mazeroles



**FRÉDÉRIC DUTIN**  
Mont de Marsan



**VÉRONIQUE GLEYZE**  
Pouydesseaux



**BERNADETTE YOUNG**  
Saint-Avit



**PHILIPPE SAËS**  
Saint-Martin-d'Oney



**JEAN-LOUIS DARRIEUTORT**  
Saint-Perdon



**JOËL BONNET**  
Saint-Pierre-du-Mont



**DENIS CAPDEVIOLE**  
Uchacq-et-Parentis

# 0 FICHE D'IDENTITÉ

## LES ÉLUS MUNICIPAUX DE MONT DE MARSAN



**FRÉDÉRIC DUTIN**  
LE MAIRE

### LES ADJOINTES ET ADJOINTS



**PAUL GERBAUD**  
1<sup>ER</sup> ADJOINT  
Budget / Finances /  
Commande publique



**MARIE-LAURE LAFARGUE**  
2<sup>E</sup> ADJOINTE  
Action Coeur de Ville /  
Centre-ville / Marchés /  
Commerçants, cafetiers /  
Accès aux soins / Santé



**BRUNO LOM**  
3<sup>E</sup> ADJOINT  
Sport / Structures  
sportives /  
Écoles / Jeunesse



**SALIMA SENSOU**  
4<sup>E</sup> ADJOINTE  
Culture / Vie associative /  
Vie locale / Égalité  
femmes-hommes /  
Lutte contre les  
discriminations



**ALAIN BACHÉ**  
5<sup>E</sup> ADJOINT  
Actions et projets CCAS /  
Petite enfance /  
Bailleurs sociaux /  
Politiques sociales



**MARIANNE SAVARY**  
6<sup>E</sup> ADJOINTE  
RH, qualité de vie et  
conditions de travail,  
affaires juridiques,  
urbanisme



**JEAN-FRANÇOIS CABANNES**  
7<sup>E</sup> ADJOINT  
Déмократie locale /  
Police municipale /  
Sécurité / Services à la  
population, funéraires et  
cimetières / Régie des fêtes



**STÉPHANIE MOREAU**  
8<sup>E</sup> ADJOINTE  
Voirie / Travaux / Bâtiments /  
Stationnement /  
Vie des quartiers /  
Relations aux usagers



**ALAIN BONTE**  
9<sup>E</sup> ADJOINT  
Transition écologique /  
Sobriété énergétique /  
Géothermie / Espaces verts

# FICHE D'IDENTITÉ

## LES ÉLUS MUNICIPAUX DE MONT DE MARSAN

### LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ



JEAN  
DUPOUY



JEAN-NOËL  
CAPDEVILLE  
Délégué à la Culture



PHILIPPE  
FRANCOIS  
Délégué à la Géothermie



CORINNE  
CAPDEVILLE  
Déléguée aux Affaires juridiques



ABDERRAZAK  
ABOU EL FADEL  
Délégué à la Vie des quartiers



CATHERINE  
BLAIN



JULIE  
PUYSEGUER



ISABELLE  
COLAS-  
JALABERT



VALÉRIE GRAYON  
Déléguée au Cœur de ville,  
aux commerçants  
et cafetiers



QUENTIN  
MOURONVAL  
Délégué à la Commande  
publique



YANN  
BRETHOUS  
Délégué aux Sports



PRISCILLA  
GARCIA  
Déléguée à l'Aménagement  
du centre-ville et  
aux Marchés



CHARLES  
BROSSILLON  
Délégué à la Démocratie locale



MORGANE  
BAILLET



SORAYA  
SENSOU



MARGAUX  
FRITCSH  
Déléguée à la Petite enfance



PAUL  
CALLADO

# FICHE D'IDENTITÉ

## LES ÉLUS MUNICIPAUX DE MONT DE MARSAN

### LES ÉLUES ET ÉLUS DES OPPOSITIONS

#### POUR MONT DE MARSAN AUJOURD'HUI ET DEMAIN



JEAN-JACQUES  
GOURDON



MARIE-CHRISTINE  
HARAMBAT



DELPHINE  
LEBLANC



ISABELLE  
POIRIER



HICHAM  
LAMSIKA



JEAN-PHILIPPE  
GORI

#### RASSEMBLER TOUT LE MONT2



JEAN  
DUVIGNAU



CATHY  
GARBEZ



ALEXIA  
SALDUCCI

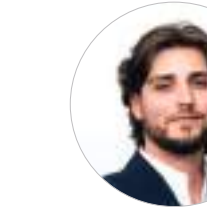


MATHIEU  
ARA

#### SE RASSEMBLER POUR MONT DE MARSAN



NICOLAS  
LEREGLE



THIBAUT  
LEMAIRE

# 0

## FICHE D'IDENTITÉ

### LES COMPÉTENCES DE MONT DE MARSAN AGGLO

**La communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires confiées par la loi ainsi que de compétences facultatives, transférées par les conseils municipaux des communes membres.**

#### LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- >> Développement économique
- >> Aménagement de l'espace communautaire
- >> Équilibre social de l'habitat
- >> Politique de la ville
- >> Accueil des gens du voyage
- >> Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- >> Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- >> Eau
- >> Assainissement des eaux usées
- >> Gestion des eaux pluviales

#### LES COMPÉTENCES LIBREMENT TRANSFÉRÉES PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX

- >> Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- >> Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- >> Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (limités à certains équipements culturels)

- >> Action sociale d'intérêt communautaire
- >> Politique locale du tourisme
- >> Actions dans le domaine culturel
- >> Actions dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire
- >> Actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur
- >> Gestion d'une unité de production culinaire
- >> Soutien au développement des infrastructures et des activités liées aux technologies de l'information et de la communication
- >> Création et gestion d'une fourrière animale
- >> Bornes de charge électrique : création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides
- >> Gestion du paysage
- >> Gestion des déchets de venaison
- >> Protection de la biodiversité et des espaces naturels sensibles

En complément de ces compétences transférées, la ville de Mont de Marsan et l'agglomération ont choisi de mutualiser la plupart de leurs fonctions supports. Ainsi, les Directions des Finances, RH, Affaires Juridiques, Communication, Informatique, Services Techniques sont aujourd'hui totalement intégrées, au service de l'agglomération, de la ville-centre et le cas échéant, des autres communes membres.



L'ANNÉE 2025

# 1

## L'ANNÉE 2025

### LES TEMPS FORTS DE MONT DE MARSAN VILLE & AGGLO

#### MARS ► MAI



**CARNAVAL : 15 mars** / Nombreuses animations en centre-ville : atelier maquillage, jeux en bois, manèges, danses avec la « boum party », avec un point d'orgue, la cavalcade.



**MADELEINE J-100 : 5 avril** / « percent » de la Madeleine : présentation des 2 affiches officielles des fêtes, taurine (Jérôme Pradet) et festive (Romain Lafiteau), place Charles de Gaulle. Animations conviviales proposées l'après-midi, notamment par les jeunes de la classe des 18 ans ; novillada de St-Perdon à 16h00 aux arènes du Plumaçon.



**CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES : 20 avril** / Les enfants de Mont de Marsan de 2 à 10 ans sont invités par les conseillers de quartier à fêter cet événement avec leurs parents au parc Jean Rameau.



**FÊTE DES JARDINS : 27 avril** / 12<sup>ème</sup> édition de cette journée dédiée au jardinage, à l'horticulture, à la nature, à la création et au partage des savoirs, au parc Jean Rameau et à l'Auberge Landaise.

**MOIS MÉMORIEL : mai** / À l'occasion des 80 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, des expositions, conférences, parcours dédié et visites guidées ont permis de retracer et mettre en lumière la contribution et l'engagement des combattants landais.

**« SKATE THE MOUN » : 24 mai** / Inauguration du skatepark au Jardin public Laulom, 1000 m<sup>2</sup> de parcours de glisse avec une ligne « street » et un « skaterun ». Démonstrations et des animations de 10h à 14h.



**FESTIVAL ATOUT CŒURS Benquet : du 27 au 30 mai** / 23<sup>ème</sup> édition de ce festival à la programmation éclectique et festive, avec Superbus en tête d'affiche. La journée du mardi, placée sous le signe communautaire, avec 109 enfants venant des écoles de Bostens, de Mont de Marsan (Saint-Jean-d'Août) et de Benquet qui ont présenté leur show « Jeux demain... jeux de gamins ».

#### JUIN ► JUILLET

**INAUGURATION DES TENNIS COUVERTS « GILLES GAUCHOU » : 4 juin** / Coupure de ruban inaugurale, dévoilement du panneau extérieur « Courts Gilles Gauchou », nom de l'ancien président du Stade montois Tennis puis de la plaque inaugurale à l'intérieur, démonstration de tennis au complexe La Hiroire.



**INAUGURATION DU JARDIN PUBLIC LAULOM : 13 juin** / Déambulation publique au cœur de cet espace urbain de 7 000 m<sup>2</sup>, occupé par les anciens bâtiments industriels de l'entreprise Joseph Laulom. Cette artère traversante ou liaison verte permet une circulation piétonne du boulevard de la République (depuis le parking des arènes du Plumaçon et la gare) à la place Pancaut (et aux berges de la Midouze), via la rue Cherche Midi. Cet écrin offre différents espaces ludiques pour petits et grands (skatepark, jeux pour enfants, théâtre de verdure, espace de fitness avec des agrès).



**SALON DES SENIORS : 13 et 14 juin** / 3<sup>ème</sup> édition organisée par le CIAS du Marsan, à l'Auberge Landaise, axée sur le thème "Prendre soin de soi pour prendre soin des autres", avec une trentaine de professionnels mobilisés. Au programme de cet événement convivial et ressourçant : ateliers bien-être, sport, café-débat, temps d'échanges, conférences...



**CULTURE POP'S : 21 juin** / 2<sup>ème</sup> édition de cet événement intergénérationnel dédié aux cultures urbaines et populaires (ateliers dessin manga, modelage, loisirs créatifs, battle hip-hop, e-sport, street art...) qui a rassemblé plus de 400 personnes.



**PATRIMOINE : RUE DES ARCEAUX** / Nouvelle phase de valorisation fin juin : réutilisation des pavés de la place Charles de Gaulle, afin d'assurer la continuité et l'harmonie du sol, en centre-ville, à 2 pas de la confluence.

**36<sup>ème</sup> FESTIVAL ARTE FLAMENCO : du 30 juin au 5 juillet** / Une programmation vibrante entre les grands noms de la scène flamenca, comme le chanteur, le "cantaor" vedette Israel Fernandez, le danseur Jesus Carmona, le ballet flamenco de Andalucia dirigée par Patricia Guerrero ou encore la compagnie Eva Yerbabuena et des jeunes talents. 40 spectacles dont 13 gratuits.

**FÊTES DE LA MADELEINE : du 16 au 20 juillet** / Fête populaire intergénérationnelle durant 5 jours et 5 nuits en terres montoises avec concerts, animations pour tous, expositions, spectacles, Festiclass, cavalcades, bals, défilés de bandas, course du Moun, concours landais, corridas, novilladas...



# 1

## L'ANNÉE 2025

### LES TEMPS FORTS DE MONT DE MARSAN VILLE & AGGLO

#### SEPTEMBRE ► DÉCEMBRE

**FORUM DES ASSOCIATIONS : 13 et 14 septembre** : événement incontournable de la rentrée, au hall de Nahuques, avec environ 200 structures variées présentes.



**SIGNATURE DU CONTRAT TRANSDDEV / AGGLO : 29 septembre** / Signature « symbolique » du contrat de délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain entre Mont de Marsan Agglo (Charles Dayot) et Transdev (Pascal Morganti, Directeur Régional Nouvelle-Aquitaine Occitanie). Présentation de la nouvelle identité graphique des bus Movima (ancien TMA).



**MONT DE MARSAN SCULPTURES : du 4 octobre au 2 novembre** / La 12<sup>ème</sup> édition de Mont de Marsan Sculptures, événement culturel majeur, fait son grand retour après 6 ans d'interruption, et met en lumière l'artiste montois Robert Wlérick à travers 3 expositions inédites, un parcours urbain et de nombreuses animations pour tous les publics.



**ANIMATIONS DE NOËL : du 20 novembre 2025 au 4 janvier 2026** / Marché, cavalcade, course des garçons de café, maison des lutins, maison du Père Noël, animations familiales, ateliers, 1<sup>er</sup> spectacle féerique projeté...



**PROJET DU MUSÉE DESPIAU-WLERICK : 10 décembre** / Le projet de rénovation d'envergure, réhabilitation et extension du musée Despiau-Wlérick a été présenté par le cabinet d'architecture « Vurpas » Mont de Marsan. Capitale de la sculpture depuis 1968, la ville s'apprête à dévoiler un musée réinventé et modernisé.



**INAUGURATION DE LA NOUVELLE AIRE DE JEUX DE NAHUQUES : 17 décembre** / Rouverte au public depuis novembre après plusieurs semaines de travaux, cette nouvelle aire de jeux, située à l'extérieur du parc animalier, comprend trois équipements, et complète l'aire située à l'intérieur.

## LES TEMPS FORTS DU TERRITOIRE



### **BENQUET : Mardi 26 août** **LES ARTS DE LA RUE EN PLEINE LUMIÈRE**

Le Gasc'on Tour, festival itinérant du Marsan, a posé ses valises en plein air au cœur de la commune. Sous un soleil radieux, cette journée festive a ravi aussi bien les enfants que les adultes.

Du début d'après-midi jusqu'à la tombée de la nuit, six spectacles se sont enchaînés, mêlant théâtre, danse, cirque, musique et bal populaire. Les artistes ont investi plusieurs lieux emblématiques : la cour de l'école, les abords du terrain de tennis, la place de la Mairie et le foyer communal.

Chaque représentation a été une invitation à la curiosité, à l'émerveillement et au partage. Certaines ont rassemblé jusqu'à plus de 400 spectateurs, preuve de l'enthousiasme suscité par l'événement. Autour de la Mairie, un espace convivial dédié à la détente, aux collations et aux rafraîchissements a contribué à l'ambiance chaleureuse de la journée.

Une belle réussite collective.

### **BOSTENS : 8 mai** **BOSTENS EN FLORE**

Cette édition a été particulièrement réussie, avec le beau temps et une affluence nombreuse. La richesse du programme y a contribué : défilé de coiffures végétales dans l'église, avec l'installation florale d'Adeline, le concert classique, la danse contemporaine, le concours de peintres, sans oublier les expositions, le marché artisanal...

Les jardins s'étaient faits encore plus beaux qu'à l'ordinaire et les nombreux visiteurs en ont profité du matin au soir.



### **BRETAGNE-DE-MARSAN** **Samedi 4 octobre**

#### **MARCHE AUX FLAMBEAUX INÉDITE POUR « OCTOBRE ROSE »**

Dans le cadre d'Octobre Rose, mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, notre commune a souhaité innover cette année en proposant un

événement inédit : une marche aux flambeaux organisée en soirée. Pour cette 1ère édition, de nombreux habitants se sont réunis dans une atmosphère à la fois conviviale, solidaire et émouvante. À la tombée de la nuit, plus d'une centaine de participants ont pris le départ, flambeau à la main illuminant le parcours d'une douce lueur symbolisant l'espoir, la solidarité et le soutien aux personnes touchées par la maladie.

Cette marche nocturne avait pour objectif de sensibiliser le public à l'importance du dépistage précoce, tout en créant un moment de partage et de mobilisation collective. En innovant avec ce format original, la commune a souhaité marquer les esprits et rappeler que chacun peut, à son échelle, contribuer à faire avancer la lutte contre le cancer du sein.

L'événement a rencontré un bel engouement et s'est déroulé dans une ambiance enjouée. Il a permis de rassembler des marcheurs de tous âges venus pour une cause qui nous concerne tous.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des participants autant pour implication que pour leur générosité à donner, les bénévoles ainsi que les partenaires qui ont contribué au succès de cette première marche aux flambeaux.



### **CAMPAGNE : vendredi 28 août** **GASC'ON TOUR**

Campagne a accueilli la cinquième édition du festival itinérant Gasc'On Tour proposé par le Théâtre de Gascogne. Cet événement avait pour thématique le « Festival des Arts en territoire », entièrement gratuit et en plein air. Plusieurs animations se sont succédé entre 14h et 22h sur différents sites de la commune.

L'organisation menée conjointement par la mairie et l'association locale de basket Union Campagne Meilhan, a réjoui le public venu nombreux et ce, malgré une météo capricieuse.



### **CAMPET-ET-LAMOLÈRE : jeudi 22 mai** **PASSAGE DE LA TRANSHUMANCE**

Pour la 1ère fois, la transhumance traversait notre secteur et faisait étape à Campet-et-Lamolère. Cet événement inédit a constitué un moment fort de partage et de convivialité, réunissant les bergers, les enfants du RPI Campet/

Geloux/Saint-Martin, les personnels et résidents des EHPAD de Saint-Sever et Samadet, ainsi que de nombreux accompagnateurs.

La journée a débuté à 9h avec le départ depuis Saint-Martin-d'Oney, où le troupeau avait fait halte l'avant-veille. À 11h, autour de l'étang, les participants ont pu assister à une démonstration de tonte de brebis, suivie d'un apéritif offert par la commune à l'ensemble des participants et d'un repas partagé à la Maison du Temps Libre de Campet, en présence des résidents des EHPAD et d'une partie des enfants du RPI.

À 14h30, la troupe a repris sa route en direction du château de Campet. Une visite des jardins, ponctuée de quelques éléments historiques et de photos avec les propriétaires, a permis de prolonger ce moment de découverte. Le cortège s'est ensuite dirigé vers le centre équestre de Bellefontaine, avant de revenir au bourg.

L'après-midi s'est poursuivi avec une nouvelle démonstration de tonte, marquée par un moment inattendu et émouvant : la naissance d'un agneau, prénommé Émilie.

Cette très belle journée, riche en échanges et en émotions, s'est conclue par un repas gourmand sur la place de la Maison du Temps Libre, animé par des commerçants locaux.



### **GAILLÈRES : Du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 20 janvier 2026** **RÉPARATION DE LA PASSERELLE DE MASSY**

Bonne nouvelle pour les habitants de Gaillères et les usagers de l'étang de Massy : la passerelle située à proximité de la maison de l'étang a fait l'objet d'importants travaux de

rénovation (elle avait subi un affaîssement, rendant son utilisation dangereuse) et est désormais de nouveau ouverte à la circulation. En effet, promeneurs, piétons et véhicules peuvent l'emprunter en toute tranquillité, retrouvant un accès fluide et sécurisé à l'espace pique-nique de l'étang de Massy.

La municipalité tient à remercier ses remerciements à Mont de Marsan Agglomération pur son précieux soutien financier (budget GEMAPI).



### **GÉLOUX : 20 mai** **PASSAGE DE LA TRANSHUMANCE**

Un événement qui a passionné nos écoliers et replongé nos anciens dans leur jeunesse.



### **LAGLORIEUSE : 12 mars** **OUVERTURE DE LA SUPÉRETTE AUTONOME API**

L'inauguration de la nouvelle super supérette API, le 12 mars 2025, a marqué un moment important pour le village. L'événement s'est tenu en présence des maires et élus des communes voisines, ainsi que d'un large public d'habitants. Ce

commerce redonne vie au village et grâce à une implantation idéale, à proximité du futur café-bar, le centre bourg de Laglorieuse va retrouver ses lieux d'échanges et de rencontres, participants au bien vivre et à la convivialité qui est déjà son ADN.



### **POUYDESSEAUX : 20 juin** **INAUGURATION DE LA PLACE DES JEUX MULTIGÉNÉRATIONNELLE**

Lauréats de l'opération Villages d'Avenirs en 2023, nous portons une démarche globale avec une action forte en direction du périmètre restreint du centre bourg. L'objectif

global est de restructurer notre centre bourg. La valorisation d'un espace sportif à destination de l'école, des pré-adolescents en libre accès qui ne disposent pas d'équipements dédiés ainsi qu'aux associations et à tous publics, et notamment les seniors en libre accès, constitue un facteur important d'attractivité et de qualité de vie. L'objectif est de réinvestir le cœur du village avec davantage de vie sociale organisée autour de lieux publics et de commerces.

L'aménagement d'un espace d'environ 1 500 m² comme « Place des Jeux » est la première action menée en 2025 pour amorcer l'action volontariste de la commune. Il s'agit de valoriser un espace public enherbé, en cœur de bourg, qui sert uniquement de façon ponctuelle à ce jour (course landaise pour les fêtes locales et parking non régulier – mais possibilité de se reporter sur celui de l'école, sous-utilisé). La Place des Jeux a été inaugurée lors de l'ouverture des fêtes patronales, le 20 juin 2025, en présence de Madame MONTEUIL Stéphanie, secrétaire générale, sous-préfète de l'arrondissement de Mont de Marsan.



### **SAINT-AVIT : 19 août** **MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS**

Ce 1<sup>er</sup> Marché de Producteurs de Pays fut un très grand succès avec environ 300 personnes et l'ambiance était excellente.

L'occasion parfaite de venir en famille ou entre amis pour déguster des produits locaux et dîner sur place. Un moment fantastique de convivialité, animé par « Brass'rie ».

### **SAINT-MARTIN-D'ONEY : jeudi 1<sup>er</sup> mai** **RÉTRO FESTIVAL :**

Sous l'impulsion de la municipalité et de l'association Saint-Motard'Oney, voitures anciennes, puissantes américaines, collection de 2CV et plus d'une centaine de deux-roues se sont réunies pour cette 3e édition. Tout au long de la journée, le public a pu profiter d'expositions, d'animations et de balades. Amateurs comme professionnels ont contribué à faire de cet événement un moment convivial et inoubliable.



### **SAINT-PERDON** **LE QUARTIER DU CALOY FAIT PEAU NEUVE**

Un projet structurant au service des habitants :

Au cours de l'année 2025, la commune a engagé une opération d'aménagement du quartier du Caloy autour de sa salle communale.

Ce quartier constitue un lieu de passage et de rencontre important, fréquenté à la fois par les riverains, les associations et de nombreux promeneurs. L'ambition de la commune a donc été de repenser cet espace dans sa globalité afin d'en faire un lieu à la fois accueillant, fonctionnel et durable.

Les travaux ont tout d'abord porté sur l'aménagement des abords de la salle. Un nouvel espace paysager a été créé, intégrant des arbres nourriciers et diverses plantations, contribuant ainsi au développement de la biodiversité locale.

Des cheminements piétons ont été aménagés pour faciliter et sécuriser les déplacements, notamment en direction de la salle et des stationnements ont été créés pour les personnes à mobilité réduite. Un parking a été aménagé et une zone de pique-nique offre désormais un espace de détente apprécié. En parallèle, la salle du Caloy a fait l'objet d'un programme de rénovation énergétique avec le remplacement des menuiseries extérieures et l'installation d'une pompe à chaleur en substitution d'un système de chauffage devenu obsolète.

Ces améliorations permettront de réduire significativement les consommations énergétiques tout en garantissant un meilleur confort d'utilisation.

Enfin, l'ensemble du quartier a bénéficié d'une modernisation de son éclairage public, avec le remplacement des anciens équipements par des lampadaires à LED. Cette évolution contribue à la fois à la réduction des consommations d'énergie et à la maîtrise des coûts de fonctionnement.

Ce projet structurant illustre pleinement la volonté municipale d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le quartier du Caloy s'inscrit désormais comme un espace de vie convivial, accessible à tous, et pleinement intégré dans son environnement naturel.



### **SAINT-PIERRE-DU-MONT** **AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU QUARTIER DE LAMOUSTEY, MAISON DES PROJETS**

Après 18 mois de travaux, les différents espaces ont pu être livrés et les projets finalisés :

- . aménagements ludiques : City stade, aires de jeux pour enfants, boudodrome et aire de fitness outdoor.
- . mise en œuvre de containers enterrés, de vidéoprotection, réfection de l'éclairage public, réorganisation du stationnement et des places PMR, mise en accessibilité PMR de tous les bâtiments.
- . création d'une maison des projets accueillant association, commerces et logements locatifs.

# RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

## RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

### DIRECTION DES FINANCES

[14 agents]

**La Direction des Finances Mutualisée pour la Ville et l'Agglomération est un service support essentiel qui a pour mission la gestion des ressources financières de la collectivité ainsi que la mise en œuvre des décisions budgétaires et fiscales. Son rôle est crucial pour assurer le bon fonctionnement et le développement de la collectivité, tout en garantissant une gestion rigoureuse et transparente des fonds publics.**

Hôtel de Ville  
2 place du Général Leclerc  
40000 Mont de Marsan

### EN 2025

#### 1. Missions principales

*Le service des finances intervient dans plusieurs domaines clés :*

- Élaboration et exécution du budget : il prépare les budgets de la collectivité, en fonction des priorités définies par les élus, et veille à son respect tout au long de l'année.
- Suivi de la comptabilité : il assure la gestion comptable des recettes et des dépenses, en respectant les normes et les procédures en vigueur.
- Gestion de la trésorerie : le service veille à la gestion des flux financiers pour garantir la solvabilité de la collectivité, gérer la dette.
- Recouvrement des recettes fiscales et non fiscales : il collecte les impôts locaux (taxe foncière, etc) et les autres recettes (redevances, subventions, etc).
- Conseil et accompagnement des services : il soutient les autres services de la collectivité dans la gestion financière de leurs projets, en offrant des conseils sur les aspects budgétaires et financiers.

#### 2. Organisation du service

*Le service des finances est structuré autour de plusieurs pôles ou divisions :*

- **Direction des finances** : elle coordonne l'ensemble des actions financières et supervise l'équipe. Elle met en œuvre les orientations budgétaires et établit les documents budgétaires de la Ville et de l'Agglomération (budgets prévisionnels, décisions modificatives et comptes administratifs) (1 agent).
- **Qualité comptable** : contrôle interne et encadrement de l'exécution budgétaire et comptable (1 agent).
- **Pôle Comptabilité** : il est chargé de la gestion budgétaire et comptable, des dépenses et recettes de fonctionnement (7 agents).
- **L'observatoire de la fiscalité** : il gère les aspects fiscaux, notamment l'analyse et l'optimisation des ressources fiscales de la collectivité (2 agents).
- **Pôle investissements, travaux, patrimoine et gestion de la dette** : ce pôle assure l'exécution budgétaire et comptable des dépenses et recettes d'investissement, le suivi financier des opérations de travaux, la gestion de la dette et de l'actif (3 agents).

### 3. Les outils et procédures

Le service des finances utilise divers outils et procédures pour assurer la bonne gestion des finances publiques :

- **Système d'information comptable et financier** : des logiciels de gestion financière permettent de suivre en temps réel les dépenses, les recettes et la situation budgétaire de la collectivité.
- **Procédures de contrôle interne** : des mécanismes sont en place pour garantir la régularité et la transparence des opérations financières, ainsi que pour prévenir les erreurs et fraudes.
- **Documents budgétaires** : le service produit plusieurs documents, tels que le budget primitif, le compte administratif, et les modifications du budget en cours d'exercice.

### Évolutions notables en 2025

Nos Collectivités vont adopter pour la première fois pour l'exercice 2025 un **Compte Financier Unique** (CFU). Ce compte sera partagé entre le comptable et l'ordonnateur pour retracer la réalisation de l'exercice budgétaire écoulé. Il remplacera les actuels comptes de gestion du Trésorier et le compte administratif côté ordonnateur.

## EN CHIFFRES

### Ville de Mont de Marsan

#### 9 budgets

> 1 budget Principal (**55 092 974 €** total BP 2025)

> 8 budgets annexes

- Crématorium (1 160 103 € BP 2025),
- Pompes Funèbres Municipales (2 944 173 €),
- Régie des Fêtes et Animations (2 589 170 €),
- Projet de Rénovation Urbaine (660 736 €),
- Self Bosquet (360 940 €),
- Parcs de Stationnements (584 742 €),
- ZAC du Peyrouat (16 231 046 €)
- Chauffage Urbain Géothermie (6 252 487 €).

### Mont de Marsan Agglo

#### 5 Budgets

> 1 budget Principal (**84 630 110 €** Total BP 2025)

> 4 Budgets Annexes :

- Logements Sociaux (825 740 €),
- Transports (5 000 777 €),
- Zones d'activités (704 323 €)
- Eaux pluviales GEMAPI (2 607 660 €).

### Nombre de factures traitées par le service en 2025

**19 754** soit **7 166** pour la Ville et **12 588** pour l'agglo

## DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

[7 agents]

Hôtel de Ville  
2 place Général Leclerc  
40000 Mont de Marsan

### ORGANISATION ET MISSIONS

Mutualisée en 2015 entre la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglomération et rattachée au Directeur Général Adjoint en charge de l'administration générale, de la proximité et du pilotage stratégique des ressources, la DAJCP travaille en relation avec l'ensemble des services (y compris les établissements satellites tels que le CIAS, le CCAS, l'OTCA, la régie du Théâtre de Gascogne et Mont de Marsan Eau Agglo).

### PLUSIEURS COMPÉTENCES

- service de la commande publique : 2 ETP
- service juridique : 3 ETP
- service des assurances : 0,5 ETP
- service des assemblées:1,5 ETP

## EN 2025

### COMMANDE PUBLIQUE

#### 44 PROCÉDURES LANCÉES

##### Groupements de commande

Entre Mont de Marsan Agglo, la Ville de Mont de Marsan, le CIAS et le CCAS de Mont de Marsan : 8 procédures dont 5 procédures formalisées (appels d'offres) et 3 procédures adaptées.

##### Mont de Marsan Agglomération

9 procédures dont 4 procédures formalisées (appels d'offres, système d'acquisition dynamique) 4 procédures adaptées et 1 marché sans publicité ni mise en concurrence.

##### Ville de Mont de Marsan

25 procédures dont 3 procédures formalisées (appels d'offres, système d'acquisition dynamique) - 18 procédures adaptées - 2 procédures négociées et 2 marchés sans publicité ni mise en concurrence.

##### Autres

1 procédure pour le CIAS du Marsan (1 appel d'offres)

1 marché sans publicité ni mise en concurrence pour le Théâtre de Gascogne

### ASSEMBLÉES

#### Mont de Marsan Agglo

7 conseils communautaires

151 délibérations

81 décisions

#### Ville de Mont de Marsan

7 conseils municipaux

118 délibérations

178 décisions

## RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES  
ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

### ASSURANCES (HORS RISQUES STATUTAIRES)

#### Mont de Marsan Agglo : 34 sinistres

5 sinistres en dommages aux biens  
14 sinistres en responsabilité civile  
7 sinistres en véhicules à moteur  
8 recours directs

#### Ville de Mont de Marsan : 41 sinistres

4 sinistres en dommages aux biens  
9 sinistres en responsabilité civile  
20 sinistres en véhicules à moteur  
8 recours directs

### CONTENTIEUX

#### Ville de Mont de Marsan

7 nouveaux recours  
1 contentieux clôturés  
11 contentieux en cours

#### Mont de Marsan Agglo

3 nouveaux recours  
2 contentieux clôturés  
9 contentieux en cours

## À VENIR

### ● Déploiement du logiciel acquis pour le service des assemblées auprès de tous les services.

Ainsi, toutes les délibérations et décisions sont désormais saisies par les services via ce logiciel unique. Il permet une gestion totalement dématérialisée des actes (saisie, signature, transmission en Préfecture, ...).

## RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
DRH MUTUALISÉE AGGLO / VILLE / CIAS / CCAS

[28 agents]

**En charge de la gestion des carrières, maladies, accidents, retraites, rémunérations, formation, évolution et égalité professionnelles, discipline, conditions de travail, aménagements de postes, accompagnement des services et des managers, pilotage de la masse salariale qui représente la 1<sup>ère</sup> charge de fonctionnement des collectivités.**

Mont de Marsan Agglo (siège)  
575 avenue Maréchal Foch  
40000 Mont de Marsan

### ORGANISATION ET MISSIONS

Organisation de la direction en 4 services :

- Carrière (7 agents)  
> 1 responsable Carrière
- Paie (3 agents)  
> 1 responsable Paie
- Prévention (3 agents)  
> 1 responsable
- Compétences Emploi Formation (4 agents) et accueil d'une apprentie RH (Master)  
> 1 responsable
- Direction (2 agents)

Avec en appui 1 chargée du dialogue social, intervenant sur les dossiers transversaux, et référente en matière d'Égalité professionnelle ; 1 chef de projet SIRH/Logiciel temps de travail ; 1 contrôleur de gestion sociale ; 1 poste d'assistante administrative.

### Réorganisation à partir de février 2025 de la cellule Carrière

- Création d'une équipe spécialisée Maladie et Retraite (2.5 agents)
- Nouvelle attribution des portefeuilles carrière sur 4.5 agents :  
> 2 agents sur le Pôle médico-social  
> 2,5 agents sur les services Ville et Agglomération
- Réaménagement des bureaux : amélioration des conditions de travail et travail sur la confidentialité pour les rendez-vous agents

### Accueil d'un agent en Période Préparatoire au Reclassement PPR :

- Découverte d'un métier administratif
- Formations bureautique, accueil, etc.

## EN 2025

### Évolutions notables

Faits marquants 2025 en matière de RH concernant l'ensemble des collectivités.

### DRH

- Mise en œuvre de la participation financière aux complémentaires santé
- Dématérialisation des bulletins de paie : coffre-fort numérique pour le CIAS et le CCAS
- Mise à jour du règlement d'utilisation des véhicules de service.

### CARRIÈRE

- Campagne de titularisation des agents contractuels afin de lutter contre la précarité de certains emplois qui se poursuit depuis 2023 (Service d'Aide à Domicile et Direction de l'Éducation).

### PRÉVENTION

- Essais de vêtements et équipements pour continuation de l'élaboration des dotations en EPI et vêtements de travail.
- Des ateliers de sensibilisation à l'alcool et aux addictions grâce à la campagne Dry - JANUARY (157 agents sensibilisés en 2025 : PTM, Pôle funéraire et Direction de l'Éducation).
- Avancement des DUERP de la collectivité : 80% réalisés
- Diagnostics RPS et continuité de la démarche de prévention psychosociale avec ateliers sur la santé mentale aux cadres
- Sensibilisation aux risques routiers.

### FORMATION

#### ● Formation interne

- > Développement du réseau des formateurs internes, montée en compétences, élargissement du catalogue de formation.
- > Formation de la police municipale : évolution du plan de formation lié à l'armement.
- > Médico-social : développement du plan de formation mutualisé avec le Cnftp

> Organisation du « DuoDay » (découverte de métiers pour les personnes en situation de handicap) : 8 personnes en situation de handicap ont été accueillies en 2025 / Services : éducation, Population, Politique de la ville, restaurant Bosquet, Régies des eaux et assainissement et Espaces Verts.

### RECRUTEMENT

- Déploiement du nouveau logiciel de recrutement : Beetween. Formations dispensées à l'ensemble des services recruteurs.
- Présence territoriale pour des forums, échanges de pratiques, etc (Comité Local de l'Emploi Public notamment).

### ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

- Mise en œuvre de période de préparation au reclassement (PPR) avec bilan de compétences et plan de formation adapté.

### DIALOGUE SOCIAL

- 6 séances du CST Ville/Agglo et 3 séances de la F3SCT.
- 1 séance de la CCP Ville/Agglomération
- 5 séances du CST du CIAS et 2 séances de la F3SCT.
- 4 séances du CST du CCAS.

## À VENIR

#### Chantiers 2026 en cours ou à lancer

- Finalisation de la mise à jour en 2026 du règlement « temps de travail »
- Le travail sur l'évaluation des risques professionnels avec les managers via le DUERP.
- Traitement des archives RH
- Lancement d'un groupe de travail sur la thématique de l'alcool et des stupéfiants en situation de travail

## EN CHIFFRES

#### Chiffres clés 2025 pour les 4 entités (Agglo, Ville, CIAS, CCAS)

- **1 754** dossiers suivis
- **417** recrutements dont 156 saisonniers et jobs d'été
- **74** avancements de grade et 14 promotions internes
- **31** dossiers de médaille du travail instruits
- **30** accompagnements en évolution professionnelle
- **47** départs à la retraite
- **2 877** jours de formation suivis (**1 957** jours par des femmes et **920** jours par des hommes) par **753** agents, **389** actions de formation réalisées
- **8** dossiers disciplinaires instruits
- **202** forfaits « mobilités durables » versés en 2026 au titre de l'année 2025 pour un montant total de **52 500 €**.

#### BUDGET AGGLO

- > CA 2025 = **27 240 109 €**
- > BP 2025 = **27 328 754 €**

#### BUDGET VILLE

- > CA 2025 = **12 904 634 €**
- > BP 2025 = **12 905 261 €**

## DIRECTION DU NUMÉRIQUE

[11 agents]

+ 2 alternants BUT Réseaux & Télécommunications de l'IUT de Mont de Marsan

**La Direction du Numérique (DirNum) constitue une fonction stratégique au service de la Mairie, du CCAS, de l'Agglomération et du CIAS.**

**À ce titre, elle assure la planification, la conception, le déploiement et l'exploitation des systèmes d'information et de téléphonie nécessaires au bon fonctionnement des quatre entités et à l'atteinte de leurs objectifs. Elle garantit également le maintien en condition opérationnelle du socle numérique des écoles primaires et maternelles de l'agglomération.**

29 quai Silguy  
40000 Mont de Marsan

#### ORGANISATION ET MISSIONS

La Direction du Numérique est en charge de :

- la gestion, l'exploitation et la maintenance des infrastructures informatiques et téléphoniques,
  - la sécurité des systèmes d'information, incluant la protection des données sensibles face aux cybermenaces.
- Plus largement, elle occupe un rôle central dans la transformation numérique, en garantissant une utilisation efficiente et maîtrisée des technologies de l'information au service de la stratégie globale de l'organisation.

#### LES MISSIONS PRINCIPALES S'ARTICULENT AUTOUR DES AXES SUIVANTS

##### 1. Planification stratégique

Définition des priorités, des budgets et des calendriers nécessaires au déploiement des systèmes et technologies numériques.

##### 2. Pilotage des projets informatiques

Conduite et supervision des projets numériques, incluant la fixation des objectifs, l'allocation des ressources, la coordination des acteurs et la maîtrise des risques. Accompagnement des projets numériques transversaux entre les directions.

##### 3. Gestion des infrastructures numériques et téléphoniques

Exploitation, maintien en condition opérationnelle et évolution des infrastructures (serveurs, réseaux, bases de données, logiciels et téléphonie).

##### 4. Sécurité des systèmes d'information

Protection des données sensibles face aux cybermenaces, élaboration et mise en œuvre des politiques de sécurité, gestion des incidents et actions de sensibilisation des utilisateurs, en lien avec le DPD et le RSSI.

##### 5. Gestion des services aux utilisateurs

Fourniture des services informatiques, incluant le support technique, le traitement des incidents et la gestion des demandes.

##### 6. Veille technologique et innovation

Suivi des évolutions technologiques, identification des opportunités, évaluation des solutions innovantes et intégration progressive au sein du système d'information.

#### LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA DIRECTION DU NUMÉRIQUE S'ARTICULENT AUTOUR DE TROIS AXES MAJEURS

##### 1. Renforcer la confiance des services :

- Assurer un niveau de service élevé
- Garantir la continuité d'activité
- Sécuriser les systèmes et les données
- Développer la communication
- Être à l'écoute des besoins utilisateurs

##### 2. Aligner les systèmes d'information sur les besoins métiers

- Créer de la valeur pour les directions opérationnelles
- Maîtriser et sécuriser le portefeuille applicatif
- Intégrer les évolutions réglementaires
- Moderniser le patrimoine informatique
- Déployer des infrastructures réseaux, systèmes et téléphoniques adaptées
- Enrichir l'offre de services numériques
- Encourager les mutualisations

##### 3. Innover et moderniser en s'appuyant sur des technologies performantes

- Simplifier et améliorer les usages
- Se positionner comme un véritable fournisseur de services
- Valoriser et promouvoir les offres de la DirNum
- Mettre en avant l'expertise et le savoir-faire interne

#### LES LEVIERS POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

##### 1. Optimiser la gestion des ressources

- Mobiliser efficacement les moyens humains de la Direction du Numérique
- Intégrer pleinement la dimension humaine et managériale des équipes
- Assurer une gestion rigoureuse des ressources matérielles et financières

##### 2. Renforcer le pilotage

- Favoriser la convergence entre la cellule assistance et la cellule réseaux, systèmes et téléphonie
- Définir des indicateurs de suivi et piloter la performance
- Impliquer et responsabiliser les agents

#### 3. Structurer les outils et les méthodes

- S'appuyer sur des référentiels et des méthodologies éprouvées
- Déployer des outils collaboratifs adaptés pour améliorer l'efficacité collective

#### ORGANISATION DE LA DIRECTION DU NUMÉRIQUE

La Direction du Numérique est composée de 13 agents, dont 2 alternants issus de la section universitaire de Mont-de-Marsan (BUT Réseaux et Télécommunications).

Elle s'articule autour de trois entités :

- Cellule de direction : 1 directeur, 1 directeur adjoint, 1 assistante administrative
- Cellule assistance : 5 agents, dont 2 spécifiquement dédiés aux écoles
- Cellule réseaux, systèmes et téléphonie : 3 agents et 2 alternants

## EN CHIFFRES

● Le parc de « lignes mobiles » s'établit à **714** lignes, réparties entre le CIAS (269), l'Agglomération (254), la Ville (169) et le CCAS (22).

● Concernant les « terminaux mobiles », la Direction du Numérique supervise un ensemble de **585** équipements, dont **230** tablettes et **355** smartphones. La répartition met en évidence une forte volumétrie au sein du CIAS (94 tablettes et 166 smartphones) et de l'Agglomération (102 tablettes et 127 smartphones), complétée par la Ville (30 tablettes et 62 smartphones) et le CCAS (4 tablettes).

● En matière de « téléphonie fixe », la solution de softphonie Cisco Webex, déployée sur les périmètres Ville et Agglomération, compte **367** lignes actives pour **307** utilisateurs nominatifs, illustrant un taux d'équipement élevé.

Ce dispositif est complété par des solutions de téléphonie résiduelles, représentant **65** lignes supplémentaires pour la Ville et l'Agglomération (**61** pour la Ville et **4** pour l'Agglomération). Les entités CCAS et CIAS disposent de **21** lignes de téléphonie fixe (12 pour le CCAS et 9 pour le CIAS).

● Les équipements numériques des entités (Agglomération, Ville, CIAS, CCAS) se composent de **453** postes de travail et de **61** copieurs, constituant un socle bureautique homogène au service des usages administratifs.

S'agissant du périmètre scolaire, le parc est structuré autour de **34** postes dédiés aux directions, **369** postes en classe et **54** pour les activités périscolaires, complétés par **304** tablettes. Cet environnement est renforcé par **133** vidéoprojecteurs interactifs (VPI) et **39** copieurs.

● La répartition des « tickets d'assistance » met en évidence une activité globale de **3 300** sollicitations sur l'année. La majorité des demandes concerne le périmètre Agglomération / Mairie avec **2 512** tickets, soit une part prépondérante de l'activité. Les autres entités présentent des volumes plus modérés mais significatifs, notamment le CIAS / EHPAD avec **344** tickets, les écoles avec **186** tickets et le MAS / CCAS avec **119** tickets. Les sollicitations enregistrées pour la médiathèque (**56**), TDG (**50**), la Régie des Eaux (**26**) et le périmètre PFM / CREMA (**7**) complètent cette répartition.

## DIRECTION DE LA COMMUNICATION

[13 agents]

**La direction de la communication conçoit et met en œuvre la stratégie de communication de la Ville et de l'Agglo. Elle informe les citoyens, valorise les politiques publiques portées par nos collectivités et les services à la population assurés par les agents. Elle renforce l'image du territoire.**

**Hôtel de Ville**  
2 place du Général Leclerc  
40000 Mont de Marsan

#### ORGANISATION ET MISSIONS

La direction de la communication est un service mutualisé Ville / Agglo.

Elle est constituée de 13 agents, dont 11 sont répartis en trois pôles : chefs de projet, pôle graphistes, pôle digital + 1 assistante de direction et 1 chargée d'événementiels et de partenariats. Elle assure la diffusion de l'information aux habitants, la valorisation des actions publiques menées par nos collectivités, tant en matière de grands projets structurants que de services du quotidien, la gestion des supports print et digitaux, les relations presse, l'événementiel, et veille à la cohérence de l'image du territoire.

## EN 2025

#### 1. Inaugurations de réalisations structurantes

**Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo – Toute l'année**

L'année 2025 a permis la concrétisation de projets structurants marquants portés par nos collectivités, où la Direction Communication était au rendez-vous :

> **inauguration des tennis couverts « Gilles Gauchou »** de la Hiroire le 4 juin à 19h00,

> **inauguration du Jardin public Laulom** le vendredi 13 juin, à 18h00, ouverte à tous : cette artère traversante ludique ou liaison verte en cœur de ville, favorise les mobilités douces et actives depuis le boulevard de la République (depuis le parking des arènes du Plumaçon et la gare) jusqu'à la place Pancaut (et aux berges de la Midouze) et la rue Cherche-Midi : parcours de glisse, skatepark, aire de fitness, jeux pour enfants, théâtre de verdure...

#### 2. Refonte graphique et éditoriale du magazine m2m.ag Ville et Agglo Été

Refonte graphique complète et éditoriale, avec un nouveau format A4 plus moderne, un rubricage remodelé, des espaces publicitaires revisités, donnant davantage de place à l'image, aux prises de parole d'acteurs du territoire, et aux connexions avec notre communication digitale.

#### 3. Nouveautés au Pôle Digital

**Juin**

> Lancement de la nouvelle lettre d'information "m2m.ag Actu"

> Refonte et mise en place du site du COSS.

#### Évolution notable en 2025

La Direction de la Communication a contribué à l'élaboration de 2 visuels (taurin et festif) ainsi qu'au développement de ses différentes déclinaisons pour les fêtes de la Madeleine.



# RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

## DIRECTION DE LA COMMUNICATION

## À VENIR

2026 sera également jalonnée par la **concrétisation de projets structurants**, tels que l'**inauguration de l'avenue de Sabres** le 21 février (dans la continuité de l'avenue Farbos, inaugurée le 30 août 2024).

De plus, un travail, impulsé par la Direction du Numérique, en lien avec la DGS, a été suivi par notre webmaster sur la **création d'un Intranet nommé "Mont2Connect"**. La maquette, réalisée par une de nos graphistes, a été validée avec le prestataire « Amétys ». Livraison prévue en juin. L'objectif étant de renforcer les liens entre services, et en faire un outil de collaboration et de communication interne. Points clés :

- Point d'entrée des agents. Disposer d'un portail unique, individualisé et personnalisé
- Renforcer la dimension communication interne
- Faire du portail un bureau virtuel favorisant la collaboration (annuaire, formulaire ...)
- Connexion avec les outils métiers
- Contenus DRH et direction du numérique
- Accès rapide sur des ressources...

## EN CHIFFRES

**31 150** exemplaires du magazine m2m.ag Ville et Agglo diffusés **5 fois / an** dans toutes les boîtes à lettres du territoire (18 communes) : **12 388 ex** Agglo et **18 762 ex** Mont de Marsan

CA des encarts pubs du m2m.ag 2025 : près de **24 400 €** avec **17 annonceurs** dont **9 nouveaux**

Participation à l'organisation logistique et administrative (feuille de route et déroulé) de **5 événements majeurs** + **1 préparation d'événement** (inauguration des locaux de la Police Municipale, en stand by), en lien avec les services et acteurs dédiés

**199 projets graphiques** mis en œuvre

**Campagnes d'affichage diffusées dans les services Ville et Agglo**

- > **49** diffusées + **3** programmées mais non réalisées
- > **7 815** programmes/dépliants/flyers distribués
- > **2 175** affiches distribuées

**Campagnes Védiaud**

- > **chaque semaine** : **86** affiches sur le réseau global + **6** sur la colonne Morris
- > **sur le réseau global** : **90** campagnes internes différentes dont **16** affichées **2** fois ou plus + **22** campagnes externes différentes dont **1** affichée **2** fois
- > **sur la colonne Morris** : **38** campagnes internes différentes dont **4** affichées **2** fois ou plus + **5** campagnes externes différentes dont **1** affichée **2** fois

**Envois presse**

- > **au total** : **147** envois presse
- > **par types de support** : **38** communiqués de presse, **93** informations presse, **24** invitations presse, **4** dossiers de presse
- > **9** points presse

**87 plans de communication préparés et mis en œuvre par les 4 chefs de projets**, dont **4** en soutien de l'OTCA, **5** en soutien des TdG + **4** plans de COM spécifiques « Madeleine »

**Site internet**

- > janvier **6 725**
- > février **7 177**
- > mars **14 015**
- > avril **26 128**
- > mai **25 054**
- > juin **45 946**
- > juillet **79 966**
- > août **27 052**
- > septembre **27 745**
- > octobre **24 106**
- > novembre **21 219**
- > décembre **25 388**

**470 000 visites sur le site**

**Visiteurs uniques** : (personne qui visite une ou plusieurs pages sur une période donnée, ici mensuelle)

**Les pages les plus consultées** (vues pages uniques)

- > **Accueil - Mont de Marsan** : **88 250** (porte d'entrée du site)
- > **Madeleine 2025** : Tout un programme - Mont de Marsan : **35 690**
- > **Fêtes de la Madeleine** - Mont de Marsan : **33 783**
- > **Cartels de la Madeleine 2025** - Mont de Marsan : **29 880**
- > **Médiathèques** - Mont de Marsan : **25 471**
- > **Billetterie** - Mont de Marsan : **21 457**
- > **Piscine municipale montoise** - Mont de Marsan : **18 618**
- > **Régie des fêtes et animations** - Mont de Marsan : **10 401**
- > **Mes démarches** - Mont de Marsan : **10 361**
- > **La Madeleine au jour le jour** - Mont de Marsan : **8 850**
- > **Mont de Marsan vous invite à vivre un Noël enchanteur** - Mont de Marsan : **8 728**
- > **Informations pratiques** - Mont de Marsan : **8 723**
- > **Médiathèque Philippe Labeyrie** : infos pratiques - Mont de Marsan : **7 941**
- > **Marchés à Mont de Marsan** - Mont de Marsan : **7 231**
- > **Page non trouvée** - Mont de Marsan : **7 187**
- > **Agenda** - Mont de Marsan : **6 245**
- > **Stationnement à Mont de Marsan** - Mont de Marsan : **5 537**
- > **Page non trouvée** - Mont de Marsan - Filtré selon 202 : **5 517**
- > **Titres d'identité** : cartes d'identité et passeports - Mont de Marsan : **5 164**
- > **2 700 abonnés** : Newsletter institutionnelle « m2m.ag Actu » / **9 500** abonnés : Newsletter taurine « Le Plumaçon » / **6** newsletters « Le Plumaçon » envoyées + **5** newsletters envoyées pour le service éducation du Musée Despiau-Wlérick

**Vidéos / Vues drone**

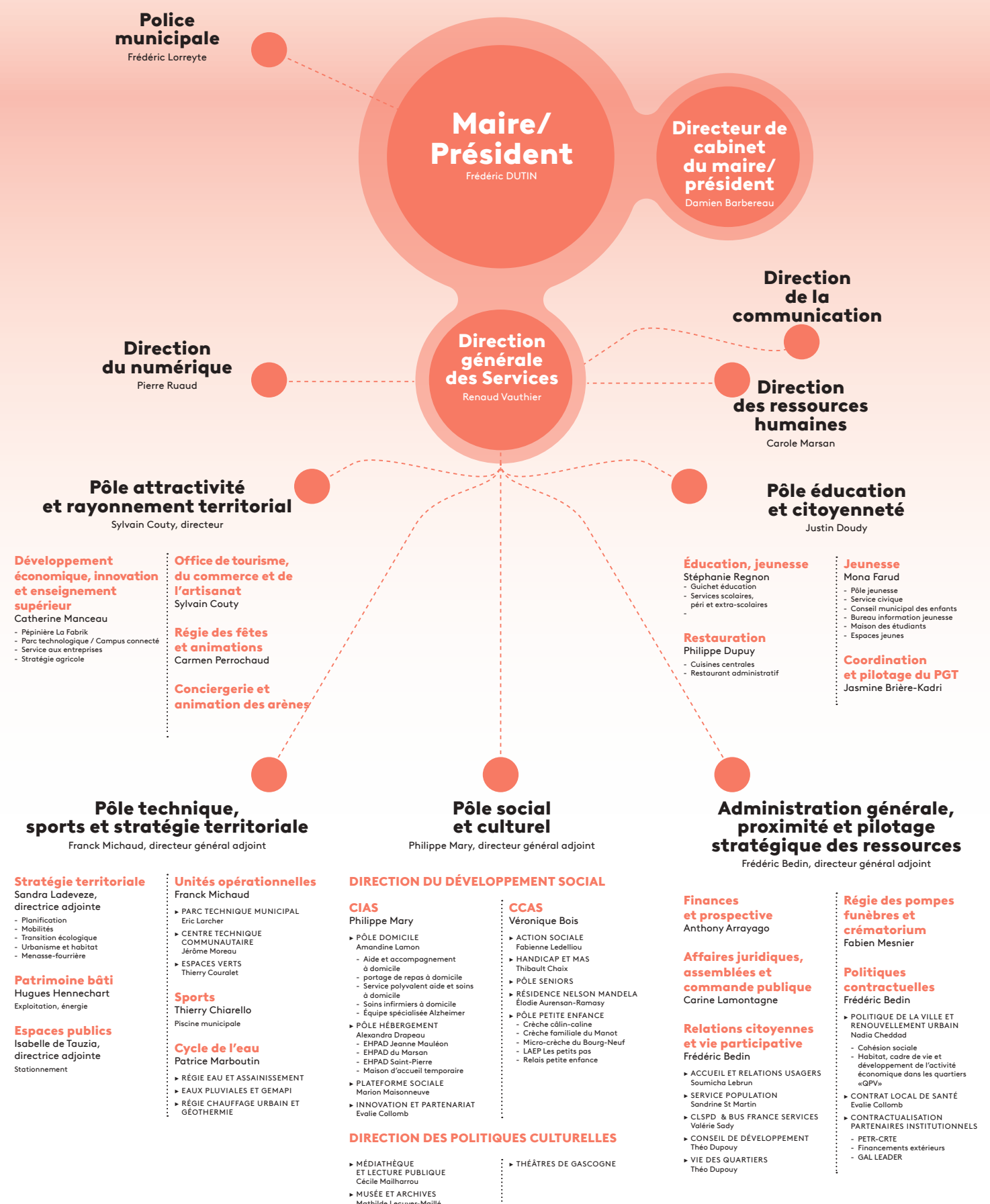
- \* entre **10** et **15** sorties drone
- \* environ **50** tournages
- \* entre **25** et **30** vidéos réalisées pour des utilisations différentes et des publics variés
- \* Spécificité « Fêtes de la Madeleine » : Vidéos sur les préparatifs / Capsules vidéos du campo / Débarquements des toros / Vidéos des sorteos chaque jour / Alimentation de l'écran géant avec habillage par le programme des fêtes et retour sur le jour précédent / Tournage des corridas pour faire une vidéo des meilleurs moments

**Réseaux sociaux**

- > **Facebook Ville** : **23 966** abonnés / **6,2** M vues / environ **150** publications et **35** réels publiés
- > **Instagram Ville** : **13 905** abonnés / **1,4** M vues / environ **260** publications et **500** stories
- > **Facebook Agglo** : **7 646** abonnés / **877 100** vues / environ **170** publications et **20** réels
- > **Instagram Agglo** : **3 300** abonnés / **186 400** vues / environ **120** publications et **280** stories
- > **Facebook Plumaçon** : **3 421** abonnés / **572 100** vues / environ **30** publications et **30** réels
- > **Instagram Plumaçon** : **3 040** abonnés / **28 600** vues / environ **50** publications et **140** stories
- > **LinkedIn Agglo** : **2 048** abonnés / **3 495** vues de page

# ORGANIGRAMME MONT DE MARSAN VILLE & AGGLO

SEPTEMBRE 2026



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[6 agents]

**La Direction possède 2 compétences : développement économique et enseignement supérieur. Elle accompagne les entrepreneurs locaux et veille à favoriser un environnement propice à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises et de la formation supérieure sur le territoire.**

#### 2 sites

**Pépinière d'entreprises  
LA FABRIK**  
Parc SO WATT  
236 avenue de Canenx  
40000 Mont de Marsan

**Campus connecté**  
Site de l'INSPE  
335 rue de Saint Pierre  
40000 Mont de Marsan

#### ORGANISATION ET MISSIONS

Une commission développement économique, tourisme et enseignement supérieur composée de 26 élus, réunie 4 fois, co-présidée par 2 vice-présidents, M. Bonnet en charge du développement économique et M. Carrère en charge de l'enseignement supérieur.

#### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Accompagner les acteurs économiques du territoire :

- appui à la création, développement, transmission/reprise
- accompagnement individuel des projets d'entreprises
- mise en œuvre d'aides aux entreprises
- soutien aux structures
- accompagnement à la création/reprise d'entreprises et réseaux d'acteurs

#### Veiller à créer un environnement propice au développement économique du territoire :

- stratégie foncière économique
- gestion de l'offre foncière et immobilière économique communautaire
- observatoire foncier et économique
- animations et promotion du territoire

#### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

#### Veiller à favoriser un environnement propice au développement de la formation supérieure sur le territoire :

- feuille de route de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante : SLESRI
- gestion et animation du campus connecté pour diversifier l'offre de formation supérieure pour tous

### EN 2025

#### 1. Des « cafés éco » pour répondre aux enjeux de demain à destination des entreprises

*De mars à novembre 2025*

La direction développement économique a proposé à l'occasion de 6 « cafés éco » matinaux, une série d'ateliers de sensibilisation et d'information chargés de mettre l'accent sur deux domaines stratégiques pour les entreprises : la cybersécurité et la transition écologique.

Ce programme d'animations organisé par secteur géographique, parcs d'activités ou secteur d'activités, avait aussi pour objectif de créer une dynamique locale positive, en encourageant les entreprises à collaborer et à partager leurs bonnes pratiques sur les enjeux cruciaux que sont la cybersécurité et la transition écologique.

Au total, une trentaine d'entreprises a pu participer à ces temps d'informations et d'échanges.

#### 2. 1<sup>ers</sup> DiagDating cybersécurité sur le territoire : des rendez-vous pour évaluer les systèmes informatiques des entreprises

*30 octobre 2025 - La Fabrik*

Dans le cadre du Cyber Mois, le Centre de Ressources Cybersécurité porté par Mont de Marsan Agglo a proposé aux TPE et PME un diagnostic gratuit avec l'outil MonAideCyber, développé en partenariat avec l'ANSSI. En 1h30, cette démarche simple et progressive menée par des diagnostiqueurs formés par l'ANSSI, a permis à quelques chefs d'entreprise accompagnés de leur référent informatique ou prestataire, d'évaluer le niveau de cybersécurité de leur système informatique.

À l'issue de ces diagnostics personnalisés, chaque établissement présent a pu repartir avec 6 actions prioritaires concrètes à mettre en œuvre sur les 6 prochains mois pour renforcer efficacement leur cybersécurité.



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### 3. Consolidation du Campus connecté : un dispositif pour réussir ses études supérieures à distance qui répond aux enjeux d'accessibilité, d'inclusion, d'engagement local et d'innovation

#### Campus connecté, Inspé 335 rue Saint-Pierre à Mont de Marsan

Depuis 2020, le Campus connecté observe chaque année une nette augmentation de ses effectifs. Il a permis à plus de 120 étudiants de se former dans tout établissement d'enseignement supérieur français (universités, CNED, écoles, etc) qui dispense une formation accessible à distance, pour tout type de niveau (BTS, Licence, Master, DU, etc) ou de discipline (sciences humaines et sociales, lettres, droit, gestion, économie, communication, etc). Grâce à l'accompagnement des tutrices, le Campus connecté assure leur pleine réussite, qu'elle concerne leur formation, orientation, ou insertion professionnelle.

En 2024-2025, 51 étudiants ont pu bénéficier à nouveau de l'accompagnement du Campus connecté. 13 établissements de formation sont représentés, qui comptent 8 mentions différentes de BTS, 11 de Licence, 1 de Master, 1 de Mastère, 1 de DU, 1 de DAEU.

## À VENIR

> Stratégie foncière économique : poursuivre les démarches incitant à la sobriété foncière et à la valorisation des friches et disponibilités foncières existantes, notamment sur le foncier « Malage »

> Centre de Ressources en Cybersécurité : poursuivre le développement de son offre de service et sa structuration

> Mise en œuvre des actions du SLESRI, schéma local d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, notamment le développement de l'offre de formation supérieure en cybersécurité

> Pérenniser le Campus connecté

## EN CHIFFRES

**66** projets d'entreprises accompagnés (étude de projet, informations économiques territoriales, recherche de foncier et immobilier d'entreprise, financements, mise en relation)

**+ de 700** emplois dans les 105 entreprises installées en parcs d'activités communautaires

**16** établissements d'enseignement supérieur proposant **46** formations différentes

**1** Campus connecté



# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## OFFICE DE TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

[13 agents]

**L'OTCA assure l'accueil et l'information touristique sur le territoire, l'exploitation et la gestion d'équipements.**  
**L'Office met également en œuvre la politique locale du tourisme, apporte un concours technique à la réalisation de projets et d'opérations touristiques à caractère structurant, assure la promotion touristique du territoire et des équipements communautaires.**

1 place Charles de Gaulle  
40000 Mont de Marsan

## EN 2025

### ORGANISATION ET MISSIONS

L'OTCA est réparti entre 5 pôles :

- **Direction** : direction de la structure, gestion de l'équipe, représentation extérieure, lien avec l'Agglomération, budgets, finances et ressources humaines.
- **Commercialisation et développement** : groupes, tourisme d'affaires, gestion des équipements (meublés, aire de camping-cars).
- **Accueil** : conseil aux visiteurs, vitrine touristique, gestion de la boutique.
- **Commerce** : accompagnement des porteurs de projets, développement des animations.
- **Communication / Promotion** : outils et supports de communication, actions promotionnelles, salons, accueil presse. Il coordonne les interventions des divers partenaires, soutient l'amélioration et le développement du commerce et de l'artisanat en répondant aux objectifs communautaires. Enfin, il anime le montage et la commercialisation de produits touristiques.

- Développement d'une offre de billetterie (investissement : 12 000 €)
- Organisation des concerts de l'été : 3 000 participants
- Création de Culture Pop's, événement autour des cultures contemporaines le 21 juin
- Création d'un parcours "Au fil de nos histoires" sur Saint-Martin-d'Oney
- Portage technique du travail de fond pour la mise en application de la Loi Le Meur
- Création d'un micro-aventure Terra Aventura à l'échelle des Landes Intérieures



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## OFFICE DE TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

### À VENIR

- Renouveler les concerts de l'été avec une tête d'affiche
- Développer « Mont de Marsan bouge l'été », offre d'animations allant du 21 juin au 21 septembre
- Investir sur l'aire de camping-cars



### EN CHIFFRES

#### COMMERCE (CŒUR DE VILLE)

**400**  
cellules commerciales

**45**  
sont vacantes (taux de vacance : 11,3 %)  
(donnée octobre 2025)

#### ACCUEIL OTCA

**+ de 30 000**  
visiteurs

#### VISITES GUIDÉES

**31**  
visites sur 2 thèmes

#### BOUTIQUE

**+ de 150**  
références  
soit un chiffre d'affaires de

**83 613 €**  
**BILLETTERIE**  
soit un chiffre d'affaires de

**112 000 €**

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## RÉGIE DES FÊTES ET ANIMATIONS

[4 agents]

La Régie des Fêtes et des Animations a pour mission d'organiser les fêtes patronales, les manifestations festives et locales et d'assurer la coordination des divers partenaires susceptibles d'intervenir à l'occasion, dans l'organisation de ces manifestations.

479 avenue Maréchal Foch  
40000 Mont de Marsan

#### ORGANISATION ET MISSIONS

La Régie des Fêtes est dotée de la seule autonomie financière. Elle est administrée sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan par un Conseil d'Exploitation (composé de 15 membres), sa présidente et sa directrice. A partir du mois de mai et jusqu'à la fin des Fêtes de la Madeleine, 5 agents saisonniers en billetterie viennent compléter progressivement l'équipe. Différentes commissions composées de bénévoles (bandas, journée des Pitchouns, arènes) viennent aider l'équipe de la Régie pour l'organisation des fêtes.

### EN CHIFFRES

**132** agents de sécurité (privé) déployés pendant ces fêtes de la Madeleine

**1 050** barrières de police installées dans la ville pendant ces fêtes

**720** musiciens durant ces cinq jours de fêtes, répartis sur 22 groupes

**35 426** entrées pour les spectacles taurins, corridas et novilladas

**600 000 €**  
subvention d'équilibre

**2 519 695, 28 €**  
recettes réalisées

**2 543 423, 41 €**  
dépenses réalisées

**23 728, 13 €**  
résultat de l'exercice

### EN 2025



**1. Carnaval**  
**15 mars - Centre ville**  
**Budget : 7 000 €**

Tout au long de la journée, diverses animations ont été proposées aux enfants : jeux en bois, atelier maquillage animé par la Classe des 18 ans et boom pour enfants animée par Le Ballet des Muses, ainsi que des animations musicales assurées par différents groupes en attendant la cavalcade. Jeux, danses et chants gascons étaient également au on Validada.

Le temps fort de cette journée fut la grande cavalcade, composée de chars, qui a traversé le centre-ville avant de s'achever sur le toit du lavoir, où la sentence a été prononcée et San Pansar embrasé.



**2. Fêtes de la Madeleine**  
**du 16 au 20 juillet - Centre ville et Arènes du Plumaçon**  
**Budget : 2 000 000 €**

Rendez-vous incontournable au mois de juillet, les fêtes de Mont de Marsan se sont déroulées du 16 au 20 juillet 2025. 5 jours et 5 nuits avec des concerts, animations de rue, journée Pitchouns, cavalcades, bandas et tauromachie.

DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

[12 agents]

La compétence Voirie est une compétence communautaire. La direction de la voirie mutualisée depuis 2015 gère les 550 km de voirie communale des 18 communes de l'agglomération dont 185 km sur Mont de Marsan. Le stationnement est une compétence communale. D'autres thématiques sur le domaine public de Mont de Marsan tels que l'éclairage public, le mobilier urbain, les voiries sur le domaine privé de la commune et les voies communales non revêtues, la vidéoprotection, les feux tricolores, les bornes, les aires de jeux et les cours d'école sont suivis par la direction.



**3. Animations de Noël**  
*mois de décembre - Centre ville - Budget : 65 000 €*  
Les festivités se sont tenues du 5 décembre au 4 janvier, offrant un programme riche et varié : animations, manèges, ateliers pour enfants, balades à poney, ainsi qu'un mapping. Tout au long du mois de décembre, le traditionnel calendrier de l'Avent a permis aux enfants de rencontrer le Père Noël chaque mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 18h, pour les faire patienter jusqu'au grand jour. Le marché de Noël, installé place de Gaulle et dans les Halles, a rassemblé une vingtaine d'exposants locaux proposant des créations artisanales : décorations, armagnacs, confiseries, chocolats, macarons, foie

gras, bijoux fantaisie, jouets en bois, et bien d'autres trésors. Temps fort de cette animation : la Cavalcade de Noël, organisée le dimanche 14 décembre. Le Père Noël, accompagné de la Mère Noël et de ses joyeux lutins, ont défilé en centre-ville sur son traîneau, suivi de chars festifs animés par des chants et musiques de Noël, en partenariat avec l'Amicale des quartiers et les associations montoises.

À VENIR

Reconduction des événements organisés par la Régie des Fêtes : carnaval, braderies, fête de la Musique, fêtes de la Madeleine et animations de Noël.

Direction des Pôles  
Techniques, Sports de la  
Stratégie Territoriale et  
8 rue Maréchal Bosquet  
40000 Mont de Marsan  
  
Parking souterrain du Midou  
Allées Raymond Farbos  
40000 Mont de Marsan  
  
1 directrice  
6 agents à la direction de la  
Voirie  
1 responsable du Stationnement  
et 3 agents au service du  
stationnement  
1 assistante comptable

**ORGANISATION ET MISSIONS**  
La direction conduit les travaux externalisés d'aménagement, de réfection et d'entretien des routes comprenant les VRD, la signalisation horizontale et verticale, des travaux d'aménagement des Conseils de quartier. Elle organise aussi la gestion des eaux pluviales de voirie en coordination avec la Direction du Cycle de l'Eau.  
Par ailleurs, nous effectuons des travaux dans divers équipements : cours d'école, parcs, aires de jeux, équipements sportifs extérieurs, parkings...  
Par ailleurs, notre service traite les arrêtés de circulation et de stationnement pour la commune dans le cadre des pouvoirs de police du Maire (environ **900 arrêtés par an**), et les permissions de voirie dans le cadre de la police de conservation, pouvoir du Président, pour les 18 communes de l'agglomération (environ **350 permissions par an**). Le service du domaine public communal gère aussi la perception de la Taxe Locale de Publicité, instruit les demandes d'enseignes et de publicité au travers de son règlement intercommunal de Publicité pour Mont de Marsan. La gestion des droits place des forains lors des manifestations est également effectuée par ce service.

EN 2025

**1. Fin de l'aménagement de l'îlot Laulom et aménagement de la rue Cherche Midi et rue Croix du Bouquet**  
*D'octobre 2023 à juin 2025 - îlot situé entre l'avenue de la République et la rue Montluc*  
**Budget : 2 554 482 € HT jardin public + 275 566 € HT voies adjacentes**  
L'aménagement du jardin public Laulom a été terminé en juin 2025 ainsi que l'aménagement des voies adjacentes rue Cherche Midi et rue Croix du Bouquet.  
Cet aménagement vise à favoriser la végétalisation et la biodiversité en centre-ville. Ainsi il a été réalisé un îlot de fraîcheur composé de 168 arbres, 3800 unités d'arbustes, 1 100 m² de pelouse. Ce nouvel espace public a été désimperméabilisé. Les eaux de pluie sont réutilisées pour l'arrosage des pelouses et des plantations grâce à deux récupérateurs d'eaux pluviales enterrés de 20 m³ chacun qui récupèrent l'eau du skatepark. Un bassin de rétention d'eau pluviale a été aménagé en prairie fleurie. Des matériaux durables poreux et bas carbone ont été mis en œuvre sur le cheminement piéton cyclable. Ce cheminement est un 1er maillon d'une liaison douce entre la gare et les berges. Des équipements inspirés sur les principes du design actif, multigénérationnel et inclusif ont été installés tels qu'une aire de jeux, un gymnase extérieur, un skatepark, un théâtre de verdure, une aire de pique-nique, du mobilier qualitatif, deux sculptures et trois fresques murales.  
Les rues Cherche Midi et Croix du Bouquet ont été entièrement rénovées en béton micro-désactivé avec des bordures en pavé et du béton poreux sur la traversée de l'îlot Laulom.  
Les rues sont passées en zone 20 et deux bornes escamotables ont été installées à l'entrée et la sortie de la rue Cherche Midi pour réduire la circulation et sécuriser les flux piétons et cyclables.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

### 2. Poursuite de la requalification de l'Entrée Nord-Ouest

D'octobre 2024 à février 2026 - avenue de Sabres à Mont de Marsan - Budget : 3 760 472 € HT

La requalification de l'Entrée Nord-Ouest s'est poursuivie en 2025 et se termine début 2026.

Deux noues ont été plantées de part et d'autre de l'avenue de Sabres. Des cagettes d'infiltration (bassin de rétention en casier) sous chaussée ont également été implantées pour compléter le dispositif de noue sur l'avenue de Sabres. Des aquatextiles oléodépolluants ont été mis sous les cagettes et les noues pour récupérer et traiter les hydrocarbures.

Les places de stationnements ont été traitées en dalle béton engazonnée pour infiltrer les eaux pluviales. Les trottoirs sont en béton poreux et les pistes cyclables en enrobé drainant.

Avant travaux, 88,5% des espaces étaient imperméabilisés. A l'issue de ces travaux, 26,30% des espaces ont été désimperméabilisés.

Environ 370 arbres ont été plantés.

2 720 ml de pistes cyclables unidirectionnelles ont été réalisés, ainsi que 3 040 ml de trottoirs sur les

avenues Henri Farbos et Sabres pour favoriser les mobilités douces.



### 3. Aménagement pluvial rue Paul Ducournau et avenue Charles et Jules Clos Voissard

Du 15 octobre 2025 à mars 2026 - rue Paul Ducournau et avenue Charles et Jules Clos Voissard à Mont de Marsan

Budget : 74 945,10 € HT financé par le budget Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Des sols imperméables présentent un obstacle à l'infiltration des eaux pluviales, entraînant des phénomènes de ruissellement pouvant accentuer le risque d'inondation, et une réduction de l'alimentation des nappes phréatiques.

La préservation des sols joue un rôle majeur dans une optique de diminution des émissions de gaz à effet de serre d'un territoire. Le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'agglomération a priorisé la limitation de l'artificialisation des sols comme un enjeu majeur pour le territoire.

Les objectifs sont de :

- gérer durablement les eaux pluviales urbaines en diminuant les ruissellements,
- lutter contre les inondations,
- réduire l'évacuation des eaux pluviales vers l'aval, limiter les rejets des eaux pluviales en rivières et en station d'épuration, et limiter les polluants liés au lessivage de la voirie,
- désimperméabiliser les sols et alimenter les nappes phréatiques.

L'opération d'aménagement pluvial du quartier Ducournau/Clos Voissard a consisté à :

- déconnecter des eaux pluviales du réseau unitaire,
- désimperméabiliser des sols et réduire les îlots de chaleur par la suppression de zones imperméables par la suppression et le remplacement de zone en enrobé par des zones enherbées infiltrant les eaux pluviales,
- utiliser les accotements et les espaces verts existants pour favoriser l'infiltration,
- créer des bassins et des noues dans ces espaces enherbés,
- créer des ouvrages : aquadrain et passage à guet permettant de récupérer et envoyer les eaux pluviales de chaussée vers les espaces verts.

Évolution notable : inauguration du Jardin public Laulom le 13 juin 2025.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

## À VENIR

Suite au diagnostic de voirie réalisé en 2025, l'année 2026 sera consacrée à élaborer un Programme Pluriannuel d'Investissement de réfection des voiries pour le mandat qui sera validé par les nouveaux élus communautaires.

Par ailleurs, pour pérenniser le patrimoine de voirie, un des enjeux est de mettre à jour le règlement de voirie de l'agglomération qui date de 2010. Ce règlement est un document de référence, opposable, qui fixe les droits et les obligations de toute personne physique ou morale appelée à intervenir sur le domaine public routier.

Le Pont de la Douze à Saint-Avit nécessite des travaux importants suite à des désordres sur la structure de l'ouvrage. Les études de maîtrise d'œuvre seront poursuivies pour pouvoir ensuite réaliser les travaux nécessaires soit à sa conservation soit à son remplacement.

Des études seront poursuivies pour rénover les cours d'école. Il s'agit à la fois de :

- végétaliser et désimperméabiliser les cours,
  - replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet (épanouissement, développement moteur, psychologique et social),
  - et concerter l'ensemble des parties prenantes pour la réussite du projet et l'appropriation de l'espace.
- La cour d'école du Bourg neuf est actuellement en réflexion ainsi que des petits aménagements à l'école de Lucbardez-et-Bargues et l'école de Benquet.



A la ville, l'année 2026 sera marquée par la dernière année de travaux du protocole transactionnel conclu entre la ville et le SYDEC pour rénover 70 % du réseau d'éclairage public. Fin 2025, 64,71 % des luminaires sont passés à leds contre 30,95 % en 2021 au démarrage du protocole. Deux priorités seront à poursuivre :

- la suppression des dernières lampes sodium,
- la modernisation de l'éclairage des terrains de sports, particulièrement énergivore (terrains d'entraînement Jacques Foix, stade de l'Argenté, terrains de tennis de la Hiroire, terrains 1 et 2 de la Plaine des Sports et le stade Guy et André Boniface).

## EN CHIFFRES

### Indicateurs financiers :

- investissement réalisé Mont de Marsan Agglo : 2 290 000 € TTC
- fonctionnement réalisé Mont de Marsan Agglo : 320 000 € TTC
- investissement réalisé Mont de Marsan : 3 610 000 € TTC
- fonctionnement réalisé Mont de Marsan : 202 000 € TTC

### Indicateurs sur l'activité de l'année :

- Ml de voirie réfectionné en 2025 : 3,31 km
- >700 ml de voirie en rural,
- >800 ml sur Saint-Pierre-du-Mont,
- >1 810 ml à Mont de Marsan
- nombre de trottoirs refaits : 4 175 ml
- mobiliers urbains installés à Mont de Marsan : 296 dont 22 appuis vélos
- nombre de luminaires d'éclairage public remplacés : 520 en 2025

# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## STATIONNEMENT

[4 agents]

La Régie Municipale des Parcs de Stationnement est un service qui a été créé en 2012 avec nomination d'un directeur. Mise en place de la dépenalisation du stationnement de voirie en 2018. Intégration des Parking Périssé, Mandela et Curie en 2019.

**Directeur et assistante comptable**  
Direction des Pôles Techniques, de la Stratégie Territoriale et des Sports  
8 rue Maréchal Bosquet  
40000 Mont de Marsan

**Agents d'Accueil/Exploitation/Régies**  
Parking du Midou  
Allée Raymond Farbos  
40000 Mont de Marsan

### ORGANISATION ET MISSIONS

1 Directeur du stationnement  
3 Agents d'Accueil/Exploitation/Régies  
(+ 1 assistante comptable partagée avec la voirie).  
Le service assure 24h/24 7J/7 et 365J/an l'accueil dans les parkings en ouvrage ou en enclos (parkings à barrières) avec contact par interphone aux caisses automatiques, bornes entrées et sorties ainsi que l'accueil physique tous les jours sauf dimanches et fériés de 7h à 14h pour la vente d'abonnement notamment.  
La maintenance des équipements (parking, péage et horodateurs) est assurée par le service et des prestataires de services.  
La régie financière est assurée par le service.

## EN 2025

Remplacement à neuf de l'ascenseur du parking St-Roch qui était hors service.

## À VENIR

Remplacement de l'alarme incendie du parking souterrain du Midou.

## EN CHIFFRES

### ● Voirie

> Recettes horodateurs et application Flowbird : **110 304 €**  
> Recettes FPS (Forfait Post Stationnement) reversées par l'ANTAI (Agence Nationale de  
Traitement Automatisé des Infractions) : **39 485 €**

### ● Parcs de stationnements

> Recettes horaires : **150 146 € TTC**  
> Recettes abonnements : **173 506 € TTC**

# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## SERVICE PATRIMOIRE BÂTI PÔLE TECHNIQUE

[12 agents (10,5 ETP)]

Le service Patrimoine bâti est un service mutualisé Ville et Agglo chargé de la gestion et de l'entretien du patrimoine bâti et de la réalisation de projets bâtis pour les 2 collectivités en lien avec leur domaine de compétences (bâtiments administratifs, culturels, culturels, sportifs, scolaires, associatifs, techniques...)

Le service Patrimoine procède également au suivi des parcs des établissements recevant du public tant publics que privés.

La direction du Patrimoine se compose d'un autre service qui assure la gestion de l'énergie et de l'exploitation des sites.

**Pôle Technique**  
8 rue Maréchal Bosquet  
40000 Mont de Marsan

1 directeur (depuis juillet 2025), 1 directrice adjointe (exploitation énergie), 7 techniciens, 2 agents techniques et une assistante administrative

### ORGANISATION ET MISSIONS

Le service Patrimoine bâti est un service mutualisé Ville et Agglo chargé de la gestion et de l'entretien du patrimoine bâti et de la réalisation de projets bâtis pour les 2 collectivités en lien avec leur domaine de compétences (bâtiments administratifs, culturels, culturels, sportifs, scolaires, associatifs, techniques...)  
Le service Patrimoine procède également au suivi des parcs des établissements recevant du public tant publics que privés  
La direction du Patrimoine comprend le service exploitation énergie qui assure la gestion de l'énergie et de l'exploitation des sites.

## EN 2025

### 1. Espace François Mitterrand

De juin à décembre - Espace François Mitterrand - Budget : 90 000 €  
Augmentation de la capacité des gradins et création bureau.

### 2. Démolitions préalables au projet de rénovation du musée Despiau-Wlérick

Année complète et début 2026 - Place Marguerite de Navarre  
Budget : 363 000 €

Désamiantage et démolitions préalables bureaux et ancien lycée préalable au projet de rénovation du musée.

### 3. Tennis couverts de la Hiroire

Jusqu'à avril - Plaine des Sports La Hiroire - Budget : 915 000 €  
Création de 2 terrains de tennis en résine couverts.

Évolution notable : arrivée du directeur en juillet 2025.

## À VENIR

Schéma directeur immobilier et énergétique en cours (rendu prévu dernier trimestre 2026).

## EN CHIFFRES

> Entretien de **218** ensembles bâtementaires soit **210 000 m²**  
> **3 360 000 €** d'investissements

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## EXPLOITATION ÉNERGIE DIRECTION PATRIMOINE BÂTI

[3 ETP]

Exploitation et maintenance des installations / Gestion de l'énergie

Direction des Pôles Techniques  
8 rue Maréchal Bosquet  
40000 Mont de Marsan

### MISSIONS ET COMPÉTENCES Exploitation

> **Contrôles réglementaires (programmation et levées de réserves)** : équipements de travail et levages (450 matériels et véhicules avec levage, scénique, outillage), Installations électriques (139 bâtiments), Ascenseurs et monte-charges (19), Efficacité énergétique et polluants atmosphériques (espace François Mitterrand et Crématorium), Systèmes de sécurité Incendie (122 bâtiments), équipements de jeux (90), équipements sportifs (170), Tribunes et gradins, Diagnostics amiante.

> **Sécurité des Bâtiments** (programmation maintenance préventive et gestion du curatif) : Alarmes et centrales incendie, Désenfumage, Extincteurs (1 560) et éclairage de secours (3 600), Sonorisation d'urgence, Contrôles d'accès, Alarmes intrusion (22 bâtiments), télésurveillance, vidéosurveillance (Menasse et parking Médiathèque) et gardiennage pour levées de doute, Protection anti-foudre (HDV et médiathèque), Gestion des clés, Diagnostic et piégeage termites.

> **Maintenance préventive et curative** : Ascenseurs et monte-charges, Portes automatiques, portes basculantes et sectionnelles, portails automatiques (134), Groupes électrogènes, Pompes de relevages, Campanaire, Entretien toiture végétalisée médiathèque.

> **Équipements de cuisine** : Acquisition et maintenance préventive et curative des équipements cuisson, froid, laverie, réseaux d'extraction, Vidange bacs à graisse et fosses (49 bâtiments équipés et 260 équipements).

> **Entretien des locaux** : Gestion des marchés de nettoyage des locaux (8 bâtiments) et des vitres, maintenance préventive et curative du matériel d'entretien des locaux (56 matériels)

> **Piscine** : Suivi du marché d'exploitation (chauffage et traitement air-eau), Gestion du matériel d'exploitation (robots et matériel de nettoyage).

### Énergie

> **Chauffage** : Gestion du marché d'exploitation de chauffage et climatisation (installations gaz, géothermie, PAC), Gestion du marché d'exploitation des chaudières murales, VMC et extracteurs (65 logements et divers), Suivi des consignes, Optimisation et réduction des consommations d'énergie.

> **Énergies** : Gestion des marchés électricité et gaz (SDEEG groupement d'achat SYDEC), Eau et assainissement (Mont2Eau des eaux, SYDEC, SOGEDO), Géothermie (Mont2Eau), Suivi des consommations et factures, Ouverture, fermeture et modification de compteurs.

50 marchés et contrats

## EN 2025

### 1. Performance énergétique, énergies renouvelables et décret BACS

**Performance énergétique : travaux budget 2025 réalisés ou à réaliser fin de saison de chauffage**

> **Agglomération** : remplacement d'une chaudière fuel par une Pompe à Chaleur CLSH de Bougue, remise en fonctionnement plancher chauffant Médiathèque, remplacement chaudière par chaudière condensation haute performance école primaire Benquet et groupe scolaire Argenté, mise en place de robinets thermostatiques au siège de l'Agglomération.

> **Ville** : remplacement de la chaudière par une chaudière à condensation haute performance services éducation et sports au château de Nahuques, salle du tennis de table, gymnase Rozanoff (+ ballon ECS), mise en place de 110 robinets thermostatiques maison Joëlle Vincens

**Budget : 57 200 €**

> **Ami photovoltaïque** : Projet : Installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de l'Espace François Mitterrand et du stade Boniface avenue du stade : délibération et choix du candidat en commission – délibération janvier 2026 pour désigner le candidat.

> **Décret bacs** : Lancement des audits pour les bâtiments de l'Agglomération dont la puissance est > 290kW dans le cadre des travaux de monitoring obligatoires dans le cadre du décret BACS - Accompagnement par le SYDEC.

> **Étude de faisabilité multi EnR pour la Médiathèque** : plusieurs scenarii étudiés – présentation du rapport – subventions fonds chaleur (ADEME) et PCAET pour l'étude.

### 2. Modernisation des installations de chauffage, ventilation et climatisation :

**Travaux 2025 (gros entretien p3 et travaux d'amélioration p6)**

> **Agglomération** : école primaire du Bourg Neuf, de l'Argenté, de St-Médard, école de Benquet, St-Perdon, Biarnes, Geloux, CLSH Benquet, et Bougue, Centre Technique Communautaire, Médiathèque, Pôle culturel, Cuisines centrales - **Budget : 37 550 €**

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT EXPLOITATION ÉNERGIE

## À VENIR

**Opérationnel et études pour le développement d'énergies renouvelables :**

● **Opérationnel** : Développement et suivi de la phase opérationnelle de l'AMI photovoltaïque – mise en place d'une production EnR (géothermie) pour la médiathèque – développement du monitoring sur sites concernés par le décret BACS Ville et Agglomération – accentuer la mise en place de robinets thermostatiques et de régulation sur les équipements énergétiques

● **Études** : Renouvellement du marché de performance énergétique pour l'exploitation de la piscine avec production EnR (2026-2027) – Extension de boucles de réseau de chaleur (2026-2027) – Schéma Directeur Immobilier Énergétique (2026).

> **Ville** : 4 chaudières et caisson d'extracteur logements Bouheben, vestiaires foot américain, Espace François Mitterrand, police municipale, pôle technique, gymnase du Beillet, local informatique mairie, vestiaires et tribune de foot de l'Argenté, auberge landaise, salle Dorgambide.  
**Budget : 45 790 €**

> **Piscine** : remplacement d'une pompe double alimentation de la sous-station, réfection de l'armoire électrique du local de traitement d'eau, remplacement de la pompe de filtration du petit bassin, remplacement des sondes de mesures chlore et pH, remplacement de servomoteurs.  
**Budget : 21 000 €**

### 3. Renouvellement des équipements

**Renouvellement ou acquisition matériel d'entretien (auto-laveuses et aspirateurs) :**

> **Agglomération** : auto-laveuse école des Arènes.

**Budget : 6 500 €**

> **Ville** : auto-laveuses salle Lamarque Cando, gymnase Barbe d'or, aspirateurs à dos gymnases Barbe d'or et Pégly, balayeuse sports.

**Budget : 13 400 €**

**Renouvellement ou acquisition de matériel d'équipement de cuisine et électroménager :**

> **Agglomération** : lave-linge, sèche linge et lave-vaisselle écoles du Beillet, armoire froide école primaire Peyrouat, lave-vaisselle école maternelle du Pouy, lave-linge et sèche linge école du Bourg Neuf et école maternelle du Peyrouat, congélateur et lave linge école St-Martin-d'Oney, fontaine à eau école de Benquet, lave-vaisselle école de Pouydesseaux, sèche linge école de Geloux.

**Budget : 23 350 €.**

### Évolutions notables en 2025

- Nouvelle direction du patrimoine bâti
- Intégration d'un 2/5 ETP
- Renouvellement du marché d'exploitation portes et portails automatiques
- Renouvellement du marché des Systèmes de Sécurité Incendie
- Renouvellement et acquisition de plusieurs systèmes de sécurité (Centrale Incendie et Source centrale des blocs secours et évacuation du pôle culturel, opération de remplacement des blocs secours et évacuation de la médiathèque, centrale incendie de l'école primaire du Pouy)
- Renouvellement du marché Energie SYDEC.

## EN CHIFFRES

**126 000 € : avoirs sur factures d'électricité** après un travail transversal avec le service des finances et le parc technique municipal pour récupérer des sommes correspondant à des branchements électriques provisoires auprès des fournisseurs d'électricité

**593 pdl : nombre de points de livraison d'énergie** à transférer sur les nouveaux contrats des nouveaux fournisseurs d'énergie

**399 : nombre d'interventions Dalkia pour la maintenance** des installations chauffage, climatisation et traitement d'air

### Consommations énergétiques :

> Ville – bâtiments : **9 227 MWh**

> Agglomération - bâtiments : **9 986 MWh**

# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

[14 agents]

**Politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est mise en œuvre au moyen du Contrat de ville. Elle traite tous les sujets de la vie des habitants au quotidien.**

3 antennes à Mont de Marsan :  
La passerelle sur le Peyrouat  
Bureaux à la Moustey  
Siège de l'Agglomération  
40000 Mont de Marsan

### Composition de l'équipe

une direction, des coordinateurs, des médiateurs réussite éducative, des médiateurs tranquillité publique, des référents jeunesse et enfance, un secrétaire, un écrivain public

### Zones d'habitations où vit la population la plus fragile et la plus pauvre

du point de vue socio-économique :

- > Quartier Nord : Peyrouat – Hélène Boucher
- > Gouillardet – Cité du Rond (3 167 habitants) sur la commune de Mont de Marsan.
- > Quartier de la Moustey (1307 habitants) sur la commune de Saint-Pierre-du-Mont

### ORGANISATION ET MISSIONS

>> Des priorités sont données dans différents champs :

- Cohésion sociale
- Éducation et soutien à la parentalité
- Insertion emploi
- Tranquillité publique
- Accès aux droits
- Culture Sport Loisirs
- Inclusion numérique
- Citoyenneté
- Santé

Les porteurs de projets sont majoritairement des associations qui :

- identifient des besoins sur le terrain,
- proposent des actions concrètes,
- reçoivent des financements publics (État, collectivité),
- mettent en œuvre les projets auprès des habitants.

En amont l'État et la collectivité définissent des priorités via les axes du contrat de ville.

En résumé, chaque année :

- un appel à projets est lancé
- les associations déposent un dossier
- les projets sélectionnés reçoivent une subvention
- les actions sont réalisées dans les quartiers prioritaires.



## EN 2025

### 1. Temps d'activité pour les 6-11 ans

Tous les mercredis matin en période scolaire - Sur le site de l'école de l'Argenté et sur les équipements sportifs à proximité  
Budget : 2 500 €

Des temps d'activités variés

favorisent l'épanouissement : sports pour se dépenser, culture pour s'ouvrir au monde, projets citoyens pour apprendre le vivre-ensemble et ateliers créatifs pour imaginer, créer et grandir. Le tissu associatif est partie prenante du projet.

Ce rendez-vous hebdomadaire est né de la suppression de l'école les mercredis matin. Chaque mercredi, se sont 40 enfants accueillis.

### 2. Stage de théâtre La Commedia dell'Arte avec le Théâtre des Lumières pour les enfants de 7 à 13 ans

Du 25 au 29 août - Salle Georges Brassens sur le quartier du Peyrouat  
Budget : 4 000 € ( dont 2 000 € dans le cadre du Bop 147 Politique de la ville - État)

En proposant un théâtre populaire de qualité, animé par des professionnels du théâtre et de la pédagogie, le projet vise à rassembler et fédérer parents et enfants autour d'un objectif commun : «la culture pour tous». À travers la pratique de la Commedia dell'Arte, art pluridisciplinaire, les participants ont développé l'esprit de cohésion et le sens du collectif en constituant une troupe et en portant ensemble un projet commun. Ils ont pu découvrir et pratiquer différentes disciplines artistiques telles que le théâtre, le jeu masqué, le chant et la danse.

La préparation d'une restitution publique a permis aux enfants de travailler la mémorisation du texte et la mise en espace, l'assiduité ainsi que l'engagement et la présence le jour du spectacle. Une remise en route fin août, avant la reprise de l'école.

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

### 3. Passerelle de la formation vers l'emploi avec France Travail et le CREPI

Mercredi 17 septembre de 13h30 à 16h30 - Marché Saint-Roch - Budget : 2 500 €

Un événement dédié à la présentation de l'offre de formations sur le territoire de Mont de Marsan Agglomération. Cette rencontre a pour objectif de mettre en relation directe les publics avec les organismes de formation, les entreprises et les structures locales d'insertion professionnelle, tout en informant de manière simple et accessible sur les différents dispositifs existants. Ce fut un véritable espace ressources, à la fois pour les personnes en recherche de stages, de formations qualifiantes, de titres professionnels, d'entreprises d'accueil ou d'accompagnement vers l'emploi, mais également pour les organismes de formation et les entreprises en quête d'apprentis, d'alternants, de stagiaires ou de futurs collaborateurs.

Nombre de stands : 67 (entreprises, organisme de formation, institutionnels)

Public attendu : 500, mais plus de 1 100 personnes présentes.

### Évolutions notables

Une réorganisation des groupes de travail associant les 50 porteurs de projets.

Mise en transversalité avec le PGT.

Des cellules de veille dans le cadre de la Gestion urbaine de proximité plus opérationnelles du fait d'un partenariat étoffé et la présence de deux médiateurs tranquillité publique.



## À VENIR

● Bilan à mi-étape quartiers 2030 pour que la politique de la ville reste une politique d'exception et non de substitution : réinterroger le droit commun, identifier les freins et les leviers, impact sur les bénéficiaires...

● Poursuivre l'accompagnement des projets associatifs subventionnés au titre de l'année 2026.

● Conforter les groupes de travail avec les porteurs de projets pour éviter les doublons et favoriser la synergie.

## EN CHIFFRES

● Enveloppe financière de Mont de Marsan Agglomération 143 000 € : 70 projets qui se sont concrétisés dans les quartiers - 40 porteurs associatifs qui mettent des actions en place dans les quartiers

● Les clauses sociales dans la commande publique qui consistent à réserver des heures de travail pour des salariés éloignés de l'emploi dans les marchés publics : 26 433 heures réalisées 30 bénéficiaires. 8 opérations de marchés publics.

● 186 enfants inscrits au Contrat local d'accompagnement à la scolarité (aide aux devoirs + temps d'activités ludiques) sur les écoles élémentaires de l'Argenté, Arènes, Pégly, Peyrouat à Mont de Marsan et Frédéric Mistral à St-Pierre-du-Mont. 23 collectifs d'enfants. 18 intervenants recrutés. 3 référents politique de la ville sur les écoles + enseignants volontaires pour participer.

● Rencontre citoyenne avec les habitants « aller vers » : initiative visant à favoriser le dialogue entre les habitants et la direction politique de la ville : au total 22 rencontres, 1 par mois dans chaque quartier.

● Dispositif de la Gestion Urbaine de proximité (GUP) : c'est une démarche d'intervention partenariale à la fois coordonnée et partagée, entre ceux qui habitent les quartiers et les institutions qui ont la responsabilité de sa gestion au quotidien. Elle vise à améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants, en répondant aux problèmes courants liés à l'habitat et au cadre de vie. En 2025 : 22 cellules de veille ont été réalisées, 1 fois par mois sur chaque quartier Peyrouat et la Moustey.

# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## SERVICE AMÉNAGEMENT GESTION DE LA BASE DE LOISIRS DU MARSAN, FOURRIÈRE ANIMALE ET MOBILIER



- > 1 responsable de service
- > 4 agents à la fourrière animale
- > 4 emplois saisonniers (maîtres nageurs sauveteurs pour la saison estivale)

### 1) BASE DE LOISIRS DU MARSAN D824 40280 Saint-Pierre-du-Mont

Implantée au cœur d'un domaine forestier de plus de 120 hectares, situé à Saint-Pierre-du-Mont, la Base de loisirs du Marsan est un site naturel protégé et sécurisé, entièrement dédié aux activités de plein air pour tous les publics. Elle constitue un pôle de loisirs majeur du territoire et propose une offre d'activités diversifiée, accessible toute l'année. La Base bénéficie d'une situation privilégiée, à quelques minutes du centre-ville de Mont de Marsan, avec un accès direct depuis la 4 voies direction Dax/Bayonne. L'entrée du site est gratuite toute l'année et accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

#### Organisation et missions :

- > entretien annuel avec les équipes des services techniques,
- > organisation de la saison estivale : mise en œuvre d'un programme d'animations, surveillance de la baignade et suivi de la qualité des eaux de baignade en lien avec le syndicat mixte de gestion des baignades landaises,
- > recrutement de 4 MNS de mi-juin à début septembre
- > mise en place d'un gardiennage durant la saison estivale.

### 2) FOURRIÈRE ANIMALE COMMUNAUTAIRE 3290 route de Haut-Mauco 40280 Saint-Pierre-du-Mont

Assure la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis, et procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés et tatoués ou pucés, et à leur restitution.

#### Organisation et missions :

- > assurer l'accueil et le suivi des animaux
- > appliquer les protocoles, alimentation, entretien et soins.

### 3) MOBILIER Pôle Technique 8 rue du Maréchal Bosquet 40000 Mont de Marsan

- > Commande de mobilier pour le personnel et aménagement de nouveaux projets pour la ville et l'agglomération
- > Gestion du magasin réemploi. Utilisation du mobilier d'occasion par la collectivité et les écoles.
- > Ventes en ligne (enchères).

[9 agents]

Ce service fait partie intégrante de la Direction des Pôles Techniques, de la Stratégie Territoriale et du Sport

## EN 2025

### 1. Marché des Producteurs de Pays à la base de loisirs

7 juillet 2025 - Base de loisirs du Marsan - Budget : 1 350 €

4ème édition du Marché des producteurs locaux, une fréquentation locale avec beaucoup de famille avec enfants. Un lieu adapté pour ce type d'événement où petits et grands se retrouvent en toute sécurité; ambiance conviviale. 800 assiettes vendues

### 2. HomeFest festival :

31 mai 2025 - Base de loisirs du Marsan

Très belle réussite pour ce 1er festival de métal à la base de loisirs. Une organisation parfaite, des groupes de qualité.

### 3. « Label Handiplage », renouvellement de la convention de partenariat avec Handiplage pour 5 ans

## À VENIR

- Base de loisirs : saison estivale 2026
- Baignade surveillée : week-end de juin, 20/21 et 27/28 et du 4 juillet au 31 août
- Marché des Producteurs de Pays : 6 juillet 2026 – 18h
- BlaBla Mov' : stands bien-être et séances sport santé mercredi 8 juillet à partir de 9h15 organisé par le Comité départemental EPGV 40.



## EN CHIFFRES

- Base de loisirs du Marsan  
Saison estivale de mi-juin au 31 août  
40000 visiteurs sur la saison

- Marché des Producteurs de Pays  
plus de 800 assiettes vendues

- Fourrière  
Entrées 2025 : 236 chats et 242 chiens

# 3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

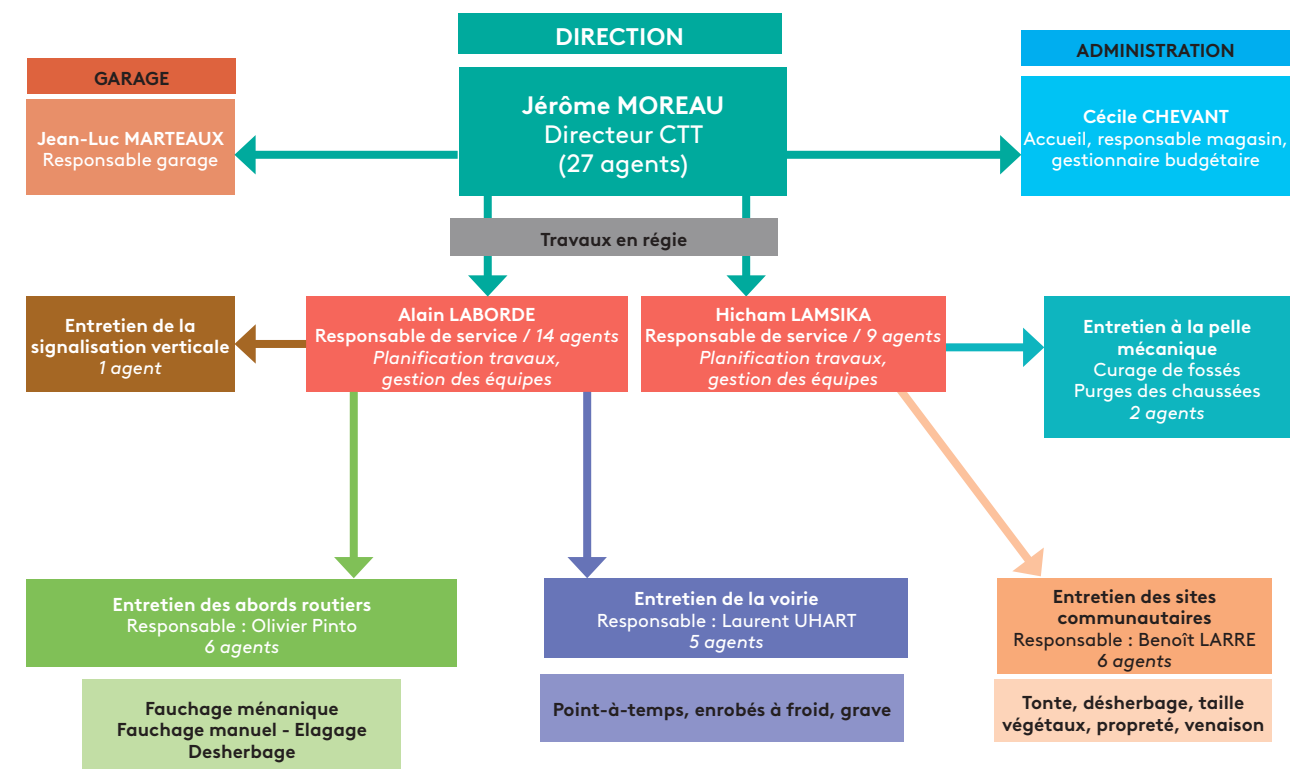
## CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE (CTC) COMPÉTENCE VOIRIE/ PÔLE TECHNIQUE

[28 agents]

Service créé en 2003 (création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire).

ZA de Mamoura  
51 Allée des Fauvettes  
40090 Saint-Avit

### ORGANISATION ET MISSIONS



#### AGENTS POLYVALENTS

|                    |                     |                       |
|--------------------|---------------------|-----------------------|
| John COMBE         | Christophe GOURGUES | Constant POLO         |
| Benjamin DEBAY     | Stéphane CASIMIRO   | Valentin POUPPEVILLE  |
| Simon DELAYRE      | José JIMENEZ        | Christian SAINT-CRICQ |
| Aïssa DIANE        | Mirza KRAK          | Damien SOURD          |
| Sébastien DUDOGNON | Marco MENDES        | Etienne SPEZZA        |
| Morad FAKIR        | Paul MOULIÉ         | Stanley TUR           |
| Florian BRANENX    | Jérémy NOÉMI        |                       |

# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

### EN 2025

#### 1. Départ de 7 agents techniques sur un effectif de 21 agents en poste

Année 2025 - CTC

En 2025, le CTC a vu ses effectifs évoluer de façon importante par le départ de 7 agents techniques.

En effet :

Janvier 2025

> Annonce de départ vers le CD40 de 2 agents (principalement affectés au CTC au fauchage mécanique des abords routiers).

> Annonce de mise en disponibilité d'un agent (responsable du Garage au CTC) pour la création de son auto-entreprise

Août 2025

> Démission d'un agent en CDD pour retour vers le secteur privé (agent polyvalent au CTC).

Septembre 2025

> Démission d'un agent en CDD pour retour vers le secteur privé (agent polyvalent au CTC).

Décembre 2025

> Annonce de départ vers le CD40 de 2 agents (principalement affectés au CTC au fauchage mécanique des abords routiers et à la conduite de pelle mécanique).

#### Conséquences

Les différents services ont été impactés fortement le temps de retrouver des effectifs équivalents.

Le niveau de technicité s'est dégradé au vu des qualifications détenues par les agents qui ont quitté la collectivité.

Les formations qualifiantes (CACES, habilitations, permis, etc) et les visites médicales de prise de poste des nouvelles recrues ne peuvent pas être enclenchées aussi rapidement que les effectifs évoluent.

Aussi, des formations en interne ont dû s'installer rapidement dans les services entre les agents titulaires et les agents recrutés pour permettre de retrouver nos cadences et d'assurer les missions dévolues au CTC, avec les limites d'emploi que cela confère.

Avec autant d'agents quittant la collectivité, il devient très difficile de maintenir en activité des services nécessitant des compétences techniques comme l'atelier de curage de fossés à la pelle mécanique.

### À VENIR

Renouvellement de matériels et véhicules (pont élévateur 4T, matériel de motoculture, véhicule de chantier, micro-tracteur) pour un budget de **130 000 €**.

### EN CHIFFRES

● **Curage/reprofilage des fossés des routes communautaires :** réalisation de **31 kms**

● **Recette générée pour Mont de Marsan Agglo :** **53 893 €** (Budget G.E.P.U.)



● **Purge de racines sous-chaussées :** environ **30 zones** dangereuses traitées



# UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE



● **Entretien des bassins d'orage sur M2M et SPDM :** **1 540 H** de travail "agent temps-plein"  
> Recette générée pour Mont de Marsan Agglo : **69 989 €** (Budget G.E.M.A.P.I.)



● **Collecte et traitement des déchets de venaison :** **34T** de matières évacuées/traitées

> Recette générée pour Mont de Marsan Agglo : **15 781 €** (Budget T.O.M.)

● **Réparations des chaussées au "point-à-temps" :** application de **30T** d'émulsion de bitume, et de **360T** de gravillons.



# UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE MONT DE MARSAN

[160 agents]

**Le CCAS de Mont de Marsan est un établissement public chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la ville. Il est géré par un Conseil d'Administration dont le Maire de Mont de Marsan est Président de droit.**

375 avenue de Nonères  
40000 Mont de Marsan

## EN 2025

#### ORGANISATION ET MISSIONS

Ses missions sont exercées en lien étroit avec de nombreux partenaires (Conseil départemental, CIAS du Marsan, CAF, MSA, France Travail, associations, Agence Régionale de Santé, etc).

Le CCAS déploie différentes activités et missions légales obligatoires ou facultatives :

- Lutte contre l'exclusion
- Aide et accompagnement aux enfants et familles en difficulté
- Aide et accompagnement aux personnes âgées
- Accueil de jeunes enfants
- Accompagnement et hébergement de personnes de plus de 20 ans, en situation de polyhandicap
- Accompagnement et hébergement de jeunes de 15 à 30 ans qui suivent un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

#### Ses missions sont assurées par le biais de services structurés en pôles

- Le pôle Action Sociale (accompagnement du public en difficulté ; délivrance d'aides financières diverses ; domiciliations, etc)
- Le pôle Administratif : guichet unique pour les dossiers d'aide légale et les dossiers relatifs à la gratuité des transports TMA
- Le pôle Petite Enfance : 3 établissements d'accueil de jeunes enfants, 1 Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) et 1 Relais Petite Enfance (le RPE est juridiquement rattaché au CIAS)
- Le pôle Personnes âgées (2 clubs Seniors ; téléalarme)
- Le pôle Handicap (Maison d'Accueil Spécialisée Simone Signoret)
- Le pôle Logement (Résidence Nelson Mandela ; gestion de l'attribution des logements de la résidence Bouheben).

#### 1. Challenge Simone Signoret

**28 mars 2025 - Hall de Nahuques**

La MAS Simone Signoret a organisé la 5ème édition de son « Challenge Simone Signoret ».

Cet événement a pour ambition d'inscrire une rencontre sportive au nom de la MAS dans le calendrier handisport. Il rassemble, le temps d'une journée, différents établissements spécialisés de la région, tous licenciés, autour de deux disciplines : la boccia et la sarbacane.

Douze structures ont répondu présentes dont quatre issues des Landes et six provenant des départements limitrophes.

Cette manifestation a pour objectif de réunir des personnes en situation de handicap, jeunes et adultes, valides ou en fauteuil, autour d'une pratique sportive adaptée. Elle est organisée en partenariat avec le SSID (Service des Sports Intégration Développement) et se veut conviviale, fédératrice et solidaire.

Le tournoi comprend les épreuves sportives, des temps de goûters entre les participants, et bien sur la remise des récompenses : la MAS Simone Signoret est arrivée 1<sup>ère</sup> !

Le budget financier ne tient pas compte de l'implication des bénévoles et des différents services de la MAS, notamment le service Vie Sociale. Personnes sans qui chacun n'aurait pas pu vivre une journée riche en échanges et en moments de complicité !

#### 2. Jardins partagés

**Mars à juin 2025 - temps agents**

Au printemps 2025, le projet « Jardins Partagés », coconstruit avec le Pôle Social du CCAS de Mont de Marsan, s'est poursuivi et consolidé. Cette initiative vise à créer des temps de rencontre privilégiés entre adultes et enfants au sein des jardins familiaux de Mont de Marsan, en favorisant les échanges entre les bénéficiaires, cultivant une parcelle à l'année, les assistants maternels (AM) et les jeunes enfants accueillis. L'objectif est double : encourager le lien social intergénérationnel et offrir aux enfants un environnement riche en découvertes.

12 rencontres ont été organisées, réunissant 16 AM et 47 enfants et 7 bénéficiaires.

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE MONT DE MARSAN

Au-delà des apprentissages sensoriels et moteurs pour les enfants, ces moments partagés ont constitué de véritables espaces de socialisation, propices au développement des habiletés sociales, à l'ouverture à l'autre et à la coopération entre participants.

Les équipes du Relais Petite Enfance (RPE) et du Pôle Social se sont réunies à la fin de l'année 2025 afin d'analyser les points forts et les axes d'amélioration du dispositif. Ce travail collaboratif a permis de repenser certains aspects du projet, en vue de sa reconduction en 2026, avec l'ambition de renforcer les liens entre les participants et d'optimiser l'impact social et éducatif de ces temps partagés."

### Évolutions notables

#### CCAS

- Arrivée d'une nouvelle directrice à la mi-mars 2025
- Déploiement de logiciels métiers qui ont notamment permis aux familles et aux bénéficiaires du service du Téléalarme le paiement des factures par prélèvement
- Réhabilitation de 3 logements d'urgence destinés à l'accueil des personnes victimes de violences conjugales et des personnes ayant subi un sinistre (incendie, inondation) nécessitant un relogement ou faisant l'objet d'arrêt de péril

#### MAS Simone Signoret

- Arrivée d'un nouveau directeur le 1<sup>er</sup> novembre 2025 ainsi que de 2 infirmières coordinatrices (IDEC)
- Création d'une commission éthique, instance de réflexion, de conseils et de pédagogie au service des professionnels, des résidents et de leurs proches
- Ouverture de 2 places d'accueil de jour qui permet à la MAS de disposer désormais de 57 places d'accueil (53 places d'hébergement permanent, 3 places d'accueil de jour, 1 place d'accueil temporaire)
- Réalisation par l'ARS d'un audit pour accompagner l'établissement dans son évolution avec proposition d'un plan d'actions
- Réalisation par le service Prévention de l'Agglomération du Marsan d'une évaluation sur les Risques Psychosociaux (RPS), dans le cadre de la mise à jour du Document Unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

## À VENIR

### Petite enfance

- Mobilisation des services pour dynamiser la semaine de la Petite Enfance de mars 2027 : animations, conférences, ateliers, journée de la Petite enfance...
- Réfection des sols de la micro-crèche et de la crèche familiale

### MAS Simone Signoret

- Mise en place d'ateliers avec les agents pour formaliser par des actions concrètes les mesures de prévention précisées dans l'évaluation des RPS
- Élaboration du projet d'établissement
- Réfection de la toiture des bâtiments (moyen terme)

### Résidence Nelson Mandela

- Travaux de rénovation de la Résidence : l'appel d'offres qui permettra la sélection des entreprises sera lancé au printemps 2026
- Réaménagement de l'espace Accueil par les services techniques de l'Agglomération du Marsan en 2026

### Clubs seniors

- Isolation de la toiture du club de Saint-Médard
- Végétalisation des parkings des 2 clubs

## EN CHIFFRES

### Pôle administratif du CCAS

Gratuité de la carte de bus TMA pour les résidents montois, sous condition de ressources.  
> 1 149 demandes ont été déposées.  
> 536 personnes ont formulé une demande pour la première fois.  
> 372 demandes ont été accordées.

### Pôle Petite Enfance

#### ● Crèches

Nombre d'enfants accueillis pendant l'année  
> Crèche collective : 104  
> Crèche familiale du Manot : 49  
> Micro-crèche du Bourg Neuf : 35

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

### ● LAEP

Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14h30 à 17h30 à la crèche familiale du Manot  
Le LAEP a accueilli :  
> 69 familles différentes dont 49 pour la 1<sup>ère</sup> fois  
> 94 parents différents (père, mère, grands-parents...)  
> 79 enfants différents dont 73 âgés de 0 à 3 ans et 6 âgés de 4 à 6 ans révolus.

### Action sociale

#### ● Secours financiers

ils sont attribués pour répondre à des besoins de prise en charge de frais alimentaires, d'énergie, ou encore d'obsèques.  
202 demandes ont été traitées (196 réponses positives apportées) :  
> 138 accordées pour des CAP alimentaires  
> 29 pour des prises en charge de factures de gaz/électricité  
> 4 pour des participations à des frais d'obsèques  
> 23 pour des frais de cantines  
> 2 pour des hôtels suite à un sinistre incendie

#### ● Domiciliations

> 361 domiciliés au 01/01/2025  
> 373 au 31/12/2025, soit + 3,32%.  
Au cours de l'année 2025, 277 domiciliations ont pris fin ; 256 nouvelles demandes ont été accordées et 120 domiciliations renouvelées. 3 domiciliations concernent des couples.

### Pôle Seniors

#### ● Les Clubs Seniors

9 069 repas ont été servis dans les 2 clubs (Saint-Médard et Barbe d'Or) pour environ 98 bénéficiaires.

#### ● Repas des Aînés

492 personnes se sont inscrites au repas des aînés et 436 y ont assisté.  
198 colis ont été commandés et distribués au club de St Médard.

#### ● Téléalarme

535 personnes ont bénéficié de cette prestation.

### MAS Simone Signoret

57 places réparties comme suit :

- 53 places d'hébergement permanent
  - 1 place d'hébergement temporaire
  - 3 places d'accueil de jour
- Taux d'occupation : 91,61% avec, en moyenne, 55 adultes polyhandicapés accueillis sur l'année 2025

### Résidence Nelson Mandela

58 places sont ouvertes. 127 jeunes ont été accueillis sur l'année :

- Moins de 16 ans : 2
- De 16 à 25 ans : 114
- De 26 à 30 ans : 11



# 4

## UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

### PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

[250 agents]

**Rattaché au CIAS du Marsan, il regroupe la Maison d'Accueil Temporaire et les EHPAD du Marsan, Jeanne Mauléon et St-Pierre. Il accueille 264 résidents. Chaque EHPAD est habilité à 100% pour l'accueil de personnes bénéficiaires de l'aide sociale départementale.**

- **EHPAD Jeanne Mauléon**  
532 avenue de Nonères  
40000 Mont de Marsan
- **Maison d'Accueil Temporaire (MAT)**  
1 avenue Henri Lacoste  
40000 Mont de Marsan
- **EHPAD du Marsan**  
54 rue Vice-Amiral Gayral  
40000 Mont de Marsan
- **EHPAD Saint Pierre**  
108 rue Marie Curie  
40280 Saint Pierre du Mont

## EN 2025

### 1. Évaluation HAS des établissements Mai à juin 2025 - les 4 établissements du Pôle hébergement

Les 4 structures ont été évaluées dans le cadre de la loi du 24 juillet 2019, qui confie à la HAS (Haute Autorité de Santé) la mission d'évaluer les ESSMS (Établissements et services sociaux et médico-sociaux) à l'aide d'un nouveau référentiel d'évaluation nationale, commun à tous les ESSMS. Ce référentiel d'évaluation est structuré en 3 chapitres : la personne accompagnée, les professionnels et l'ESSMS (la gouvernance). Les chapitres sont organisés en 9 thématiques comportant 42 objectifs, soit 157 critères qui seront évalués. Il existe sur 18 critères impératifs où une note de 4/5 est attendu. Le tout portant sur le pouvoir d'agir de la personne accompagnée, le respect des droits fondamentaux, l'approche inclusive des accompagnements et la réflexion éthique des professionnels. Cette évaluation représente une photo de l'établissement à un instant T, une feuille de route à poursuivre.

Les rapports finaux, déposés auprès des tutelles, ont permis de mettre en lumière la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies, l'engagement des personnels dans la préparation de cette évaluation, ainsi que l'adhésion des résidents et

des familles. Les résultats sont très positifs. Quelques critères impératifs restent à valider, grâce à la mise en œuvre d'un plan d'amélioration continue de la qualité.

### 2. Difficultés financières sur le Pôle Hébergement 2025 - Établissements du Pôle Hébergement

La situation financière des établissements du Pôle Hébergement est difficile ; les autorités de tarification demandent une augmentation du taux d'occupation sur chaque EHPAD pour atteindre au minimum 95 % et une baisse conséquente de la dépense d'intérim.

La direction générale du CIAS du Marsan a défini, avec ses collaborateurs, une stratégie financière efficiente en regard, pour une mise en œuvre rapide. Dans ce cadre, la direction générale du CIAS du Marsan avait pu confirmer fin d'année un changement de direction.

### 3. Des animations variées et nombreuses sur les maisons 2025

Voici quelques-unes des animations qui ont été proposées aux résidents du Pôle Hébergement du CIAS du Marsan :



# 4

## UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

### PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS



- Inauguration du jardin à St-Pierre
- Projets intergénérationnels avec le bal avec les lycéens de Wlérick au CaféMusic
- Échanges avec des élèves de l'école Jean Moulin (correspondants annuels)
- Défilés de mode avec les ventes de vêtements
- Sortie piscine à la résidence des Craies Blanches
- Exposition et balade grâce à l'association des 2 CV montoises pour une exposition et balade
- Sortie au match de Basket Landes
- Duo vocal tous les mois
- Concours de soupe et de sapin fait main...



## À VENIR

Plusieurs chantiers sont en cours :

### Investissements

- Installation de rails de transfert dans les chambres d'hébergement permanent classique des 3 EHPAD à hauteur de 50 % de la capacité d'accueil
- Rénovation des ascenseurs de l'EHPAD de Saint-Pierre
- Changement du dispositif Appel malade / Téléphonie de l'EHPAD de Saint-Pierre
- Installation du groupe électrogène à l'EHPAD du Marsan

### RH

Recrutement important d'aides-soignantes, suite à la création de 5 ETP sur l'EHPAD du Marsan, 5 ETP sur l'EHPAD de Saint-Pierre et 3 ETP sur l'EHPAD Mauléon, afin de diminuer le recours à l'intérim et soutenir la qualité de l'accompagnement des résidents et de leurs familles

### Activité

Augmentation progressive et constante du taux d'occupation sur chaque établissement et suivi.

## EN CHIFFRES

- 12 centenaires sur les EHPAD
- 1 689 animations sur le PH
- 129 ateliers « Prévention des chutes » organisés

# 4

## UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

### PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS



# 4

## UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

### PÔLE DOMICILE DU CIAS

[179 agents (158.07 ETP)]

**Quatre services complémentaires pour une même population, avec des prestations au domicile auprès des personnes accompagnées, des actions communes et des projets de rapprochement / fusion des services.**

179 agents (158.07 ETP)  
 > SAAD : 129 agents (110.99 ETP)  
 > SSIAD : 36 agents (34.24 ETP)  
 > ESA : 3 agents (2.5 ETP)  
 > PAD : 11 agents (10.84 ETP)

**Domicile des bénéficiaires de Mont de Marsan Agglo**  
**Guichet d'information et Services administratifs**  
 326 rue de la Croix Blanche - 40000 Mont de Marsan

## EN 2025

### 1. SAD Mixte

L'année 2025 constitue une étape structurante avec le dépôt du dossier de Service Autonomie à Domicile mixte (SAD mixte) d'Aide et de Soins à Domicile, issu de la fusion du SAD Aide et du SSIAD.

Ce projet vise à renforcer l'intégration des interventions d'aide et de soins, à améliorer la lisibilité de l'offre et à fluidifier les parcours des usagers sur l'ensemble du territoire. Le dossier complet est à l'étude de l'ARS et du CD40, avec une demande, pour le soin, d'extension du territoire actuel sur l'ensemble des communes de l'agglomération, ainsi que des places supplémentaires pour couvrir les communes non couvertes à ce jour et le public de personnes handicapées.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les orientations du virage domiciliaire et dans les objectifs du schéma gérontologique départemental, avec l'ambition de proposer une offre de services plus coordonnée, accessible et adaptée aux besoins croissants de la population.

### 2. Lutte contre l'isolement des seniors :

Ce projet s'inscrit dans une démarche amorcée depuis plusieurs années par le CIAS du Marsan, visant à renforcer la prévention et le lien social auprès des seniors. Cette dynamique s'est déjà illustrée par plusieurs actions conduites sur le territoire : l'organisation d'un Salon des Seniors en 2024 consacré à la thématique de l'isolement social, puis, en 2025, d'un café-débat intitulé « Mon pouvoir d'agir contre l'isolement social des seniors », proposé dans le cadre du Salon des Seniors. Ce projet s'inscrit ainsi pleinement dans la continuité des orientations de l'Analyse des Besoins Sociaux, menée par le CIAS du Marsan en 2024.

Cette initiative, née d'une concertation entre plusieurs acteurs du territoire en septembre 2025, a pour objectif de renforcer le lien social et d'accompagner les seniors identifiés comme isolés, en s'appuyant sur des visites de convivialité et sur une démarche d'engagement communautaire.

Constituée sur la fin d'année 2025, une équipe de trois volontaires en service civique a été déployée dans le cadre du partenariat avec le Service Civique Solidarité Seniors (SC2S). Les volontaires assurent des visites de convivialité auprès de personnes âgées isolées, identifiées

# 4

## UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

### PÔLE DOMICILE DU CIAS

par les professionnels du Pôle domicile, afin de favoriser le maintien du lien social. Ils interviendront également au sein de la Maison d'Accueil Temporaire, où ils proposeront des temps d'échanges et d'activités collectives pour les résidents qui le souhaitent.

### 3. L'attractivité des métiers du domicile :

#### **Mobilité des auxiliaires de vie du SAD Aide du Marsan – Expérimentation portée par le CD40 :**

Les défis liés à la gestion des services d'aide à domicile sont importants : pénurie de personnel, augmentation de la demande, amélioration des conditions de travail.

Dans le cadre de l'expérimentation de la mobilité financée par le Conseil départemental des Landes, le CIAS du Marsan s'est portée volontaire pour expérimenter une flotte dédiée aux aides à domicile. Cette expérience vise à améliorer l'organisation du travail des aides à domicile leur permettant une plus grande flexibilité et efficacité dans leurs déplacements, renforcer l'attractivité du métier et réduire les coûts.

De ce fait, 5 véhicules de services (véhicules thermiques, électriques et sans permis) ont été mis à disposition des professionnels, avec remisage à domicile.

#### **Formation de préqualification d'auxiliaire autonomie avec le CDG40 :**

En 2025, le CIAS du Marsan a également conclu une convention d'adhésion au service remplacement dispositif préformation avec le Centre de Gestion des Landes (CGD40), associé au GRETA-CFA Aquitaine pour mettre en place des formations de préqualification d'auxiliaire autonomie (aide à domicile). Le SAD Aide a accueilli 6 stagiaires durant une formation d'une durée de 204 heures de partie pratique. Avec à l'issue de cette formation, un recrutement par le CDG 40 et une mise à disposition au bénéfice du SAD Aide du Marsan.

La convergence de ces deux engagements pour l'attractivité des métiers :

- Une équipe de remplacement dotée de véhicule de service a ainsi été constituée,
- L'accès à l'emploi d'auxiliaire autonomie par des candidats sans véhicule personnel ou permis (grâce à l'acquisition de deux véhicules sans permis).

### 4. Organisation du 3<sup>ème</sup> Salon des Seniors 2025 sur l'approche « PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DES AUTRES » :

Organisation sur 2 journées, avec au programme, conférence sur les proches aidants, pièce de théâtre, café-débat sur la lutte contre l'isolement social, l'organisation d'ateliers zen et bien-être, escape-game sur les mystères du sommeil, ateliers numériques, séances de sophrologie, évaluation des conditions physiques et repérage des fragilités.

Plus de 25 professionnels du territoire présents pour accompagner les aidants, autour de 3 axes, santé et bien-être, cadre de vie, droits et aides.

## À VENIR

#### ● Salon des seniors les 28 et 29 mai 2026 :

La 4<sup>e</sup> édition du Salon des Seniors se tiendra à l'Auberge Landaïse de Mont de Marsan. Cet événement territorial a pour objectif de promouvoir le bien vieillir à travers des ateliers et conférences dédiés à la prévention, notamment sur les thématiques de l'alimentation, du sommeil et de l'activité physique. Il contribue également à renforcer le lien social et à favoriser le maintien de l'autonomie des seniors. Cet événement rassemble une trentaine de partenaires et, en moyenne, 200 visiteurs.

#### ● Poursuite des actions de Lutte contre l'isolement des seniors :

La prochaine étape consistera à constituer une équipe de bénévoles, recrutés avec le soutien de Malakoff Humanis, qui organisera une première sensibilisation au bénévolat.

Par la suite, les bénévoles suivront un programme de formation spécifique à la lutte contre l'isolement social, dispensé par les Petits Frères des Pauvres. Une communication grand public sera par ailleurs déployée afin de mobiliser les citoyens autour de cette dynamique de lutte contre l'isolement social, en valorisant à la fois le repérage des situations d'isolement, l'engagement bénévole et la visibilité du CIAS du Marsan sur l'ensemble du territoire.

Financement : Commission des financeurs de la perte d'autonomie des Landes ; Malakoff Humanis ; Petits Frères des Pauvres ; CIAS du Marsan

#### ● Journée « dis tu m'aides » le 3 novembre 2026 :

Organisation avec la CARSAT et la MSA, d'une journée dédiée aux aidants. Cet événement vise à promouvoir les dispositifs d'accompagnement, de soutien et de répit destinés aux aidants du territoire, tout en valorisant l'engagement des acteurs locaux.

# 4

## UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

### PÔLE DOMICILE DU CIAS

L'événement sera coorganisé avec le Contrat Local de Santé, en cohérence avec les actions menées dans le cadre de la prévention et du soutien à l'autonomie.

Programme prévisionnel : stands d'information, tables rondes animées par une psychologue sur les thèmes : bien-être et santé. Illustrations en direct par un dessinateur. Repas convivial pour l'ensemble des participants.

Financement : CARSAT Aquitaine et MSA Sud Aquitaine

## EN CHIFFRES

#### SAD Aide

**132 612 h** pour **1 049** personnes accompagnées au domicile, prestations réalisées 7 jours sur 7 tout au long de l'année

#### SSIAD

**35 892** visites d'aides-soignantes pour **129** personnes accompagnées, **7** jours sur **7** tout au long de l'année

#### ESA

**1 073** séances pour **101** personnes accompagnées

#### PAD

**117 427** repas livrés pour **676** personnes accompagnées pour **365** déjeuners par an

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## RELAIS PETITE ENFANCE PÔLE PETITE ENFANCE - CIAS DU MARSAN

[5 agents (3,70 ETP)]

**Ouverture du Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistantes Maternelles) en 2008, rue Dominique de Gourgues à Mont de Marsan.**  
**Rattachement au CIAS du Marsan en 2009. Déménagement dans les locaux du CCAS en 2011.**  
**Financement CAF + MSA + CIAS du Marsan**

375 chemin de Nonères  
40000 Mont de Marsan

### ORGANISATION ET MISSIONS

Missions définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles + la lettre circulaire Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) + le guide référentiel des RPE + l'Ordonnance N°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles.

S'appuie sur le Schéma Départemental des Services aux Familles + Projet Global de Territoire.

### SERVICE INTERCOMMUNAUTAIRE À DESTINATION :

- > des assistants maternels, candidats à l'agrément et gardes à domicile : soutien à la pratique professionnelle, animation de temps collectifs itinérants, information sur le contrat de travail et la législation... ;
- > des parents, futurs parents : accompagnement dans leur recherche de mode d'accueil (guichet unique), lieu d'orientation et d'information sur les droits, actions de soutien à la parentalité... ;
- des enfants de 0 à 3 ans : éveil, socialisation, prévention, détection précoce...

## EN 2025

### 1. Bougeothèque :

**Deux sessions : du 23 au 26 avril et du 22 au 25 octobre 2025 - Dojo Tribune Benoît Dauga - Mont de Marsan**

Organisée depuis 2022 dans le cadre du Mois des familles landaises, par le Relais Petite Enfance(RPE) + le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), la Bougeothèque connaît un réel engouement auprès des familles du territoire. C'est un espace de jeu, d'éveil et d'apprentissage pour les enfants âgés de 0 à 3 ans qui vise à favoriser la motricité libre. Les coordinatrices du RPE et les accueillantes du LAEP sont présentes pour accueillir, observer et répondre aux sollicitations des familles. Cette animation a rassemblé :

- > en avril : 174 familles différentes ;
- > en octobre : 166 familles différentes.

Cette année encore, les familles ont exprimé leur grande satisfaction de pouvoir participer à une telle activité sur le territoire (échelle de satisfaction).



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE RELAIS PETITE ENFANCE

## À VENIR

### 2. Conférence parentalité : l'alimentation du jeune enfant

**14 octobre 2025 - Cinéma Grand Club - Mont de Marsan**

Dans le cadre de sa mission de soutien à la parentalité, le Pôle Petite Enfance (RPE + LAEP) organise depuis plusieurs années des conférences thématiques (sommeil, épuisement parental...) destinées aux parents, futurs parents ou encore professionnels de la petite enfance. Pour cette nouvelle conférence, la thématique de l'alimentation a été retenue (diversification alimentaire, prévention des allergies alimentaires, troubles de l'oralité) et a été animée par Evangeline Clark, chef de service Allergologie à l'hôpital Layné et Emma Chrit, diététicienne intervenante en pédiatrie à l'hôpital Layné. Cet événement a réuni 151 personnes (parents et professionnels de la petite enfance).

### 3. Professionnalisation des assistants maternels Tout au long de l'année 2025 - Mont de Marsan

Le RPE, en collaboration avec le GRETA Sud Aquitaine accompagnent les Assistants Maternels (AM) dans leur démarche de professionnalisation dans le cadre de la formation continue. 8 thématiques ont été proposées cette année : « SST », « Recyclage SST », « Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût », « Parler avec un mot un signe - niveau 1 », « Contes et histoires à raconter », « Communication interpersonnelle », « Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant », « Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau ».

Ces thèmes ont été choisis par les coordinatrices en fonction de leurs observations de terrain et des questionnements des AM.

En 2025, 75 AM ont pu ainsi partir en formation (contre 59 en 2024).

### Bonus :

Participation active au Projet Global de Territoire et au Comité Territorial Parentalité.  
Rencontres régulières dans ce cadre avec les services 0-30 ans de l'Agglomération (réunions interservices menées par la chargée de coopération).

### ● Partenariat Théâtre de Gascogne :

2026 sera tourné vers l'accès à l'art et à la culture du jeune enfant, concrétisé par un travail partenarial avec les Théâtres de Gascogne, la Médiathèque, le CaféMusic' et le Musée.

### ● Maison des 1 000 premiers jours :

Le CCAS de Mont de Marsan a déposé un projet de création d'une maison des 1 000 premiers jours qui a été validé par la CAF des Landes.

Les maisons des 1 000 premiers jours regroupent dans un lieu unique un ensemble de services pour accompagner les futurs, les nouveaux parents et leurs enfants durant la période des 1 000 premiers jours, c'est-à-dire du 4<sup>e</sup> mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant.

## EN CHIFFRES

- **282** familles ont pris contact avec le RPE pour une recherche de mode d'accueil ;
- **4** grandes actions de soutien à la parentalité sur l'année : **2** conférences parentalité + **2** Bougeothèques ;
- **244** assistants maternels agréés actifs sur le territoire et accompagnés par le RPE ;
- le RPE a facilité le départ en formation continue de **75** assistants maternels ;
- **224** ateliers d'éveil ont été animés.

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

[1 agent]

Créé en 2019, le Contrat Local de Santé est coordonné par un agent communautaire depuis juillet 2021. Il anime un réseau de partenaires autour d'un contrat signé par 9 partenaires (Agglo, ARS, CPAM, MSA, Préfecture, Conseil départemental, Centre Hospitalier, Éducation Nationale, CARSAT).

CIAS du Marsan  
326 rue de la Croix Blanche  
40000 Mont de Marsan

### À VENIR

**Nouvelle contractualisation en 2026 autour de 3 axes :**

**Axe stratégique 1 : favoriser l'attractivité du territoire :**

Objectif 1.1 - santé mentale  
Objectif 1.2 - santé environnementale

Objectif 1.3 - premiers recours  
**Axe stratégique 2 : accompagner les besoins spécifiques des habitants dans leur milieu de vie :**

Public 2.1 - parentalité  
Public 2.2 - seniors  
Public 2.3 - handicap  
Public 2.4 - jeunesse  
Public 2.5 - personnes en situation de précarité

**Axe stratégique 3 : développer la coordination entre les institutions, les services et les acteurs de prévention promotion de la santé**

Objectif 3.1 - communication  
Objectif 3.2 - interconnaissance  
Objectif 3.3 - transversalité et mutualisation  
Objectif 3.4 - création d'initiatives et d'innovations.

### EN 2025

#### ORGANISATION ET MISSIONS

Mise en réseau des partenaires, favoriser l'interconnaissance, créer des actions et des événements partenariaux.

##### 1. Forum Santé Jeunes :

13 et 14 novembre 2025 - Auberge Landaise - Budget : 6 000 €

A destination des lycéens et étudiants : 37 partenaires ont proposé des ateliers de 15 minutes aux 950 jeunes visiteurs sur des thématiques qui touchent les jeunes (vie affective et sexuelle, santé mentale, prévention des addictions, etc).

##### 2. Chasse aux SISM (Semaines d'Information sur la Santé Mentale) 10 octobre 2025 - Parcours dans la ville de Mont de Marsan (départ au Centre Hospitalier Sainte-Anne)

65 participants (lycéens, seniors, patients, résidents) sur un parcours de 4 kilomètres dans la ville de Mont de Marsan pour découvrir des lieux ressources en santé mentale (lieux de soins, lieux d'accueil, lieux d'entraide, de loisirs) répartis en 10 équipes afin de créer du lien social.

##### 3. Soirée d'accueil des internes en médecine :

14 novembre 2025 - Stade Montois Rugby

27 internes ont été accueillis sur leur première semaine de stage par l'équipe du Stade Montois Rugby et 3 coordinateurs du Contrat Local de Santé et de la CPTS du Marsan (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) lors d'un match à domicile.



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## PLATEFORME SOCIALE CIAS DU MARSAN

[4 agents]

La Plateforme Sociale du Marsan est une structure qui regroupe 7 associations, principalement d'aide alimentaire, dans un même lieu ainsi que différents services d'aide aux plus démunies (douche, laverie, accompagnement numérique, ateliers cuisine, prévention santé, insertion...) portés par la collectivité. L'équipe de coordination de la Plateforme Sociale (PFS) du Marsan est composée de 4 agents du CIAS du Marsan, travailleurs sociaux de formation.

243 chemin de l'Evasion  
40000 Mont de Marsan

### EN 2025

**ORGANISATION ET MISSIONS :**  
L'équipe de coordination gère les relations internes avec et entre les associations (écoute, conseils, recueil de demandes, cohabitation) et assure également l'interface entre les associations, Mont de Marsan Agglomération et le CIAS du Marsan. En plus du soutien aux associations, l'équipe a en charge de faire vivre la structure en mettant en place des ateliers à destination des associations et/ou des usagers, ainsi que des permanences de partenaires. Enfin, l'équipe de coordination est chargée d'assurer le fonctionnement général de la structure. Ainsi, elle a pour mission la vérification de la conformité des activités menées par les associations avec le règlement intérieur et la convention de mise à disposition. Au-delà de la coordination de la structure, les agents portent des missions annexes à savoir :  
- service social « Gens Du Voyage » (accompagnement social, domiciliation, contrat RSA...);  
- gestion du FLAJ (Fonds local d'Aide aux Jeunes).

##### 1. Accès à la culture : exposition photos dans l'espace accueil :

3 novembre au 5 décembre - PFS - Budget : 0 €

Pour 2025, l'équipe de coordination avait pour objectif de continuer à développer l'accès à la culture pour tous (public de la PFS, Service Social GDV...).

Différentes actions ont pu se mettre en place, comme par exemple la mise à disposition de places de rugby via un partenariat avec le SMR depuis l'an dernier, la distribution gratuite d'ouvrages...

Lors du dernier temps d'échange avec les associations, l'idée d'une exposition dans l'espace accueil a émergé. Après différents contacts, une action est formalisée avec Monsieur SAUBION, photographe amateur, qui propose la mise à disposition de son exposition à titre gracieux.

Il s'agit d'une douzaine de photos prises dans différents lieux du territoire où une sculpture nommée la voyageuse "se promène".

Cette exposition a été proposée à compter du 3 novembre pour le public.

Un vernissage lors de la 1<sup>ère</sup> semaine d'exposition a été proposé en présence de différents représentants de la collectivité, de l'artiste, des responsables associatifs et des partenaires. Pour cet événement, un partenariat avec une classe du lycée Robert Wlerick s'est mis en place. Ainsi, 4 élèves de terminale Métiers de l'Accueil ont assuré le service et l'accueil.

##### 2. Vide PFS :

17 septembre - PFS

L'équipe de coordination et les associations accueillies au sein de la structure ont proposé la 4<sup>ème</sup> édition du « VIDE PFS » de 9h à 16h.

L'idée première de cet événement est que chaque association propose un stand de produits neufs ou d'occasions à vendre comme un vide grenier. Le repas du midi est préparé et servi par l'équipe de coordination aux bénévoles des associations participantes.

C'est, aussi, une journée d'ouverture sur l'extérieur où les citoyens, les partenaires ou futurs partenaires peuvent venir rencontrer les associations, découvrir le fonctionnement (potentiellement proposer du bénévolat), échanger sur des projets ou des actions à développer...

En résumé, c'est une journée de partage au sens large que l'équipe de coordination tente de rendre productive au-delà des ventes.

# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

## BUS FRANCE SERVICES

Pôle administration générale, proximité et pilotage stratégique des ressources

[5 agents]

**Le Bus France Services (BFS) est un service itinérant créé en 2020, visant à rapprocher les services publics des habitants des communes rurales et périurbaines. Ce dispositif, déployé dans le cadre du programme national France Services, facilite l'accès aux démarches administratives garantissant l'accès aux droits pour tous proposant un accompagnement personnalisé et gratuit.**

**Centre technique Communautaire**  
40090 Saint-Avit  
Stationnement du camping-car

**Hôtel de Ville**  
40000 Mont de Marsan  
Responsable de service

### UN SERVICE DE PROXIMITÉ

« Mettre l'humain au cœur de l'accompagnement » : un service de proximité et une solution contre l'illectronisme.

- Le bus sillonne les communes de l'agglomération selon un calendrier précis, offrant ainsi une solution aux citoyens éloignés des administrations. Il permet de réaliser diverses démarches administratives liées à la CAF, la CPAM, France Travail, la CARSAT, la MSA, la DGFIP, ainsi que d'autres services publics et partenaires locaux.

- Un accompagnement personnalisé.

- Deux agents formés accueillent et guident les usagers dans leurs démarches.

### UNE SOLUTION CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE :

Le Bus France Services est également un levier important pour lutter contre l'exclusion numérique. En plus de fournir un accès à Internet et du matériel informatique, il propose des initiations aux outils numériques pour renforcer l'autonomie des citoyens.

### UN IMPACT FORT SUR LE TERRITOIRE :

Grâce à cette initiative, Mont de Marsan Agglomération favorise l'égalité d'accès aux droits et renforce la cohésion sociale sur son territoire. Ce dispositif itinérant constitue une réponse concrète aux défis de la désertification administrative en milieu rural.

### ORGANISATION ET MISSIONS :

1 responsable, 3 conseillères France Services et 1 conseillère numérique  
De l'information transversale de 1er niveau (bouquet de services de 11 opérateurs), à l'accompagnement de l'usager à partir de parcours de vie et sur des démarches spécifiques, le camping-car connecté « Bus maison France Services » porté par Mont de Marsan Agglomération articule présence humaine (2 conseillères France Services en permanence dans le Bus) et outils numériques (1 conseillère numérique hors le Bus). Il incarne la volonté d'un territoire résolument tourné vers la modernité et l'usage du numérique, mais en conservant des valeurs de relation et d'interaction avec les citoyens « l'humain avant tout ».

Grâce à ce service itinérant, 2 agents de Mont de Marsan Agglomération se rendent dans les 16 communes du territoire à raison de ½ journées de permanence par commune pour accompagner, aider et conseiller les habitants. L'objectif est de proposer à tous les publics (personnes âgées, jeunes, personnes isolées, en manque de mobilité, actifs...) une aide aux démarches administratives à l'accès aux droits (aides légales, impôts, retraite, justice, santé...) et un accompagnement.

## EN 2025

### 1. Participation aux journées portes ouvertes des structures France services :

*Vendredi 17 octobre - permanence exceptionnelle à la médiathèque Philippe Labeyrie*

*Samedi 18 octobre 2025 - marché St-Roch à Mont de Marsan*

Le service du Bus a organisé une permanence exceptionnelle dans le cadre des journées nationales des portes ouvertes des structures France services. Une belle visibilité pour le service avec plus de 30 personnes informées et renseignées sur l'offre de services et son itinérance.

### 2. Participation au film de présentation des services publics des Landes (État) :

*novembre 2025 - Préfecture des landes*

Évolution notable en 2025 : recrutement d'un conseiller numérique.

## À VENIR

- Hors le bus pour favoriser l'apprentissage aux usages du numérique (en place depuis le 1er janvier 2026) :



# 4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE BUS FRANCE SERVICES

1- Organiser et animer des ateliers thématiques sur l'ensemble des communes de l'agglomération avec dotation de matériels recyclé (ordi PIN40).

2- Sur RDV accompagner à leur domicile les habitants de Mont de Marsan Agglomération aux usages du numériques (mission en relation avec le Pôle domicile du CIAS, CCAS et les secrétaires de mairie).

- Projet (en cours de réflexion) : des permanences exceptionnelles tous publics (certains lundis matin et vendredis après-midi) à la Passerelle (qpv) et la médiathèque.

## EN CHIFFRES

- 4 388** accompagnements (1925 en 2024) dont 34 % de primo-usagers

- les publics accueillis se situent majoritairement dans une **tranche d'âge de 55 à 75 ans dont 54 % de femmes et 46 % d'hommes**



# UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

## UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

### ACCUEIL ET RELATIONS AUX USAGERS

[6 agents]

L'accueil de la mairie et de l'agglo sont des lieux privilégiés de contact entre l'usager et l'administration, des accueils de proximité qui – en répondant aux questions – diffusent énormément d'informations.

Deux sites implantés sur le territoire

**L'accueil Mairie**  
2 place du Général Leclerc  
40000 Mont de Marsan

**L'accueil Agglo**  
575 avenue du Maréchal Foch  
40000 Mont de Marsan

#### ORGANISATIONS ET MISSIONS

Le service est composé d'une responsable et de six agents : trois agents d'accueil, deux agents au courrier et un agent d'accueil polyvalent « Pôle Ressources ».

#### 1/Missions principales du service Accueil

Gestion de l'accueil physique et téléphonique  
Accueil, orientation, accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives  
Diffusion des différentes actualités de la municipalité et de l'agglomération  
Gestion du standard téléphonique, réception et orientation des appels vers les services compétents  
Gestion des doléances (problème de voirie, d'éclairage, de dégradation etc.)  
Distribution et gestion des rouleaux de sacs jaunes « tri-sélectif »

#### 2/Missions principales du service Courrier

Réception quotidienne à La Poste du courrier « entrant » (lettres et colis)  
Prise en charge de l'affranchissement et du transport du courrier « sortant » (lettres et colis)  
Gestion des envois en nombre (Téléalarme, magazines M2Mag, etc.)  
Transfert et suivi des parapheurs  
Distribution du courrier dans les services des quatre entités (Ville, Agglo, CCAS, CIAS), des écoles et des mairies de l'agglomération  
Distribution et récupération du courrier dans différentes structures extérieures (préfecture, tribunal, conseil départemental, Théâtre de Gascogne, etc.).

#### 3/Missions principales « agent Pôle Ressources »

L'Agent d'accueil polyvalent du Pôle Ressources assure le remplacement du personnel absent (congrés, formations, maladie, etc.), au sein des accueils des quatre entités (Ville, Agglo, CCAS, CIAS), pour éviter toute rupture.  
Remplacements effectués en 2025 : CCAS, Accueil Agglo, Ressources Humaines et Guichet Éducation.

### EN 2025

#### 1. Deux permanences – deux Conciliateurs de Justice

Gestion et prise des rendez-vous par les agents d'accueils en concertation avec les Conciliateurs (20 permanences – 67 personnes.).

#### 2. Période estivale

L'été est une période riche en événements et en manifestations (Flamenco, Fêtes de la Madeleine, etc.) : le nombre d'appels téléphoniques augmente.

#### 3. L'exposition « Toros y Arte » pendant les Fêtes de la Madeleine

L'accueil du public est assuré par deux agents d'accueil de Mont de Marsan Agglomération (2150 Visiteurs le week-end du 19/20 juillet).

### À VENIR

#### Nouveautés en 2026

> Enquête de satisfaction

> Le Tour de France

### EN CHIFFRES

- Nombre d'appels en mairie : **35 655**, soit **146** appels/jour
- Période estivale juin/juillet : **8 866**, soit **216** appels/jour
- Nombre d'appels à l'agglo : **14 842**, soit **60** appels/jour
- Nombre de courriers envoyés pour les **4** collectivités : **66 049**, soit une dépense de **85 502 €** (optimisée grâce à des envois en nombre)
- Nombre rouleaux sacs jaunes de « tri-sélectif » : **256** cartons de **12** rouleaux de **25** sacs : **3 072** rouleaux distribués, **76 800** sacs jaunes.

# 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

## PÔLE POPULATION - CITOYENNETÉ

[11 agents]

Services régaliens placés sous l'autorité du préfet et du procureur de la république (état civil, élections, titres d'identité).

Service placé sous l'autorité municipale (pouvoir de police du Maire) pour le service des cimetières.

### EN 2025

- Mise en place d'un nouveau columbarium au sein du cimetière de Saint-Vincent-de-Paul 20 000 € novembre 2025
- Mise en place d'un système file d'attente au sein de l'entité titres d'identité (offert par l'éditeur du logiciel de prise de rendez-vous)
- Mise en place d'un service archive recrutement d'un agent en reclassement et évolution notable du changement des archives (travail en partenariat avec le parc technique municipal et le service informatique qui ont permis d'aménager un espace travail pour l'agent)
- Modification des horaires du service 8h-16h30 pour les 4 entités
- Adaptation des horaires du service cimetières aux aléas des températures estivales



Mise en place d'un boîtier qui permet au public de s'identifier en salle d'attente

**Hôtel de ville**  
2 Place du Général Leclerc  
40000 Mont de Marsan  
● cellule état civil  
● titres d'identité  
● animation numérique

**Service cimetière**  
44 boulevard d'Haussez  
40000 Mont de Marsan

#### ORGANISATIONS ET MISSIONS

##### Gestion de l'état civil :

- > enregistrement des naissances, mariages, décès, enfants sans vie, PACS
- > gestion des registres de l'état civil (mentions mise à jour)
- > gestion des livrets de famille,
- > auditions à mariage,
- > instruction des dossiers de demande de changement de nom et prénoms.

##### Gestion des titres d'identité

- > instruction, suivi et remise des titres
- Gestion des élections
- > préparation et gestion complète de l'organisation matérielle, administrative, et politique, des scrutins électoraux.

##### Gestion des cimetières

- > Entretien des 4 cimetières communaux, gestion et suivi des concessions

##### Gestion des syndicats et débits de boissons

##### Gestion de l'animation numérique

Gestion du recensement militaire et de la campagne annuelle de recensement de la population.



Mise en place columbarium situé au cimetière de Saint-Vincent-de-Paul

### À VENIR

- Création d'un espace dédié à l'animation numérique et au recensement de la population à l'intérieur du service CNI PASSEPORT
- Reprise de concessions dans l'ensemble des cimetières communaux : 20 000 €
- Mise en place de mono cuve pour le carré des indigents : 10 000 €
- Mise en place d'un columbarium au cimetière de Saint-Médard : 14 000 €

# 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

PÔLE POPULATION - CITOYENNETÉ

## EN CHIFFRES

Tableau d'activité pôle population

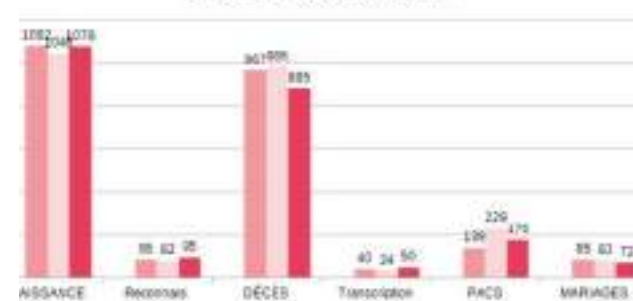
2025

| MOIS      | NAISSANCE |          | DÉCÈS |               | PACS | MARIAGES | PASSEPORTS  |        | C.N.I       |        | ANIMATION NUMÉRIQUE |        |                     |        | CIMETIÈRE - VENTE |         |        |
|-----------|-----------|----------|-------|---------------|------|----------|-------------|--------|-------------|--------|---------------------|--------|---------------------|--------|-------------------|---------|--------|
|           | Naissance | Recevois | Acte  | Transcription |      |          | Instruction | Remise | Instruction | Remise | Carte Blanche       | Permis | Pré-inscription CNI | Divers | Columbarium       | Concess | Tombes |
| Janvier   | 36        | 5        | 79    | 7             | 10   | 3        | 268         | 178    | 297         | 198    | 8                   | 1      | 1                   | 1      | 8                 | 3       | 10     |
| Février   | 93        | 4        | 60    | 2             | 14   | 2        | 254         | 286    | 245         | 236    | 7                   | 4      | 1                   | 4      | 2                 | 4       | 3      |
| Mars      | 96        | 6        | 60    | 2             | 14   | 4        | 222         | 226    | 322         | 226    | 4                   | 1      | 19                  | 9      | 1                 | 3       | 1      |
| Avril     | 70        | 8        | 60    | 0             | 15   | 8        | 209         | 206    | 340         | 293    | 4                   | 10     | 32                  | 2      | 1                 | 8       | 3      |
| Mai       | 84        | 8        | 75    | 6             | 16   | 8        | 193         | 187    | 319         | 275    | 2                   | 6      | 7                   | 1      |                   | 4       | 4      |
| Juin      | 97        | 11       | 74    | 7             | 13   | 8        | 268         | 198    | 294         | 341    | 10                  | 10     | 17                  | 0      | 4                 | 1       | 9      |
| Juillet   | 93        | 10       | 71    | 7             | 20   | 8        | 131         | 245    | 246         | 381    | 3                   | 6      | 17                  | 1      | 2                 | 2       | 3      |
| Avril     | 96        | 12       | 67    | 4             | 17   | 11       | 193         | 185    | 290         | 289    | 1                   | 8      | 12                  | 0      | 3                 | 3       | 4      |
| Septembre | 108       | 5        | 62    | 2             | 8    | 11       | 209         | 204    | 311         | 310    |                     |        |                     |        | 1                 | 0       | 2      |
| Octobre   | 86        | 9        | 62    | 2             | 16   | 7        | 227         | 238    | 298         | 323    |                     |        |                     |        | 5                 | 2       | 11     |
| Novembre  | 98        | 13       | 80    | 8             | 14   | 0        | 171         | 183    | 230         | 224    |                     |        |                     |        | 2                 | 3       | 11     |
| Décembre  | 99        | 4        | 81    | 3             | 19   | 4        | 167         | 187    | 210         | 204    |                     |        |                     |        | 8                 | 0       | 3      |
| TOTAL     | 1078      | 95       | 885   | 50            | 176  | 72       | 2438        | 2453   | 3381        | 3395   | 30                  | 38     | 80                  | 12     | 24                | 33      | 69     |

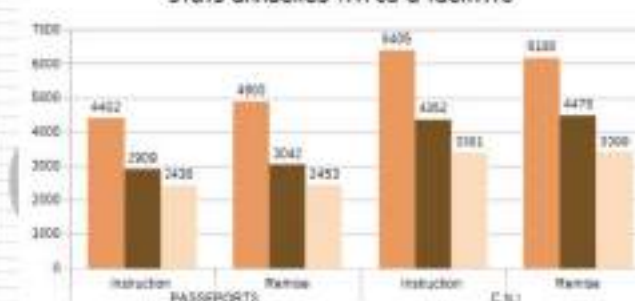
### STATISTIQUES ANNUELLES

| NAISSANCE | ANIMATION | DÉCÈS | TRANSCRIPTION | PACS | MARIAGES | PASSEPORTS  | C.N.I  |             |        | ANIMATION NUMÉRIQUE |        |                     |        | CIMETIÈRE - VENTE |         |        |
|-----------|-----------|-------|---------------|------|----------|-------------|--------|-------------|--------|---------------------|--------|---------------------|--------|-------------------|---------|--------|
| Naissance |           | Acte  |               |      |          | Instruction | Aperte | Instruction | Remise | Carte Blanche       | Permis | Pré-inscription CNI | Divers | Columbarium       | Concess | Tombes |
| 1002      | 96        | 967   | 40            | 129  | 85       | 4482        | 4806   | 8405        | 6100   | 57                  | 80     | 125                 | 18     | 23                | 17      | 63     |
| 1046      | 82        | 896   | 34            | 120  | 88       | 2988        | 3042   | 4352        | 4478   | 60                  | 88     | 77                  | 11     | 17                | 26      | 81     |
| 1078      | 95        | 885   | 50            | 176  | 72       | 2438        | 2453   | 3381        | 3395   | 30                  | 38     | 80                  | 12     | 21                | 30      | 60     |

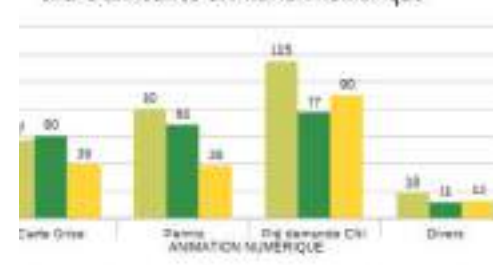
stats annuelles état civil



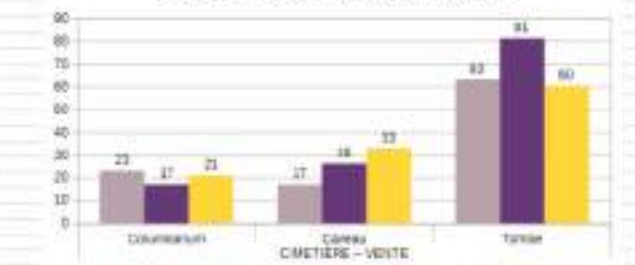
stats annuelles titres d'identité



stats annuelles animation numérique



stats annuelles vente cimetière

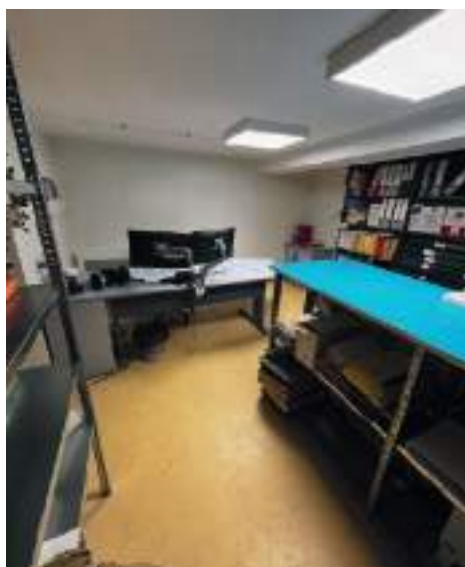
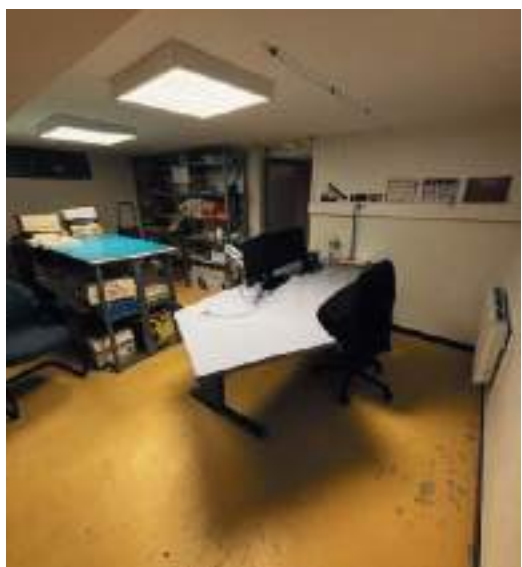




Aménagement du 1<sup>er</sup> étage du service cimetière en archive du service population



Travail de tri et élimination commencé dans la salle des archives située au sous sol du bâtiment de l'hôtel de ville



Création d'un poste informatique situé au sous-sol du bâtiment de l'Hôtel de Ville pour l'agent en charge des archives

# 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

## POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES ET CRÉMATORIUM MUNICIPAL

[19 agents]

Le pôle funéraire offre un accompagnement soigné et soucieux des attentes des familles en deuil, dans le plus grand respect de leurs volontés, coutumes ou religions.

Régie des Pompes Funèbres Municipales  
188 avenue Maréchal Foch

Complexe Funéraire Municipal  
(Régie du crématorium et du funérarium)  
646 avenue de Canenx  
40000 Mont de Marsan

Depuis 1985, la ville de Mont de Marsan se dote d'une régie municipale des pompes funèbres, laquelle a exercé un monopole sur l'activité jusqu'en 1998, date de l'ouverture du marché à la concurrence.

La Régie devient alors un Service Public Industriel et Commercial (SPIC), doté de la simple autonomie financière et administré par un conseil d'exploitation. La collectivité a procédé à la construction d'un premier funérarium en 1992, puis, en 2012 à la réalisation d'un complexe funéraire comprenant un crématorium et un plus grand funérarium. Une salle de cérémonie, implantée au sein du crématorium, permet l'organisation d'hommages aux défunts.

### ORGANISATION ET MISSIONS :

- 1 directeur du Pôle Funéraire
- 1 régisseuse (régie des PFM et régie du crématorium)
- 1 responsable technique du complexe funéraire (funérarium et crématorium) et maître de cérémonie au crématorium
- 1 responsable du service PFM et conseillère funéraire
- 1 personne à l'accueil de l'agence des PFM
- 5 conseillers funéraires et maîtres de cérémonies aux PFM
- 5 agents funéraires et porteurs au funérarium
- 1 agent funéraire et accueil au funérarium
- 3 agents maîtres de cérémonies au crématorium

## EN CHIFFRES

- C.A. des Pompes Funèbres Municipales : **1 995 129,50 €**
- Convois funéraires : **539**
- Admissions au funérarium : **551**
- C.A. du crématorium : **690 957,12 €**
- Créations : **1 099**

## EN 2025

### Construction de la salle de convivialité du crématorium :

Le 1<sup>er</sup> octobre a marqué la réception des travaux et l'ouverture de la salle de convivialité du crématorium, un nouvel espace destiné à accueillir les familles et les proches dans un cadre propice au recueillement et au partage après les cérémonies de crémation.

## À VENIR

### Étude de faisabilité pour l'agrandissement du complexe funéraire :

Dans le cadre de l'évolution de l'activité et afin de répondre à l'augmentation de la demande en matière de services funéraires, une étude de faisabilité sera engagée en vue de l'agrandissement du complexe funéraire.

Le projet d'extension envisagé comprend l'acquisition et l'installation d'un second appareil de crémation, la réalisation d'une **deuxième salle de cérémonie d'une capacité d'environ 250 places pour le crématorium, ainsi que la création de trois salons funéraires supplémentaires destinés au funérarium.**

Cette étude aura notamment pour objectif d'analyser les aspects techniques, architecturaux, réglementaires, environnementaux et financiers liés à la réalisation de cette extension, ainsi que les modalités de son intégration au sein du site existant.



Salle de convivialité du crématorium

## UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

**POLICE MUNICIPALE**  
PÔLE PRÉVENTION ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

[26 agents]

6 place du Général Leclerc  
40000 Mont de Marsan

## ORGANISATION ET MISSIONS :

La police montoise est née sous les mandats du Maire Charles Lamarque-Cando (1962-1983) avec à ses débuts, trois agents en charge principalement du stationnement et des marchés. Ensuite, c'est Philippe Labeyrie, maire de 1983-2008, qui déploie des ilotiers vers la fin d'année 1996. Ils sont appelés « gardes municipaux » et sont associés à un service s'occupant du stationnement. La loi du 15 avril 1999 met en place leur cadre actuel et assure leur reconnaissance comme un élément important du paysage sécuritaire français et sur Mont de Marsan.

Nombre d'agents : 1 directeur de pôle, 15 policiers municipaux, 1 garde champêtre, 6 ASVP, 1 placier, 2 secrétaires et recrutement en cours d'1 garde champêtre.

Quelques-unes des différentes missions de la Police municipale :

- Prévention et sécurité aux abords des établissements scolaires ;
- Gestion des objets perdus ou trouvés ;
- Déclaration de pertes de documents (carte nationale d'identité, etc) ;
- Établissement des dossiers pour les regroupements familiaux ;
- Attestation d'accueil pour les étrangers ;
- Enregistrement des déclarations pour les chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie ;
- Surveillance générale et sectorielle des quartiers et de la voie publique ;
- Surveillance dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances ;
- Sécurité lors de certaines manifestations (patronales, culturelles, commémoratives, etc).



## EN 2025

## 1. Recrutement et lancement d'un binôme de gardes champêtres :

*1<sup>er</sup> février - Pôle tranquillité et sécurité publique*

Le garde champêtre est compétent pour constater, par procès-verbal, les contraventions ainsi que certains délits portant atteinte aux propriétés rurales et forestières. Il est également habilité à relever les infractions aux arrêtés de police municipale et préfectorale. Dans l'exercice de ses prérogatives, il dispose notamment du droit de suite et du pouvoir de séquestre, et peut requérir l'assistance d'un officier de police judiciaire.

Ses compétences matérielles s'étendent à un champ particulièrement large, couvrant plus de 150 domaines d'intervention, incluant notamment la police de la circulation, la police de l'eau et la police de l'urbanisme. Cette extension traduit une évolution significative de ses attributions, désormais orientées vers des enjeux contemporains tels que la protection de l'environnement et la préservation des espaces naturels.

Le quotidien du garde champêtre s'articule autour de plusieurs missions clés :

- Assurer la police rurale : contrôle des infractions aux arrêtés municipaux (nuisances sonores, brûlage de déchets, divagation des animaux)
- Préserver l'environnement : lutte contre les dépôts sauvages, surveillance des sites protégés, actions de sensibilisation auprès des habitants
- Surveiller les activités agricoles et forestières : contrôle des feux, respect des réglementations d'exploitation forestière, prévention des incendies
- Assurer la médiation sociale : rôle d'écoute et de conseil pour les citoyens en cas de litiges ou de conflits mineurs
- Participer aux enquêtes : en collaboration avec la police nationale ou les policiers municipaux, il peut constater certaines infractions administratives ou pénales



UN TERRITOIRE PROCHE  
DE SES HABITANTS  
POLICE MUNICIPALE



## 2. Besoins en sécurité rurale en hausse

Il y a une vraie demande sur :

- dépôts sauvages
  - atteintes à la biodiversité
  - conflits d'usage (chasse, agriculture, riverains)
- Cela s'inscrit dans la montée des enjeux liés à la police de l'environnement.
- Opportunité : proposer un service complémentaire aux forces existantes.

### 3. Freins immédiats

- Budget limité
- Recrutement difficile (statut spécifique)

**A moyen terme (3-5ans) :**

## 1. Montée en puissance des enjeux environnementaux

Avec :

- transition écologique
  - pression sur les ressources naturelles
  - multiplication des infractions environnementales
- Le rôle des gardes champêtres peut devenir stratégique.

## 2. Positionnement à forte valeur ajoutée

Un service moderne peut se différencier :

- spécialisation environnement / biodiversité
- usage de technologies
- médiation rurale

### 3. Profession en revalorisation

Même si historiquement en déclin, le garde champêtre revient dans les politiques publiques rurales.

Possibilité de :

- recréer une présence de terrain
- renforcer le lien avec les habitants.

## EN CHIFFRES

| QWELQUES CHIFFRES 2015 ET 2016                  |                             |                           |
|-------------------------------------------------|-----------------------------|---------------------------|
|                                                 | 2015                        | De 2010/2006 au 2016/2016 |
| OBJETS TROUVES                                  | 1160                        | 238                       |
| DECLARATIONS DE PETIT CHI                       | 196                         | 171                       |
| DECLARATION PERDU CHI                           | 126                         | 94                        |
| AFFICHES CHI EN PERDU                           | 247                         | 41                        |
| CHI EN HOSPITALISATION                          | 1148                        | 171                       |
| AUTRES CHI EN QUATRE MOIS EN ATTENTE D'ADOPTION | 204                         | 206                       |
| ADOPTE PAR UN MAÎTRE                            | 83                          | 33                        |
| AUTRES CHI EN ATTENTE D'ADOPTION                | 122                         | 22                        |
| PRODUCTION SYNTHETIQUE HIRONNACHES              | 34 (à compter de 2016/2016) | 11                        |
| ADOPTE PAR UN MAÎTRE                            | 446                         | 238                       |
|                                                 |                             |                           |
| CHI                                             | 1642                        | 250                       |
| CHI                                             | 1263                        | 289                       |
| CHI EN COURSE                                   | 181                         | 43                        |
| CHI EN COURSE                                   | 121                         | 83                        |
| CHI EN COURSE                                   | 161                         | 71                        |
| CHI EN COURSE                                   | 90                          | 6                         |
| CHI EN COURSE                                   | 81                          | 33                        |
| CHI EN COURSE                                   | 169                         | 129                       |
| CHI EN COURSE                                   | 33                          | 21                        |
| CHI EN COURSE                                   | 40                          | 8                         |
| CHI EN COURSE                                   | 60                          | 30                        |
| CHI EN COURSE                                   | 25                          | 21                        |
| CHI EN COURSE                                   | 41                          | 16                        |
| CHI EN COURSE                                   | 22                          | 8                         |
| CHI EN COURSE                                   | 11                          | 9                         |
| CHI EN COURSE                                   | 41                          | 14                        |
| CHI EN COURSE                                   | 37                          | 13                        |
| CHI EN COURSE                                   | 41                          | 18                        |
| CHI EN COURSE                                   | 120                         | 73                        |
| CHI EN COURSE                                   | 50                          | 19                        |
| CHI                                             | 93                          | 4                         |
| CHI EN COURSE                                   |                             |                           |

## À VENIR

### COURT TERME (1-2 ANS)

## 1. Faisabilité – cadre légal

Avec au départ un besoin de définir les missions : ruralité, environnement, incivilités.

# 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

## SERVICE VIE DES QUARTIERS

[1 agent]

Le service vie des quartiers existe depuis 2008. Sa mission est d'encadrer et d'accompagner les conseils de quartiers montois. Ces instances de démocratie participative permettent aux habitants de se réunir et de coconstruire des projets d'amélioration de leurs cadres de vie.

Hôtel de Ville  
2 place du Général Leclerc  
40000 Mont de Marsan

### ORGANISATION ET MISSIONS :

Au total, 5 conseils de quartier sont formés sur le territoire municipal. Ils sont centrés autour de quartiers historiques : îlot 1 (Centre-ville), îlot 2 (Saint-Jean-d'Août), îlot 3 (Barbe d'or), îlot 4 (Saint-Médard), îlot 5 (Dagas-Beillet). Composés d'élus(e)s et de citoyens, ces groupes d'échange accouchent de concertations visant l'amélioration du cadre de vie. Les conseillers peuvent proposer des travaux d'aménagements mais également suggérer et encadrer des animations.

## EN 2025



### 1. Fête des jardins :

**Dimanche 27 avril 2025 - Parc Jean-Rameau - Budget : 3 026,07 €**

5 000 visiteurs ont découvert les stands d'horticulteurs, de producteurs, de créateurs installés dans les allées du parc Jean Rameau. Une journée champêtre et animée sur le thème de la nature.

### 2. Halloween des conseils de quartier :

**vendredi 31 octobre 2025 - Hall de Nahuques - Budget : 1 806,95 €**

Plus de 2 000 enfants montois ont passé une après-midi sur le thème d'Halloween au Hall de Nahuques. Au programme bar à bonbons, jeux en bois, concours de déguisement et boum pour enfants.

### 3. Séance de ciné plein air :

**samedi 4 octobre 2025 - Jardin public Laulom - Budget : 1 834,06 €**

Financée par les conseils de quartier, cette séance a permis de mettre en valeur le nouveau théâtre de verdure de l'îlot Laulom. Les montois ont été au rendez-vous pour venir croquer la pellicule.



# 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS SERVICE VIE DES QUARTIERS

### Évolutions notables :

Au cours de l'année 2025, des réunions publiques ont été convoquées dans chacun des 5 îlots. En effet, ces moments d'échange permettent aux citoyens de prendre connaissance en détail du travail des conseils de quartier. Au-delà c'est aussi l'occasion pour les montois de rencontrer et de dialoguer directement avec Monsieur le Maire.

Au volet des animations, on note deux nouveaux temps forts. D'abord, la **séance de ciné plein air** organisée et financée par les conseils de quartier au niveau du théâtre de verdure de l'îlot Laulom. Ensuite, la proposition d'une nouvelle animation à l'occasion des fêtes de fin d'année avec la **première bourse aux jouets des conseils de quartier**.

Concernant les travaux, le projet de liaison douce, reliant le quartier des Couturelles à Saint-Pierre-du-Mont s'est terminé en fin d'année. Des travaux plus ponctuels comme l'achat et la pose de mobiliers urbains dans des zones désignées par les conseils de quartier, au regard des suggestions de la population et de l'expérience quotidienne, ont pu se faire. C'est le cas des bancs rue Gambetta ou encore des appuis vélos implantés au niveau du square du Brésil.

Au-delà d'une coopération renforcée avec les services techniques et les équipes du Parc Technique Municipal (PTM) pour coconstruire des projets, les conseillers de quartier ont collaboré avec les jeunes en services civiques à l'occasion de la fête d'Halloween. Preuve que l'intelligence collective est aussi intergénérationnelle.

## À VENIR

Pour l'année 2026, l'objectif majeur est de faire aboutir les nombreuses propositions de travaux formulées par les conseils de quartier, tout en faisant perdurer et évoluer les animations existantes, et ce malgré un renouvellement des effectifs des conseillers au cours de l'année.

## EN CHIFFRES

- Budget de fonctionnement = **10 000 €**
- Budget d'investissement = **100 000 €**
- **Une cinquantaine de citoyens montois** investis pour améliorer leurs cadres de vie quotidien
- **24 animations** organisées tout au long de l'année aux quatre coins de la ville
- **5 réunions publiques** pour exposer les travaux des conseils de quartier



# 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

## CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

[1 agent]

**Le Conseil de Développement (Codev) de Mont de Marsan Agglo, relevant du « Pôle Administration Générale – Services relations citoyennes et vie participative », est une assemblée consultative composée de bénévoles.**

**Relancé en 2022, il s'attache, dans sa représentativité, à prendre en compte la diversité des forces vives du territoire. Le Codev est à l'écoute des citoyens. Il mobilise l'expertise de ses membres pour contribuer à éclairer l'action publique par la production de rapports et d'avis.**

Hôtel de Ville (2<sup>ème</sup> étage DGS)  
2 place du Général Leclerc  
40000 Mont de Marsan

### ORGANISATION ET MISSIONS :

Une organisation active :

- un président désigné par les membres
- un bureau composé de 9 membres
- une réunion plénière par trimestre décentralisée dans l'une des 18 communes du territoire.

Les 3 collèges du Codev sont composés des acteurs du monde économique, de la vie associative, des organisations syndicales, des services publics, des personnes qualifiées et des citoyens volontaires de notre territoire.

Le Conseil de Développement conduit ses travaux sur saisine de l'intercommunalité ou par auto-saisine. Il peut proposer à la collectivité tout sujet qui lui semble refléter une attente de la population.

D'autres missions complémentaires peuvent être exercées :

- animation du débat public, en créant un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée entre acteurs divers et citoyens,
- animation des réseaux d'acteurs et valorisation des initiatives et des projets citoyens,
- à l'écoute du territoire et des attentes de ses habitants pour percevoir les dynamiques citoyennes et les signaux faibles des évolutions sociétales,
- portage des actions et des expérimentations qui peuvent être reprises et pérennisées par d'autres.

## EN 2025

### 1. Conférence-débat sur les circuits courts :

**lundi 24 mars 2025 - CaféMusic Mont de Marsan - Budget : 600 €**

Face aux défis environnementaux et aux attentes croissantes des consommateurs pour une alimentation plus saine et locale, cet événement qui a réuni un large public a permis d'échanger avec des acteurs engagés du territoire : maraîchers, producteurs, exploitants agricoles (La Ferme de Burté, l'AMAP du Moun, les Fermiers du Landes'main, l'épicerie coopérative des Colibris...). Leur expérience et leurs modes de production et de commercialisation ont été au cœur des discussions.

Cette rencontre fut également l'occasion de découvrir l'expérimentation en cours dans plusieurs cantines scolaires de l'agglomération, visant à introduire davantage de produits locaux dans les repas des enfants.

### 2. Signature de la Charte de coopération entre le CESER NA et la CRCD (Coordination Régionale des Codev)

**jeudi 10 avril 2025 - Hôtel de Région à Bordeaux - Budget : 100 €**

Cette signature s'est déroulée en présence des représentants et représentantes de 15 Codev de Nouvelle-Aquitaine, du Président Yves JEAN et de plusieurs membres du CESER de Nouvelle-Aquitaine, symbole de l'engagement du territoire en faveur d'une démocratie plus participative.

Cette charte marque une étape importante dans le renforcement de la collaboration entre les Codev de Nouvelle-Aquitaine et le CESER, instance majeure favorisant l'implication de la société civile et la prise en compte de ses propositions dans le cadre du débat public régional.

A travers ce partenariat, la CRCD et le CESER de Nouvelle-Aquitaine s'engagent à :

- partager leurs expertises et analyses,
- co-construire des avis et recommandations sur des thématiques d'intérêt commun,
- favoriser la diffusion et l'appropriation des enjeux régionaux,
- expérimenter de nouvelles modalités de concertation et de participation.

# 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

### 3. 15e Rencontres nationales des Codev :

**du 24 au 25 septembre 2025 - Toulouse - Budget : 1 000 €**

Les Conseils de développement se sont retrouvés à Toulouse à l'occasion de ces 15e Rencontres nationales.

Ce temps fort a rassemblé 78 Codev issus de toute la France.

Élus, membres et techniciens ont pu participer à des visites culturelles, des plénières et des ateliers, afin de partager des expériences, d'approfondir les pratiques et de réfléchir collectivement à l'avenir de la participation citoyenne à l'échelle intercommunale à l'horizon 2026.

## À VENIR

À noter que le mandat du Codev s'est terminé avec celui des élu.e.s communautaires, soit en mars 2026.

## EN CHIFFRES

● **2 réunions plénières**, décentralisées à Laglorieuse et Lucbardez-et-Bargues : ces réunions permettent de mieux connaître les communes qui accueillent les travaux du Codev et de favoriser les échanges entre les membres et les élu.e.s locaux

● **2 conférences-débat** grand public (énergies renouvelables et circuits courts) réunissant chacune **plus de 100 personnes**

● **4 visites de site** (CaféMusic, Musée de l'aviation de la BA 118, Palais de justice, Archives départementales) : découverte de 4 lieux emblématiques du territoire

● **5 réunions** de travail sur la saisine du Vieillissement (10 h de débats)

● **13 rencontres** avec les maires de l'agglomération sur cette même saisine, qui ont pu évoquer la situation des aînés dans leur commune respective.



# 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

## PARC TECHNIQUE MUNICIPAL

Services techniques

[131 agents]

Le PTM de Mont de Marsan, lié à l'existence de la commune, connaît sa forme actuelle depuis 2015, année de mutualisation des collectivités Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo.

Il assure des missions de service public sur l'ensemble du patrimoine bâti et urbain : entretenir, réparer, moderniser, construire, sécuriser et accompagner les usagers dans leur quotidien.

111, rue Eugène Dauba  
40 000 Mont de Marsan

### ORGANISATION ET MISSIONS :

Le PTM est organisé autour de 4 services « opérationnels » : Moyens Généraux, Événementiel, Cadre de vie et Bâtiments. La dimension « administrative » est placée sous l'autorité directe de la Direction.

#### > Administration :

service à l'usager/secrétariat, gestion budgétaire et commande publique, comptabilité analytique, ressources humaines, direction.

#### > Moyens généraux :

magasin général mutualisé, garage mécanique, contrôles techniques, station-service et logistique. Placé au centre du dispositif opérationnel de la collectivité, il assure la fourniture des ressources matérielles pour un fonctionnement optimal et permanent des autres services/directions : mise à disposition de matériels, de matériaux, de consommables et fournitures diverses, ainsi que de services.

#### > Cadre de vie :

propreté urbaine, brigade environnement, déchèterie, mobilier urbain et équipements dynamiques. Ce service est tourné vers la préservation, l'embellissement, la salubrité publique et la sécurité des équipements de l'espace urbain. Activé 365 jours/an, ce service est le plus « visible » par nos administrés car exposé quotidiennement aux interventions en extérieur.

#### > Événementiel :

vie locale, fêtes et manifestations, gardiennage, nettoyage et entretien, prestations de service. Ce service est en charge de collecter et de traiter toutes les demandes de soutien aux festivités, manifestations, commémorations, locations de salles, mise à disposition de locaux, etc, pour que les demandeurs puissent bénéficier d'un soutien technique, mais aussi administratif, voire financier pour mener à bien un projet ou faire vivre leur association.

#### > Bâtiments :

tous les corps d'état « essentiels » sont représentés : maçonnerie, charpente, menuiserie, électricité, plomberie, métallerie, peinture et un service d'intervention rapide. Service mutualisé pour intervenir dans/sur les bâtiments ; son savoir-faire et sa souplesse d'intervention le rendent incontournable pour entretenir, rénover, réparer, construire ou pallier toute urgence.

## EN 2025

### 1. Accompagnement sur l'événementiel :

Activité événementielle record, avec un agenda très dense de mai à octobre inclus - Ville de Mont de Marsan - Budget : 0 € mais répercussions sur heures supplémentaires au niveau DRH.

Accompagnement administratif et technique sur 525 manifestations en 2025 à caractères social, culturel, cultuel, sportif, protocolaire et festif.

### 2. Remise en état des écoles : printemps et automne - écoles de l'agglomération - Budget : 70 000 € (enveloppe de fournitures au PTM) + crédits gérés par le pôle technique / patrimoine.

Sécurisation, modernisation, embellissement et accompagnement à la réalisation de projets pédagogiques des écoles montoises et des autres communes.

### 3. Mise en service de l'application citoyenne Thelma :

à compter de mai 2025 - espace urbain montois - Budget : 0 € pour PTM.

Réception de signalements émis par les usagers via une application mobile téléchargeable gratuitement impliquant :

- l'accusé réception du signalement
- l'analyse et le traitement de la demande
- la prise en compte de la demande et son traitement
- la réalisation de l'intervention
- le compte-rendu au demandeur.



Ecole de l'Argenté, création de nouveaux bancs

# 5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS PARC TECHNIQUE MUNICIPAL

### Bonus :

Concernant le PTM, **237 interventions**

- 91 interventions sur la thématique feux et éclairage public
- 126 interventions sur la thématique propreté urbaine
- 20 interventions sur la problématique signalisation et mobilier urbain.

### Évolutions notables :

- Inauguration Jardin public Laulom
- Inauguration avenue de Sabres, 1ère tranche
- Entretien supplémentaire sans effectifs associés
- Convention de mise à disposition de personnel de nettoyage et entretien auprès du TdG
- Facturation sans compensation de personnel
- Mise en exploitation du CaféMusic avec personnel de nettoyage et entretien
- Surface doublée sans révision de l'effectif
- Prise en charge de la gestion de l'ensemble de la flotte de véhicules et engins pour le compte de la collectivité mutualisée (ville et agglo).

## À VENIR

- 49 chantiers prévus en travaux en régie (travaux importants) sur 2026 pour le service Bâtiments.
- Restitution du document de programmation en vue de la construction d'un nouveau parc technique.
- Programme événementiel encore très dense pour 2026.

## EN CHIFFRES

- + d'1M€ de subventions et aides accordées par la ville aux associations montoises via le concours administratif de la Vie locale (conseil, instruction des dossiers, rapports, courriers, etc)
- + d'1 million de personnes accueillies sur Mont de Marsan dans le cadre événementiel
- 8 112 heures supplémentaires effectuées soit 5 ETP
- + de 2 800 bons de commande
- 179 véhicules et engins en gestion
- 190 bâtiments communaux ou communautaires



Installation de potelets Rue Duparc



Création de meubles



Corbeille de ville à redresser rue Farbos

# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

## UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

### PÔLE ÉDUCATION, JEUNESSE, CITOYENNETÉ ET RESTAURATION SCOLAIRE

[369 agents]

575 avenue du Maréchal Foch  
BP 70171  
40000 Mont de Marsan

#### EN 2025

##### DESCRIPTIF :

- gestion et animation des accueils de loisirs périscolaires (matin, midi et soir les semaines scolaires)
- gestion et animation des accueils de loisirs extrascolaires (mercredis, petites et grandes vacances)
- gestion des inscriptions scolaires (Guichet Éducation)
- gestion des dotations scolaires (fournitures, transport, subvention aux coopératives scolaires, transport savoir nager)
- appui logistique aux activités en temps scolaire
- gestion de la restauration scolaire et des cuisines en régie (Lucbardez / Pouydesseaux / Bostens / Mazerolles / Laglorieuse / Saint-Perdon / Saint-Martin-d'Oney / Geloux)

##### ORGANISATION ET MISSIONS :

- la Direction de l'Éducation a pour mission de permettre la scolarisation de tous les enfants de 2 à 11 ans dans des conditions d'accueil favorisant leur réussite scolaire et de mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de politique éducative arrêtées par l'Agglomération du Marsan
- la Direction de l'Éducation supervise l'ensemble des aspects liés à la scolarité primaire, incluant les écoles maternelles et élémentaires, la restauration, les accueils péri et extrascolaires et les centres de loisirs
- elle gère les équipes qui œuvrent au sein des 26 accueils périscolaires ouverts matin, midi et soir, déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES) sous la responsabilité d'un-e directrice-eur périscolaire
- également les 6 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires déclarés auprès du SDJES sous la responsabilité d'un-e directrice-eur extrascolaire
- 2 guichets éducation (Saint-Pierre-du-Mont et Mont de Marsan) et 1 antenne dans chacune des autres communes de l'Agglomération.

##### 1. Expérimentation circuits courts et approvisionnement durable :

L'expérimentation d'approvisionnement en circuits courts et durables, lancée en janvier 2023 dans trois cantines scolaires de Mont de Marsan Agglomération, a progressivement été étendue à cinq écoles et concerne aujourd'hui environ 335 repas par jour, soit 8 % de la production totale. Elle repose sur un approvisionnement local, majoritairement biologique ou sous signe de qualité, avec un recours principal à la plateforme Agrilocal40 et des achats directs auprès des producteurs.

Le bilan des trois premières années est globalement très positif. Le projet atteint et dépasse les objectifs de la loi Egalim, avec plus de 50 % de produits durables, 41 % de bio, 53 % de produits locaux et 82 % de produits bruts. L'expérimentation a permis de renforcer les liens avec l'agriculture locale (17 producteurs landais sollicités, plus de 30 % des denrées achetées en bio proviennent des Landes), de soutenir les producteurs du territoire (7 producteurs sont issus de l'Agglomération) et de valoriser le métier de cuisinier par le travail de produits frais et de qualité.

L'expérimentation de l'approvisionnement en circuits courts et durables a débuté la semaine du 16 janvier 2023. Deux écoles pilotes ont été ciblées parmi les cantines en régie :

● **Saint-Perdon** : 140 repas produits chaque jour.

● **Pouydesseaux** (qui produit également les repas de Bostens) : 85 repas produits chaque jour (63 pour Pouydesseaux et 22 pour Bostens).

A la rentrée 2024, suite au bilan positif des 18 premiers mois, 2 écoles ont été ajoutées à l'expérimentation :

● **Campagne** : 65 repas chaque jour livrés en liaison chaude par la cantine de Saint-Perdon.

● **Gaillères** : 45 repas chaque jour livrés en liaison chaude par la cantine de Pouydesseaux.

Au total, **335 repas par jour sont produits** dans le cadre de l'expérimentation soit environ 8 % des repas scolaires produits par Mont de Marsan Agglomération.

# 6

## UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

### PÔLE ÉDUCATION, JEUNESSE, CITOYENNETÉ ET RESTAURATION SCOLAIRE

#### 2. Développement des outils numériques dans les établissements scolaires

En 2025, le socle numérique des écoles primaires et maternelles de Mont de Marsan Agglomération repose sur un parc conséquent et structuré couvrant **42 établissements**. Les équipements comprennent 34 postes dédiés aux directions, 369 postes en classe et 54 pour les activités périscolaires, complétés par 304 tablettes. L'environnement pédagogique est également soutenu par 133 vidéoprojecteurs interactifs (VPI) et 39 copieurs, contribuant à moderniser les pratiques d'enseignement et de gestion.

L'ensemble des écoles bénéficie d'un accès à la fibre optique, à l'exception de l'école du Pégly, garantissant des conditions de connectivité globalement performantes. Par ailleurs, l'activité de support témoigne d'une amélioration progressive de la stabilité du parc, avec une diminution du nombre de tickets enregistrés, passant de 263 en 2023 à 186 en 2025 (contre 240 en 2022 et 230 en 2024).

Dans une logique d'anticipation et d'adaptation aux évolutions technologiques et pédagogiques, une réflexion est engagée sur la mise en œuvre d'un nouveau socle numérique, avec un objectif de déploiement à la rentrée de septembre 2027.

#### 3. Evolution du dispositif culture

**De janvier à juillet 2025 : Théâtre de Gascogne, Musée Despiau-Wlérick, Médiathèque Philippe Labeyrie Budget : 12 500 €**

Mis en place en 2021 par la Direction Éducation de Mont de Marsan Agglo, le Dispositif Culture ne cesse de se réinventer pour offrir aux écoliers des expériences culturelles enrichissantes.

S'appuyant sur les programmations du Théâtre de Gascogne, le Musée Despiau-Wlérick et la Médiathèque Philippe Labeyrie, un parcours varié mêlant lectures, pratiques artistiques, découvertes d'œuvres et activités ludiques à destination des élèves de petite section et de CP a été imaginé.

Lors de l'édition 2025, environ **3 194 enfants ont pu profiter de ce dispositif** : 1 050 enfants pour la médiathèque, 1 052 pour le musée et 1 092 au théâtre. Cette forte adhésion témoigne de l'intérêt des enseignants pour ce dispositif, mais représente aussi un défi logistique pour son organisation par la direction de l'éducation.

Le bilan qualitatif des enseignants et des enfants/Toutes les classes qui ont transmis l'évaluation ont été satisfaites des modalités d'inscription du transport, des ateliers/animations proposées.

Le défi de 2026 sera de faire évoluer le dispositif sous

forme de parcours culturel afin que chaque enfant concerné, puisse profiter d'au moins 3 propositions culturelles. Une nouvelle structure - le CaféMusic - va intégrer le dispositif pour les enfants CP.

#### 4 - Lauréat de la 7<sup>ème</sup> édition des trophées Agrilocal

La cantine de Saint-Perdon se place comme le **premier acheteur local en France dans la catégorie «Écoles»**. Labellisation Ecocert en cuisine niveau 2, avec la publication des recettes de Stéphane Lockert, cuisinier de Saint-Perdon.

#### 5- Les temps forts de l'été

Mont de Marsan Agglo propose **6 accueils de loisirs extrascolaires** ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf sur les vacances de fin d'année) :

- > Bougue : de 3 à 11 ans
- > Saint-Perdon : de 3 à 11 ans
- > Saint-Pierre-du-Mont / Menasse : de 3 à 11 ans
- > Mont de Marsan / Lacaze : de 3 à 5 ans
- > Mont de Marsan / Nahuques : de 6 à 11 ans
- > Uchacq-et-Parentis : de 5 à 11 ans.

Pendant les vacances d'été, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de l'Agglo proposent aux enfants des mini-séjours avec nuitées de 3 à 4 jours destinées aux enfants de 5 à 11 ans.

Accéder aux vacances est un droit essentiel pour chaque enfant. Pourtant, pour de nombreuses familles, partir quelques jours reste difficile. C'est pourquoi organiser des séjours adaptés et accessibles est une démarche importante, qui permet de réduire les inégalités et d'offrir à tous les enfants la possibilité de vivre des expériences enrichissantes.

Pour certains enfants cela représente une première aventure hors du cadre familial. Ils favorisent la découverte, l'autonomie, la socialisation et le vivre-ensemble, tout en proposant des activités ludiques et éducatives dans un environnement sécurisé.

Promouvoir les vacances pour tous, c'est permettre à chaque enfant, quel que soit son milieu social, de s'évader, de créer des souvenirs et de grandir autrement. C'est aussi soutenir les familles en proposant des solutions accessibles, inclusives et de qualité. À travers ces séjours, il s'agit de garantir que le droit aux vacances ne soit pas un privilège, mais une réalité pour tous.

Les mini-séjours sont thématiques pour permettre aux enfants et leur famille de les choisir en fonction de leurs sensibilités.

# 6

## UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

### PÔLE ÉDUCATION, JEUNESSE, CITOYENNETÉ ET RESTAURATION SCOLAIRE

Au cours de l'été 2025, les séjours suivants ont été proposés :

#### ● Séjour 1 : Entre terre et Mer, au cœur du Pays Basque

Balades nature, couchers de soleil, des olympiades des forces basque, rafting, baignade au lac de Saint-Pée-sur-Nivelle

#### ● Séjour 2 : Boucau'Explorers

Initiation au sauvetage côtier ; kayak ; rugby flag ; course landaise ; mini-golf ; course d'orientation

#### ● Séjour 3 : Nature et découvertes

Atelier Cuisine ; Balade Parcours de Santé ; Atelier manuel à base de recyclage ; Journée à Arjuzanx

#### ● Séjour 4 : Sur la trace des animaux

Nourrir les animaux ; Balade contée en forêt ; Baignade ; Accrobranche

#### ● Séjour 5 : Un zeste de Liberté

Balade à cheval ; baignade ; découverte du cheval et équitation ; visite d'un rucher ; accrobranche ; veillée sous les étoiles ; soirée pizza.

**L'été dernier au mois de juillet les ALSH ont accueilli environ 2 000 enfants et environ 1 500 au mois d'août.**

#### BONUS

##### Festival Mission Manga 2025

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, les enfants des accueils périscolaires de l'agglo ont pu participer au concours organisé par la municipalité de Saint-Martin-d'Oney à l'occasion du Festival Mission Manga.

Ainsi, une dizaine d'écoles était en lice : Argenté, Bretagne, Bostens, Campagne, Frédéric Mistral, Geloux, Peyrouat, Pouydesseaux, Saint-Martin-d'Oney, Saint-Perdon.

Les productions des enfants des accueils périscolaires ont remporté un vif succès auprès des festivaliers qui ont pu voter pour ces réalisations époustouflantes ! Les vainqueurs du concours ont été récompensés par des lots offerts par les exposants.

##### Transhumance 2025

La transhumance a débuté le mardi 20 mai à Geloux, où les élèves ont pris part activement aux préparatifs. Ils ont contribué à la mise des sonnaillles sur les moutons avant d'ouvrir la marche, encadrés par leurs enseignants et accompagnés par le club des Aînés, redécouvrant ces traditions ancestrales entre l'homme, la nature et les bêtes. Le parcours, d'environ 1h45, a conduit le cortège jusqu'à l'Airial de la Fontaine Sainte-Quitterie de Saint-Martin-d'Oney aux alentours de 16h00.

Le lendemain, la place des Platanes de SMO a accueilli les centres de loisirs d'Uchacq, Saint-Perdon

et Nahuques pour un pique-nique au grand air. Des animations autour du chien de troupeau et de la tonte ont complété ce moment de découverte et de détente pour les enfants de l'Agglo.

La transhumance s'est remise en route jeudi matin, quittant Saint-Martin-d'Oney en direction de Campet, avec la participation de tous les élèves élémentaires de l'école ainsi que des marcheurs du club des Aînés. Pique-nique organisé dans le parc aménagé avec des bottes de paille où les résidents de l'EPHAD ont été conviés à partager un moment de convivialité.

#### Inauguration Boîtes à livres

Plusieurs projets réalisés par le Conseil Municipal des Enfants de Mont de Marsan, avec l'aide des menuisiers du Parc Technique Municipal, les animateurs périscolaires et les enseignants des écoles. Les enfants des 10 écoles Montoises ont vu des boîtes à livres être mises en place sur les structures. Ce projet permet aux enfants de prendre et/ou ramener des livres, afin de

leur redonner une seconde vie. Cette initiative rencontre un franc succès sur l'ensemble des écoles concernées.



# 6 UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

## PÔLE ÉDUCATION, JEUNESSE, CITOYENNETÉ ET RESTAURATION SCOLAIRE

### 34<sup>ème</sup> concours des « Écrits pour la fraternité » :

Les Écrits pour la fraternité sont organisés par la Fédération des Landes de la Ligue des Droits de l'Homme qui propose aux enfants des Accueils de loisirs et leurs animateurs, d'écrire des textes de poésie, des chansons, de créer une affiche ou des objets en lien avec la fraternité et la démocratie.

Les Accueils périscolaires des Arènes, du Pouy, de l'Argenté, du Pégly ont participé en grand nombre cette année.



### Concours de pâtisserie intergénérationnel :

Mis en place avec le concours du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Marsan, le concours a rassemblé un tandem composé d'un enfant et d'une senior (mamie) pour cuisiner, après plusieurs séances, la meilleure pâtisserie de leur choix.

Les centres de loisirs de Saint-Perdon et de Uchacq se sont grandement investis sous la houlette de leurs animatrices.

### ÉVOLUTIONS NOTABLES :

#### A/ Organisation interne de la direction :

- une nouvelle direction éducation : un directeur de pôle arrivé au mois de novembre 2024 ainsi qu'une référente RH. Arrivée d'une Directrice-Adjointe au mois de février 2025.
- arrivée d'une chargée de coopération pour assurer le suivi, la coordination et l'évaluation du Projet Global de Territoire (PGT).
- création et recrutement de deux agents techniques pour faire face au mieux aux nombreux petits travaux nécessaires dans les écoles de la ville de Mont de Marsan, 2 techniciens ont été recrutés courant 2025. Depuis, les petites interventions se font plus rapidement.

#### B/ Sensibilisation au cycle de l'eau :

Collaboration avec la Maison de l'Eau, Mont2eau et l'association « Water family » pour la mise en place d'animations sur le cycle de l'eau.

Dans le cadre de l'engagement de la collectivité en faveur de l'éducation à l'environnement, le service transition écologique et la direction de l'Éducation ont convenu de développer un projet éducatif axé sur la thématique de l'eau auprès des écoles de l'Agglomération, afin de sensibiliser les élèves aux enjeux liés à la gestion de l'eau, à sa préservation et à son rôle essentiel au quotidien.

# 6 UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

## PÔLE ÉDUCATION, JEUNESSE, CITOYENNETÉ ET RESTAURATION SCOLAIRE

### C/ Ouverture d'une classe à l'école du Beillet :

La décision prise par l'Éducation nationale à la rentrée 2025 d'ouvrir une nouvelle classe à l'école maternelle du Beillet constitue une avancée très positive pour l'ensemble de la communauté éducative. En s'appuyant sur le comptage des effectifs, cette mesure permet d'adapter au mieux les conditions d'accueil des enfants.

Grâce à cette ouverture, les élèves bénéficient de classes moins chargées, favorisant un accompagnement plus individualisé, une meilleure écoute et un climat de classe plus serein. Cela contribue directement à leur bien-être, à leur épanouissement et à la qualité de leurs premiers apprentissages.

Pour les équipes éducatives, cette décision représente également un véritable soutien.

Elle permet d'exercer leur métier dans de meilleures conditions, de consacrer davantage de temps à chaque enfant et de mettre en place des projets pédagogiques plus riches et adaptés.

En somme, cette nouvelle classe est une réponse concrète aux besoins du terrain, au service de la réussite et du bien-être de tous.

### D/ Refonte du Guide de la Rentrée :

Dans le cadre de l'année scolaire 2025-2026, une refonte complète du guide de la rentrée à destination des familles a été réalisée. Ce nouveau format, plus attractif et ludique, intègre davantage de visuels et de photographies afin de faciliter la lecture et de capter l'attention. Le contenu a également été retravaillé pour mieux répondre aux attentes des familles, en privilégiant des informations claires, accessibles et directement utiles.

Cette évolution vise à améliorer la compréhension des démarches et à renforcer le lien entre les familles et les services éducatifs.

coordination composée des coordonnateurs, du référent inclusion et de la chargée de coopération avec la CAF.

### 2/ Travaux :

- Poursuite de l'étude structure sur l'école du Centre.
- Entretien et rénovation des bâtiments : Mont de Marsan Agglo mène chaque année, des travaux de rénovation, d'agrandissement, de réhabilitation, de mise en conformité et de confort. Ils sont assurés par les services techniques de l'Agglomération qui au besoin, missionnent des entreprises extérieures.

## EN CHIFFRES

- **3 921 élèves à la rentrée** de septembre 2025 dont 1 376 maternels et 2 545 élémentaires
- fréquentation quotidienne des accueils de loisirs : **450 enfants en juillet** et **358 enfants en août**.
- **augmentation moyenne de fréquentation des accueils périscolaires du matin de 1,80 %** et baisse le soir de **1,70 %** entre septembre/décembre 2024/2025.
- augmentation moyenne de **0,55 %** de la **fréquentation de l'accueil périscolaire de la pause méridienne** entre septembre/décembre 2024/2025.

## À VENIR

### 1/ Organisation interne de la direction :

- Arrivée d'une nouvelle Cheffe du Service Enfance au 1er mars 2026
  - Recrutement de deux nouveaux Coordonnateurs
  - Recrutement d'un référent inclusion
- L'organisation mise en place après l'arrivée de ces agents permettra de consolider la ligne de

# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

## DIRECTION DE LA JEUNESSE PÔLE ÉDUCATION CITOYENNETÉ

[8,5 agents]

15 rue Lacataye  
40000 Mont de Marsan

La compétence jeunesse, transférée en 2020 à l'agglomération, a permis de regrouper trois services et missions distincts : la structure Information Jeunesse et mobilités internationales, le dispositif du service civique, ainsi que l'Espace ados de Saint-Perdon.

À partir de 2021, ce périmètre s'est élargi avec l'intégration d'une nouvelle compétence dédiée à la vie étudiante, venant compléter et structurer davantage l'action publique en direction des jeunes.

Ainsi, le Pôle jeunesse développe un ensemble de missions à destination des 11-30 ans. Il s'appuie également sur l'organisation de nombreux événements qui contribuent à favoriser l'engagement, l'information, la mobilité et la participation des jeunes à la vie du territoire.

### ORGANISATION ET MISSIONS :

Les missions du pôle jeunesse se déclinent par services :

#### ● Information Jeunesse et mobilités internationales :

Ce service a pour mission d'informer, orienter et accompagner les jeunes dans leurs démarches (emploi, formation, logement, santé, projets personnels). Il favorise également l'ouverture à l'international en accompagnant les projets de mobilité (études, stages, volontariat) et en facilitant l'accès aux dispositifs existants.

#### ● Service civique :

Il assure la promotion, le développement et le suivi des missions de service civique sur le territoire. Il accompagne les jeunes dans leur engagement citoyen et soutient les structures d'accueil dans la mise en œuvre de leurs projets.

#### ● Espace ados de Saint-Perdon

Lieu d'accueil et d'animation de proximité, il propose des activités éducatives, culturelles et de loisirs à destination des adolescents. Il favorise la socialisation, l'expression et l'implication des jeunes dans des projets collectifs.

#### ● Vie étudiante

Intégrée en 2021, cette mission vise à améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants. Elle développe des actions en matière d'accueil, d'information, d'animation de la vie étudiante et de soutien aux initiatives étudiantes.

L'ensemble de ces services concourt à une approche globale en faveur des jeunes, combinant accompagnement individuel et actions collectives, notamment à travers l'organisation d'événements favorisant l'engagement, la mobilité et la participation à la vie du territoire.

## EN 2025

### 1. Création d'une instance Vie étudiante

juin - Mont de Marsan Agglo

**Budget : non déterminé – instance en cours de construction**

Cette instance permettra de poser les fondements et les ambitions de l'instance Vie étudiante, en affirmant une volonté partagée de structurer un espace de dialogue et d'action au service des étudiants.

Les objectifs prioritaires s'articulent autour de plusieurs axes :

- **Favoriser l'émergence d'un consensus**, fondé sur le dialogue et l'expertise d'usage des étudiants, afin de mieux prendre en compte leurs besoins et réalités quotidiennes

- **Renforcer la co-construction des projets**, en impliquant davantage les étudiants dans l'élaboration et l'appropriation des politiques publiques liées à la vie étudiante

- **Structurer un espace de dialogue pérenne entre étudiants**, établissements d'enseignement, institutions et collectivités, permettant de croiser les regards, de mieux comprendre les actions portées par chacun et de construire des réponses partagées et cohérentes

- **Encourager l'engagement et le pouvoir d'agir des étudiants**, en valorisant leur capacité d'initiative et leur rôle d'acteurs du territoire

- **Soutenir et valoriser les dynamiques inter-établissements**, en favorisant les synergies entre étudiants et en accompagnant la convergence des initiatives à l'échelle du territoire.

### 2. 1<sup>er</sup> concours d'éloquence inter-établissements d'enseignement supérieur :

avril - Théâtre de Gascogne - Budget : soutenu par la CVEC

Le premier concours d'éloquence inter-établissements a constitué un temps fort marquant de l'année, en rassemblant des étudiants issus de différents établissements autour de l'expression orale et de l'argumentation.

Cet événement avait pour objectif de valoriser les compétences oratoires des étudiants, de renforcer leur confiance en eux et de favoriser les échanges entre établissements. Il a également permis de promouvoir des valeurs telles que l'écoute, le respect des opinions et la qualité du débat.

Au-delà de la compétition, ce concours a offert un espace d'expression et de partage, mettant en lumière l'engagement, la créativité et la réflexion des étudiants sur des sujets de société. Il s'inscrit ainsi

# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

## DIRECTION DE LA JEUNESSE



### Évolutions notables en 2025 :

Évoluant chaque année pour s'adapter aux transformations sociales, le Pôle jeunesse consolide ses actions en proposant des services, des ateliers et événements répondant aux attentes des jeunes. Il renforce également ses partenariats avec les établissements scolaires, les associations d'insertion et les collectivités, afin d'étendre son impact sur le territoire.

## À VENIR

- **Instance Vie Étudiante** : consolider et faire vivre cette instance afin de renforcer l'accompagnement, la participation et la coordination des actions pour les étudiants.

- **Espaces ados** : déploiement d'espaces dédiés pour soutenir et proposer des activités adaptées aux adolescents.

- **Forum de la citoyenneté** : organisation d'événements pour encourager l'engagement et la participation civique des jeunes.

- **Mobilité internationale** : développement de projets et opportunités à l'étranger pour les étudiants et jeunes volontaires.

- **Mise en relation jobs étudiants et logement jeunes** : faciliter l'autonomie, l'insertion professionnelle et l'accès au logement.

- **Application jeunes** : création d'une plateforme centralisée pour accéder à l'ensemble des informations, services et actualités.

Ces axes visent à construire un dispositif global, concret et adaptable, répondant aux attentes des jeunes tout en renforçant leur lien avec la collectivité et la vie étudiante.

## EN CHIFFRES

- **Accompagnement individuel** : **1 131** personnes ont été accueillies, informées ou orientées vers les partenaires, ou ont utilisé les services du Pôle Jeunesse.

- **Actions collectives** : plus de **11 000** participants ont bénéficié d'ateliers, événements et activités collectives.

#### ● Initiatives associatives :

- > **Junior association** rattachée à l'Espace Ados de Saint-Perdon, permettant aux jeunes de s'impliquer activement dans la vie associative.

- > **Fédération étudiante** constituée en association loi 1901, regroupant des étudiants de différents établissements et ayant suivi une formation certifiante de responsable d'association, renforçant l'autonomie et la capacité d'organisation des jeunes.

Ces chiffres et initiatives illustrent l'impact du Pôle Jeunesse sur l'accompagnement, la mobilisation et l'engagement des jeunes du territoire.

# 7

## UN TERRITOIRE DURABLE

# 7

## UN TERRITOIRE DURABLE

### SERVICE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

[2 agents]

➤ **Pôle technique**  
8 rue Maréchal Bosquet  
40000 Mont de Marsan

**ORGANISATION ET MISSIONS :**  
- développer les dossiers structurants relatifs à la transition écologique du territoire  
- assurer la mise en œuvre de la stratégie de transition écologique de la collectivité en interne et en externe, dans l'ensemble de ses dimensions (changement climatique, sobriété, énergies renouvelables, gestion des déchets, mobilité...)



## EN 2025

### 1. Semaines européennes du développement durable :

**du 18 septembre au 8 octobre 2025 - Marché Saint-Roch (Mont de Marsan), étang de Massy (Gaillères) et Auberge Landaise (Mont de Marsan) - Budget : 1 362 €**

A l'occasion des semaines européennes du développement durable, trois animations ont été proposées pour sensibiliser différents publics aux enjeux du développement durable :

- stand au marché Saint-Roch le samedi 27 septembre avec diverses animations sur plusieurs thèmes : gestion des déchets, compostage, cycle de l'eau, biodiversité...
- rallye nature suivi de contes et chants de la Lande le dimanche 5 octobre à l'étang de Massy à Gaillères : animations ludiques à destination du grand public
- matinée de sensibilisation à destination de l'ensemble des agents de la collectivité le lundi 6 octobre : 3 ateliers au choix, atelier puzzle climat, jeu de plateau sur la ressource en eau du territoire et atelier ludique sur les micropolluants

### 2. Installation d'une nouvelle panneautique sur le site des Neuf Fontaines (Bostens) :

**septembre 2025 - Site des Neuf fontaines (Bostens) Budget : 14 700 €**

Installation d'une nouvelle panneautique ludique sur le site du Parc Naturel Urbain des Neuf Fontaines à Bostens : cycle de vie de la Cistude d'Europe, empreintes des mammifères à repérer sur le site, espèces végétales caractéristiques du site, informations sur les espèces envahissantes (faune, flore).

## À VENIR

### Plan de gestion de la zone humide de Limac (Laglorieuse) :

lancée fin 2025, l'étude pour la réalisation du plan de gestion de la zone humide de Limac devrait être finalisée d'ici la fin de l'année 2026. Les premiers relevés terrains mettent en lumière un réservoir de biodiversité important, dont l'équilibre sera à préserver.

# 7 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## SERVICE DES ESPACES VERTS

[53 agents]

Entretien des espaces verts, des espaces nature et boisés,  
des terrains sportifs rugby, football, tennis, cyclisme sur piste.

Serres Municipales  
500 avenue de Canenx  
40000 Mont de Marsan

Service basé aux serres municipales regroupant la majorité des équipes, à l'exception des agents en charge du parc Jean Rameau, du parc de Nahuques et Lacaze. Le site principal du service comprend 2 000 m<sup>2</sup> de serres et les locaux d'accueil des équipes et de stockage du matériel. Le service gère l'entretien de 195 hectares comprenant 3 parcs principaux, Jean Rameau, Nahuques, Lacaze, les espaces verts des quartiers. 10 cours d'écoles, de 2 crèches, de 5 cimetières et de 17 terrains sportifs engazonnés dont 2 en pelouse synthétique et le suivi de 18 terrains de tennis, du vélodrome Luis Ocaña dédié au cyclisme sur piste, 3 vergers participatifs au quartier du Peyrouat, Barbe d'Or et du Beillet, 135 parcelles de jardins familiaux accessibles par le boulevard Simone Veil.

### ORGANISATION ET MISSIONS :

Nous avons mis en place des équipes de secteurs répartis géographiquement et une gestion différenciée sur les fréquences d'entretien et d'intervention.

Le service comprend une équipe chargée de l'entretien des terrains sportifs, une équipe centre-ville, une équipe des squares et jardins, une équipe des parcs et quartiers, une équipe des serres productions, du développement durable et des jardins familiaux. Un coordinateur assure le suivi des interventions des entreprises privées chargées des élagages, du suivi des arbres, des travaux de fauchage, du broyage des branches. D'un fournisseur des pièces de réseaux d'arrosage.

Le service dispose d'une secrétaire à mi-temps, depuis 2025.

## EN 2025

### 1. Jardin public Laulom :

**Travaux de création qui ont duré 3 ans, inauguré le 13 juin 2025**

Le jardin établi entre la proximité des arènes et la place Pancaut propose un accès parallèle à l'axe rue Sadi Carnot et Léon Gambetta voué au commerce du centre-ville - Budget total : 2 554 482,29 €, financés par l'État, DSIL 767 082,00 €, le Fond Vert France Nation Verte 245 162 €, le Département ACV 300 000 €, le Département CRTE 54 516,80 €, l'Agence de l'Eau Adour Garonne 350 000 €, l'Union Européenne et la Région Aquitaine 150 000 € et la Ville de Mont de Marsan 687 721,29 €. Ce jardin de 7 000 m<sup>2</sup> devant établir un îlot de fraîcheur en centre-ville, comprend 150 arbres, 2 100 m<sup>2</sup> de massifs arbustifs et plantes vivaces, des aires de jeux pour les enfants et des espaces sportifs dont une piste de pratique du skate. Un théâtre de verdure de 150 places fait partie de ce jardin.

### 2. Aménagement de la Route de Sabres (premier tronçon sur l'avenue Henri Farbos suivi de l'avenue de Sabres) :

**2025 (pour la partie de l'avenue Henri Farbos)** - accès à Mont de Marsan axe nord-ouest - Budget : Coût total des différentes tranches de travaux : 3 760 473 €, 1 000 000 € Agence de l'Eau, 845 000 € Ville de Mont de Marsan, 781 103 € Agglomération, 696 600 € État, 391 609 € Fonds Verts, 136 161 € Département des Landes.

Aménagement des voiries, accompagné de plantations d'arbres très variées ainsi que de massifs de végétaux suivant la voirie, les trottoirs et les circulations cyclables. Cet aménagement est également voué à la gestion et l'infiltration des eaux pluviales sous la forme d'équipements souterrains sous la voirie et de fossés plantés. L'eau de pluie s'imprègne dans les places de stationnement et les revêtements des circulations.

### 3. Pollinarium sentinelle au parc Jean Rameau :

**création en 2023, test et amélioration en 2024, inauguré en avril 2025**  
**Parc Jean Rameau**

**Budget : 0 € en fourniture pour le service des espaces verts.**

Aménagement avec utilisation de matériaux et végétaux de récupération (pots, traverses bois, compost et terre, végétaux prélevés dans la nature autour de Mont de Marsan aux quatre points cardinaux). Panneau d'information établi par le service communication.

Établi dans le cadre d'une collaboration avec l'association « Pollinarium Sentinelle », ce jardin permet de relever l'émission des pollens provoquant les allergies, de communiquer leur arrivée afin d'alerter l'association, les allergologues collaborateurs et les personnes souffrant d'allergies. Ceci a créé un nouveau savoir-faire et une nouvelle mission au sein du SEV.

# 7 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

## SERVICE DES ESPACES VERTS

**Bonus : Diversification des espaces verts et de l'activité du service.**

## À VENIR

Divers aménagements de jardins en cours en particulier un verger et potager à proximité de la rue Claude Despruneaux (proche du marché Saint-Roch, aménagement d'une terrasse et de la proximité des berges, plantées à proximité de la Midouze allée de la batellerie, participation à l'aménagement de sites d'imprégnation d'eaux pluviales à proximité des avenues Charles et Jules Voissard et Ducournau pour l'action de la GEMAPI.

## EN CHIFFRES

- 195 hectares d'espaces verts à entretenir
- 2 000 arbres plantés
- 483 enfants participant à la transhumance du Marsan
- 100 stagiaires accueillis au sein du service des espaces verts durant l'année
- 500 kg de légumes amenés par les participants à l'opération des Jardiniers Solidaires à la Plateforme sociale.



# 7 UN TERRITOIRE DURABLE

## PÔLE CYCLE DE L'EAU

[62 agents]

**Ce pôle constitué en 2021 regroupe Mont de Eau Agglo (régie de l'eau & de l'assainissement, le service Pluvial & GEMAPI et la régie du chauffage Urbain & Géothermie).**

**Maison de l'eau**  
7 Place Francis Planté  
40000 Mont de Marsan

### ORGANISATION ET MISSIONS :

La structure est organisée avec des services généraux (direction, comptabilité, gestion du personnel, gestion des marchés publics, gestion des conseils d'administration et d'exploitation municipal, commission de l'eau, accueil des usagers et régie de recette et d'avance, bureau d'études) et des services opérationnels eau et assainissement.

Les services opérationnels disposent des moyens humains et matériels pour intervenir sur tout type d'intervention urgente sur les domaines de compétences de l'eau, de l'assainissement et du chauffage urbain et géothermie.

Pour le volet « Pluvial », les compétences sont réparties sur de nombreux services de Mont de Marsan Agglo (direction Voirie, Centre Technique Communautaire, Parc Technique Municipal). La gestion du service est donc une gestion transversale par le responsable du service de l'assainissement en étroite collaboration avec la direction voirie.

Quant à la compétence GEMAPI, elle est portée par une personne chargée de mission et également par délégation aux syndicats de rivières (Syndicat Midou Douze (SMD), et Syndicat Adour Midouze (SAM)) dont le suivi est assuré par le directeur du Cycle de l'eau.

## EN 2025

### 1. Travaux d'interconnexion d'eau potable :

**Années 2022 à 2026 - communes de Bretagne de Marsan / Benquet / Haut Mauco - Budget : 5 M€.**

Mont de Marsan Agglo a mené en 2022 et 2023 des travaux d'interconnexion des communes de Saint-Avit, Lucbardez-et-Bargues et Bostens sur celle de Mont de Marsan. Cette opération visait à faire bénéficier aux abonnés de ces communes d'une eau exempte de métabolites de pesticides tout en fiabilisant l'exploitation des installations d'adduction. Après la mise en service des installations en 2023, la construction des réservoirs et de la station de pompage destinés aux communes de Bretagne, Benquet et Haut-Mauco a démarré à l'automne 2024.

Les travaux se sont poursuivis en 2025 par la pose des réseaux d'interconnexions entre les communes.

La mise en service est prévue au printemps 2026.

### 2. Schéma directeur Pluvial :

**2023/2026 - tout le territoire de l'agglo - Budget : 200 k€**

Ce schéma directeur va permettre :

- de définir un plan d'action sur le territoire pour la gestion des inondations à certains endroits en cohérence avec une gestion de l'infiltration pour l'alimentation des nappes souterraines
- d'établir un Zonage pluvial et règlement Pluvial associé qui sera intégré dans le PLUi qui précisera les règles d'urbanisation (infiltration à la parcelle, coefficient biotope...).

Cet outil permettra de faire évoluer l'urbanisation pour une meilleure prise en compte de la gestion de l'eau et de l'environnement.

L'étude et les propositions de règlement ont été présentées aux communes (Délibération des 18 communes) et validées en Conseil Communautaire au printemps 2025.

L'Enquête publique s'est déroulée fin 2025.

En 2026, le règlement associé au zonage pluvial sera proposé pour validation par Mont de Marsan Agglomération afin que ces nouvelles règles de gestion des eaux pluviales soient intégrées dans le PLUi.



# 7

## UN TERRITOIRE DURABLE

### PÔLE CYCLE DE L'EAU

#### 3. Travaux de restauration de berge : hiver 2024/2025 - Station d'épuration de Conte et Omnisports Montois - Budget : 250 k€.

Suite aux forts épisodes pluvieux, les berges de la Douze et du Midou ont été endommagées à de nombreux endroits (glissement de berge) avec dans certains cas la mise en danger d'aménagements ou d'ouvrages publics tels que l'Auberge landaise, la station d'épuration de Conte, le futur site du pôle Omnisports Montois et la zone des terrains de tennis (y compris la passerelle).

Au travers du **service GEMAPI** (Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations) et donc de la taxe GEMAPI, avec l'appui du **Syndicat rivière SMD** (Syndicat Midou-Douze), il a été programmé les travaux de confortement sur 2024-2025-2026.

Fin 2024, les travaux ont été réalisés au niveau de l'Auberge landaise. Cet aménagement est visible depuis la passerelle à proximité.

En 2025, la berge a été reprise au niveau de la station d'épuration de Conte et également au niveau du bâtiment Omnisports Montois. Il reste début 2026, la végétalisation de manière à stabiliser cette nouvelle structure.

#### Bonus : Étude inventaire sur les zones humides : 2024 à 2027 - 18 communes de l'Agglomération Budget : 200 k€

Lancée en juin 2024, cette étude a pour objectifs d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement et la qualité des zones humides du territoire et de prévoir des actions de préservation et/ou de restauration en fonction de leurs enjeux.

L'étude se décompose en 4 étapes :

- la pré-localisation des zones humides qui inclut la cartographie des zones humides probables et la cartographie des zones humides à prospecter (celles à fort potentiel humide),
- la délimitation des zones humides à forte probabilité et l'évaluation de leur fonctionnalité, au travers d'analyses de sol et de végétation,
- la hiérarchisation des zones humides prospectées en fonction de leur enjeu,
- l'élaboration d'un plan d'actions de préservation et/ou restauration des zones humides.

L'achèvement de la mission est prévue pour fin 2026-début 2027, avec à court terme une prise en compte des résultats dans le PLUi de l'Agglomération, puisque les cartographies issue de l'étude seront annexées au document d'urbanisme.

#### Évolutions notables :

**Certification sur le périmètre aggro du Cycle de l'Eau sur les normes Qualité (ISO 9001), Sécurité (ISO 45001) et Environnement (ISO 14001)** : objectif atteint en mars 2025. Ces certifications se traduisent par la mise en place d'un système de management intégrée (SMI) autour de la QSE pour répondre à nos préoccupations majeures : un service de qualité pour nos abonnés et usagers, la sécurité et le bien-être de notre personnel, la protection de notre environnement.

## À VENIR

● **Gestion patrimoniale des réseaux en 2026** : poursuite du renouvellement de la conduite de refoulement des forages desservant le réservoir de Saint-Médard (tronçon parking Hôpital / Pont Midou) / renouvellement de la conduite amiantée-ciment avenue du Pas à Bretagne-de Marsan.

● **Projet de REUT** : réutilisation des Eaux Usées Traitées. Étude de conception et réglementaire en cours. Phase avant-projet à valider en 2026. Objectif de mise en service 2029.

● **Géothermie** : extension des réseaux (nouvel EHPAD Saint-Anne, réaménagement du site École Carboué) validé pour réalisation en 2026.

● **Projet de valorisation géothermie** : projet de valoriser des déchets au travers d'un process utilisant la géothermie et le solaire. Études réglementaires en cours.

● **Projet photovoltaïque** : photovoltaïque flottant sur le bassin de Beaussiet sur une surface de 3 ha. Dépôt du permis de construire fin 2025.

## EN CHIFFRES

- Eau et assainissement : **26 500** abonnés
- Volume Eau potable : **2 890 000 m<sup>3</sup>**, rendement du réseau 97 % (jour maximum : 11 000 m<sup>3</sup>)
- Contrôle sanitaire eau potable : **100 % des analyses conformes**
- Collecte des eaux usées : **5 000 000 m<sup>3</sup>**
- Production de Bio-méthane : **1 200 000 kWh PCS**
- Géothermie : **11 849 MWh produit** soit l'équivalent de la consommation en chauffage de **1 400 à 1 600 foyers**
- Environ **28 000 tonnes de rejets CO<sub>2</sub> évités**

# 7

## UN TERRITOIRE DURABLE

## MOBILITÉ

### PÔLE TECHNIQUE / STRATÉGIE TERRITORIALE

[1 agent]

**Compétence mobilité (transport urbain, transport scolaire, modes doux de déplacements, modes alternatifs). Création du service en 2008.**

➤ **Pôle technique**  
8 rue Maréchal Bosquet  
40000 Mont de Marsan

#### ORGANISATION ET MISSIONS :

Procédure de renouvellement et Gestion du contrat de délégation de service public pour les transports en commun, politique vélo (actions sensibilisation, aide achat VAE, guide vélo), organisation du transport scolaire et gestion du contrat OSP (Organisation Service Public), études mobilité.

## EN CHIFFRES

**882 000** voyages sur le transport urbain tous services confondus (transport urbain tous publics, Transport à la demande, Transport scolaire urbain, transport fêtes en bus)

**1 070** élèves inscrits au transport scolaire sur les communes rurales

## EN 2025

#### 1. Transport Marsan Agglomération

*Toute l'année - tout le territoire de l'agglomération*

**Budget : 3 404 779 €**

Lignes de bus de transport en commun et transport scolaire TMA sur le centre urbain de Mont de Marsan et St-Pierre-du-Mont, Transport à la demande sur les communes rurales, fêtes en bus sur tout le territoire de l'agglomération.

#### 2. Transport scolaire

*Septembre à juin - communes rurales de l'agglomération*

**Budget : 660 000 €**

Organisation du transport scolaire pour les élèves domiciliés sur les communes rurales de l'agglomération.

#### 3. Procédure de renouvellement de la Délégation de Service Public de Transport

*Octobre 2025 à juillet 2026 - Mont de Marsan Agglomération*

**Budget : 4,3 M€**

Élaboration du nouveau réseau de transport et des services associés en concertation avec les élus du territoire et les habitants. Préparation du cahier des charges et publication du Dossier de Consultation des Entreprises à la fin de l'année 2024. L'année 2025 a été marquée par la mise en concurrence et les négociations qui se sont déroulées avec les principales entreprises du secteur pour aboutir à une nouvelle offre de transport de transport qui sera mise en place progressivement à partir de 2026.

#### Évolutions notables

Attribution du contrat de DSP à **Transdev du Marsan** en juillet 2025.

## À VENIR

#### Mise en place du nouveau service de TAD à partir du 2 janvier 2026 :

Chaque habitant de l'agglomération domicilié à plus de 400 mètres d'un arrêt de bus peut faire appel au Transport à la Demande. Le service est beaucoup plus étendu, avec une meilleure amplitude horaire et des services beaucoup plus nombreux. Les passagers sont pris en charge à leur domicile. Mise en service de la navette électrique de centre-ville à la fin du mois de février.

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## 8 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

### DIRECTION DES SPORTS

[33 agents]

**La Direction des sports représente la structure concernée et compétente pour tous les domaines qui touchent directement ou indirectement au domaine sportif.**

Château de Nahuques  
109 allée et avenue de  
Nahuques  
40000 Mont de Marsan

#### ORGANISATION ET MISSIONS :

La Direction des Sports est chargée :

- de mettre en œuvre la politique sportive municipale
- d'encourager la pratique sportive du plus grand nombre
- d'accompagner les clubs sportifs dans leurs pratiques
- de soutenir l'excellence dans la pratique sportive.

La Direction des Sports est organisée en 3 services sous la responsabilité d'un directeur :

#### SERVICE INSTALLATIONS SPORTIVES : 14 AGENTS

- connaissance du milieu sportif local,
- gestion des installations sportives municipales (entretien, maintenance, gardiennage, surveillance, planning d'utilisation...),
- gestion du matériel (sportif et d'entretien) des installations (achat, renouvellement, réparation, etc),
- gestion du personnel des installations

#### SERVICE ANIMATIONS SPORTIVES - ÉVÈNEMENTIEL : 6 AGENTS

- les éducateurs proposent un panel d'activités sportives vers tous les publics : scolaires, adultes, enfants,
- divers événements sont programmés tout au long de l'année

#### SERVICE PISCINE MUNICIPALE : 12 AGENTS

- accueil du public et entretien des locaux : 6 agents
- savoir nager à l'école, école de natation enfants et adultes, surveillance baignade : 6 maîtres nageurs.

### EN 2025

#### 1. Inauguration de 2 courts de tennis couverts :

*Juin 2025 - Tennis la Hiroire - Budget : 922 891 € TTC dont 415 720 € HT part ville*

#### 2. Modernisation en LED de l'éclairage du terrain d'honneur :

*septembre 2025 - Complexe sportif de Jacques Foix - Budget : 32 000 € dont 24 076 € part ville*

#### 3. Journée portes ouvertes et ciné-piscine à la piscine municipale : Septembre 2025

Cette journée a permis au grand public de découvrir une multitude d'activités aquatiques encadrées par les associations (SM Natation/SM triathlon/le Nautile Montois/SM Kayak) et les maîtres nageurs municipaux. En soirée organisation d'un ciné-piscine.



# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## DIRECTION DES SPORTS

### À VENIR

- Couverture de 2 courts de tennis et rénovation des surfaces des 4 courts de l'Argenté
- Rénovation du sol du gymnase du Beillet

### EN CHIFFRES

- Budget fonctionnement :
  - > Dépenses : 41 000 €
  - > Recettes : 132 000 €
- Budget investissement : 173 000 €
- Animations sportives :
  - > Savoir Nager : 1 500 élèves de primaire
  - > Intervention EPS en primaire (savoir rouler Course /d'orientation badminton/ gymnastique...) : 900 élèves de primaire
  - > Pass'sport montois : 700 adhérents



# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK

[10 agents]

Le musée occupe une superficie d'environ 2 000 m<sup>2</sup> dont la moitié est dédiée à la présentation des collections. La spécialisation du fonds sur la sculpture figurative du XX<sup>ème</sup> siècle est unique en France.

Reconnues d'intérêt national, les collections réunissent près de 2 400 sculptures, un millier de peintures et un important fonds graphique de plus de 11 000 œuvres. Reconnu comme l'un des plus importants musées français pour la sculpture du XX<sup>ème</sup> siècle, labellisé "Musée de France" depuis 2002, le musée Despiou-Wlérick veut s'inscrire dans une perspective d'excellence, à la fois exigeante et accessible à tous.

5 rue Gaston Phœbus  
40000 Mont de Marsan

### EN 2025

1. « 2025 : Année Wlérick » :

● Exposition « A la recherche du Modèle » et réouverture de la Galerie du Musée

● « Mont de Marsan Sculptures 2025 » : Halles de la Madeleine / centre-ville de Mont de Marsan.

Juin-décembre 2025 - Galerie du musée / Ateliers Pédagogiques des Halles ; Halles de la Madeleine / centre-ville de Mont de Marsan / Théâtre de Gascogne / Médiathèque / Villa Mirasol

Cette édition 2025 de Mont de Marsan Sculptures est spéciale à double titre, de par son orientation monographique, puisqu'elle n'explore pas un thème, mais se consacre entièrement à Robert Wlérick et son format plus scientifique, concentré sur la recherche.

Cette « spéciale Wlérick » offre à l'artiste deux espaces d'expositions, soit près de 600 m<sup>2</sup> : une occasion exceptionnelle de sortir des réserves des œuvres inédites rarement, ou jamais présentées jusque là faute de place. En tout, 110 œuvres étaient visibles sur l'ensemble des sites.

C'est aussi une manière de maintenir le lien entre cet artiste phare de nos collections et les montois : l'iconique sculpture du *Petit Landais*, très chère aux habitants de la ville, sera de nouveau exposée à cette occasion. Au delà des œuvres plus connues que le public a pu revoir, ce projet a mis la lumière sur la très riche et moins connue collection d'œuvres de Wlérick appartenant au musée et issues de son fonds d'atelier légué par la famille de l'artiste : près de 300 œuvres en tout, sur les 2 500 qui composent le fonds de sculptures.

Sites d'exposition sur la ville de Mont de Marsan, nombreuses actions culturelles, partenariats.

Fréquentation :

- 13 157 visiteurs
- 6 860 visiteurs Jeune Public, dont 3 778 scolaires

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK

### 2. Lancement du chantier du musée : désamiantage et démolition de l'ancien Lycée Saint-Vincent, préparation du chantier de fouilles archéologiques :

octobre 2025 – avril 2026 Ancien Lycée Saint-Vincent / jardins du musée

Lancement du chantier officialisé avec le début du désamiantage et de la démolition de l'ancien Lycée Saint-Vincent, menacé de ruine. Un marqueur fort dans la concrétisation du projet de rénovation / agrandissement du Musée Despiou-Wlérick.

### 3. Finalisation du chantier de 3 ans de conditionnement et récolement de l'intégralité des collections de sculptures du musée en vue de leur déménagement ; conditionnement de la Collection Dubalen et des collections de peinture :

2023 – octobre 2025 - Donjon Lacataye

**2 500 sculptures conditionnées, 829 peintures.** Avec les collections d'histoire Naturelle / archéologie, c'est plus de 25 000 items qui ont été conditionnés sur cette opération.

Les œuvres restent actuellement entreposées dans les salles du Donjon Lacataye, transformé en réserve géante le temps de leur transfert vers un lieu de stockage provisoire, en vue de procéder aux travaux.

**85 œuvres restaurées.**

**1 835 sculptures, 693 taxidermies, 2 548 bocal fluidiques, récolés** dans le cadre du récolement décennal obligatoire.

#### Évolutions notables :

En plus des bureaux provisoires du service, deux équipements d'activités culturelles « provisoires » mais qualitatifs ont été emménagés par le musée en 2024-2025, afin de maintenir un programme d'exposition et d'activités de médiation et de pédagogie riche et qualitatif jusqu'à l'inauguration du nouvel équipement :

- L'ancien musée Dubalen a été reconverti en « Galerie du Musée » en vue du maintien d'un programme d'expositions temporaires jusqu'à réouverture complète du site en fin de phase 1 du chantier (entre fin 2027 et 2028).

- Cet espace de **300 m2**, réparti sur 3 niveaux, était fermé au public depuis plus de 15 ans : réemménagé et inauguré en juin 2025, il permet aujourd'hui au musée de compter sur une **belle superficie d'exposition correspondant à 1/3 de l'ancien parcours permanent.**

- Cette Galerie du Musée résonne avec les nouveaux ateliers pédagogiques des Halles de la Madeleine inaugurés en janvier 2025, et qui ont permis de maintenir l'accueil des scolaires et des ateliers pédagogiques.

La programmation des expositions temporaires et des activités culturelles de ces deux nouveaux lieux accompagnera l'évolution du travail de recherche sur le parcours permanent du musée, permettant aux montois d'accéder régulièrement à des aperçus du futur parcours et à des présentations de pans inédits des collections à l'occasion d'expositions-dossiers.

**La Galerie du Musée a été inaugurée le 5 juin 2025** à l'occasion du vernissage de l'exposition Robert Wlérick, à la recherche du modèle : cette exposition a ouvert l'année 2025, que le musée a choisi de consacrer à Robert Wlérick. Cette année d'hommage a culminé en octobre avec Mont de Marsan Sculpture, repensé dans un format adapté entièrement consacré à l'artiste, avec un parcours urbain et une seconde exposition aux Halles.

# UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK

## EN CHIFFRES

- **13 092 visiteurs** : forte adhésion du public aux deux expositions temporaires : **8 411 visiteurs** durant "Mont de Marsan Sculptures 12" et **1 861 visiteurs** durant l'exposition "Robert Wlérick, à la recherche du modèle"

- **6 860 visiteurs Jeune public** : le service des publics a accueilli **4 017 scolaires** lors de Mont de Marsan Sculptures et **2 843 élèves** sur le reste de l'année.

- Actions culturelles : **316 auditeurs** lors des **7 conférences / 410 participants aux cours de dessin / 168 participants aux actions "Musée en Famille"**

- Chantier des collections : cette année, **829 sculptures** et plus de **25 000 items** issus de nos collections ont été mis en caisse et placés dans leur réserve provisoire par l'entreprise spécialisée Bovis Fine Arts, dans le cadre du chantier de rénovation le musée.

- **85 œuvres restaurées**, parmi lesquelles diverses donations de sculptures et dessins, ainsi que **10 nouvelles acquisitions.**

- **1835 sculptures récolées**, dans le cadre du récolement décennal. Mais aussi **693 taxidermies** et **2 548 bocal fluidiques.**

#### Développement des partenariats :

- **Théâtres de Gascogne** : parcours sensoriel avec Mehdi Krüger
- **Médiathèque Philippe Labeyrie** : Passerelle(s) Centre Hospitalier Intercommunal : dépôts de sculptures dans les espaces d'attente
- **Villa Mirasol** : dépôts d'œuvres.



### MONT DE MARSAN SCULPTURES 12

- **8 411 entrées sur les deux lieux d'exposition** du musée (Galerie du Musée, Halles de la Madeleine) durant la manifestation "Mont de Marsan Sculptures 12".

- **4 396 élèves** ont été accueillis dans le cadre de visites dont **1 772** ont pu profiter des ateliers proposés par le pôle des publics - service éducatif.

- **106 œuvres** dans le cadre de l'année Wlérick, les sculptures marquantes et connues de l'artiste montois ont côtoyé celles exposées pour la première fois.

- **5 sites d'expositions** ont accueilli les œuvres durant « Mont de Marsan Sculptures » : Galerie du musée, Halles de la Madeleine, médiathèque Philippe Labeyrie, jardin du musée et jardin public Laulom complétés d'un parcours urbain.

- **Actions culturelles** : Concours de peintures et dessins démonstration de modelage avec Christophe Charbonnel / Conférences / Rencontre avec un sculpteur et une restauratrice du patrimoine "Musée en famille" et ateliers libres / Visites guidées.

# 8 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## MÉDIATHÈQUE PHILIPPE LABEYRIE LECTURE PUBLIQUE

[26 agents]

La médiathèque intercommunale Philippe Labeyrie est un lieu de culture, d'éducation et de loisirs, de travail et de détente, de citoyenneté, de sociabilité et de convivialité, ouvert à tous de façon libre et gratuite.

Place du 6<sup>ème</sup> R.P.I.Ma  
40000 Mont de Marsan

### ORGANISATION ET MISSIONS :

Inaugurée en 2012, la médiathèque donne accès à une collection de plus de **120 000 documents** représentant les grands domaines de la culture et du savoir : Albums jeunesse, romans, littératures, documentaires, livres d'art, fonds local, BD, mangas, CD, vinyles, DVD, revues, ressources numériques et jeux vidéo. Elle détient en outre un fonds patrimonial de **12 000 volumes**.

La carte du lecteur permettant l'emprunt est gratuite pour tous, sans exception de domiciliation.

Les bibliothécaires organisent des accueils tout au long de l'année (accueil de classes, ateliers informatiques, ...). Chaque année, ce sont plus de **100 animations** (ateliers, conférences, expositions, spectacles, rencontres, projections) qui sont organisées. Enfin, la médiathèque intercommunale coordonne et anime le réseau de lecture publique composé de 8 autres équipements répartis sur l'agglomération.

## EN 2025

### 1. Des actions en faveur du réseau de lecture publique :

*De janvier à décembre / Benquet – Bougue – Campagne – Gaillères – Geloux – Mont de Marsan - Pouydesseaux – Saint Martin d'Oney – Saint Perdon*

Outre les subventions accordées chaque année aux bibliothèques du territoire, la médiathèque intercommunale Philippe Labeyrie agit comme tête de réseau en vertu de sa compétence lecture publique. A ce titre, une part de son budget est dédiée pour financer directement des actions qui se déroulent au sein des bibliothèques. C'est ainsi qu'un soutien financier important a été apporté pour **accueillir des spectacles de la compagnie Tadam dans les bibliothèques** de Benquet, Geloux, St-Martin-d'Oney, Gaillères, Campagne et Pouydesseaux.

Et pour financer « **Balade au fil des mots** », le **dimanche 26 octobre à Saint-Perdon**.

Pensée comme une manifestation itinérante, cette promenade littéraire a vocation à s'installer chaque année dans une commune différente du territoire, créant ainsi une dynamique culturelle et un lien privilégié entre auteurs, professionnels du livre et habitants.

En 2025, le réseau s'est de plus mobilisé pour participer au **Gasc'on tour en août** (Benquet, Campagne, Pouydesseaux et Mont de Marsan – quartier du Peyrouat).

### 2. Des actions en faveur du jeune public :

*De janvier à décembre*

La médiathèque intercommunale Philippe Labeyrie a une mission essentielle envers le jeune public pour faire découvrir le livre et susciter l'intérêt de la lecture dès le plus jeune âge.

En 2025, ce sont **128 classes** qui ont ainsi été accueillies soit **2 923 enfants**. Sur ces 128 classes, 26 ont bénéficié du dispositif Culture mis en œuvre par l'agglomération et permettant aux enfants de fréquenter plusieurs lieux culturels (Musée, Théâtre de Gascogne et Médiathèque). On notera aussi que **89 élèves** ont pu suivre un « **Parcours d'éducation artistique** », parcours qui permet aux enfants sur un temps long, d'avoir accès notamment à de la pratique avec un artiste.

Les familles ne sont pas oubliées puisque hors temps scolaire, ce sont **74 enfants** qui **sont venus avec leurs parents** lors des animations et **276 bébés** qui ont été accueillis pour les **séances des bébés lecteurs**.



# 8 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## MÉDIATHÈQUE PHILIPPE LABEYRIE / LECTURE PUBLIQUE

### 3. Inclusion numérique : un engagement quotidien :

*De janvier à décembre*

À la Médiathèque, l'informatique devient un terrain d'échanges et de découvertes partagées. Chaque semaine, les ateliers collectifs (**27 ateliers en 2025 pour 111 participants**) et les accompagnements personnalisés (**66 rendez-vous individuels**) accueillent des habitants venus chercher un conseil, un apprentissage ou simplement l'assurance de ne pas rester seuls face aux outils numériques. Qu'il s'agisse d'apprendre à utiliser une messagerie, de naviguer sur un site administratif ou de mieux comprendre le fonctionnement de son smartphone, chacun progresse à son rythme, et devient autonome. Ces moments, marqués par l'entraide, illustrent pleinement le rôle de la médiathèque comme lieu d'inclusion et de lien social, engagée au quotidien pour réduire la fracture numérique sur le territoire montois.

### BONUS :

Engagée dans une démarche de développement durable, la médiathèque intercommunale Philippe Labeyrie agit concrètement pour réduire son impact environnemental. Elle a cessé de recouvrir les CD et les DVD de protections plastifiées, limitant ainsi la production de déchets non recyclables. Par ailleurs, plus de 8 000 ouvrages retirés des collections ont été envoyés vers Ammareal, plateforme solidaire qui leur offre une seconde vie tout en soutenant des associations. Ces initiatives traduisent une volonté constante d'allier culture, responsabilité et respect de l'environnement.

### ÉVOLUTIONS NOTABLES :

La médiathèque Philippe Labeyrie a ouvert en 2025 deux nouveaux services répondant aux attentes des usagers.

Le 1<sup>er</sup> juin 2025, **le nouvel espace La Box, dédié à la pratique du jeu vidéo, a ouvert** au sein de la médiathèque. Grâce à la subvention obtenue de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la médiathèque a pu s'équiper de consoles et d'écrans grands formats. Une configuration de petit salon confortable, un PC gaming avec casque de réalité virtuelle, 1 PS5, 1 Nintendo switch et 1 Xbox permettent ainsi de pouvoir profiter des 120 jeux disponibles dans la Box. 362 créneaux d'une heure réservés sur les 6 mois d'ouverture et 1001 jeux testés par les gamers attestent de la réussite et de l'engouement du public. Budget total de création du service : 18 154 €.

### A l'automne, l'espace de la mezzanine a fait aussi peau neuve avec un espace réaménagé.

La nouvelle collection de vinyles a été intégrée et proposée au prêt ainsi que du matériel d'écoute et de visionnage : lecteur DVD, blue ray, lecteurs CD, platines vinyles portatives sont prêtés gratuitement aux usagers leur permettant ainsi de profiter chez eux des collections arts, musique et cinéma de la médiathèque intercommunale.

## À VENIR

Pour l'année 2026 et 2027, la médiathèque intercommunale poursuit son chantier de signalement et de recollement de sa collection patrimoniale composée de **12 000 volumes**. Ce travail doit aboutir à son terme, par une meilleure connaissance du fonds, une valorisation auprès des usagers et des amateurs et l'intégration de la base de données dans les registres nationaux pour une exploitation partagée.

## EN CHIFFRES

- **94 723** personnes ont fréquenté la médiathèque, soit **23 %** d'augmentation par rapport à 2024
- **97** animations et actions culturelles avec un public de **2 555** personnes
- **1 931** nouveaux inscrits
- **233 502** emprunts de documents



# 8 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## THÉÂTRES DE GASCOGNE

[16 agents]

Né en 2016 de la mutualisation de la politique culturelle de la ville de Mont de Marsan et de son agglomération, le Théâtre de Gascogne, établissement public administratif, déploie ses activités dans les trois théâtres de l'agglomération et dans les villes et villages du département des Landes.

**Le Pôle (siège du TDG)**  
190 avenue Camille Claudel  
40280 Saint-Pierre-du-Mont

**Le Molière**  
9 place Charles de Gaulle  
40000 Mont de Marsan

**Le Pégly**  
Rue du Commandant  
Pardaillan  
40000 Mont de Marsan

## EN 2025

### 1. Présentation saison et renouvellement de l'appellation SCIN : *vendredi 20 juin 2025 - Au Pôle*

Les Théâtres de Gascogne ont présenté la saison 25-26 au public à l'occasion d'une soirée artistique et festive en célébrant également le renouvellement de l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national attribué par l'État.

### 2. Signature de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs : *Octobre/Novembre 2025 - Au Pôle*

Dans la continuité de l'appellation Scène Conventionnée d'Intérêt National, mention Art en Territoire, les partenaires publics des Théâtres de Gascogne ont validé la convention pluriannuelle d'objectifs, qui traduit en actions le projet sur la période 2025-2028.

### 3. Première exposition d'art visuel : *du 4 octobre au 11 novembre 2025 - Galerie de l'OTCA*

Les Théâtres de Gascogne ont organisé leur première exposition d'art visuel en mettant à l'honneur le peintre landais Alain Barbé qui n'avait plus exposé depuis vingt ans à Mont de Marsan.

#### ORGANISATION ET MISSIONS :

Les Théâtres de Gascogne, c'est une saison culturelle, le Festival Gasc'On Tour, des rendez-vous de médiation et du soutien aux équipes artistiques, notamment régionales. L'enjeu est de contribuer à l'effectivité des droits culturels en favorisant la rencontre et le dialogue entre les populations et les artistes au sein des territoires de l'agglomération de Mont de Marsan et du département des Landes. Par le développement de projets de territoire, le soutien à la création et la diffusion d'œuvres nourrissent la mise en place de formes de médiations implicatives afin de mieux appréhender le rapport aux œuvres.

#### ÉVOLUTIONS NOTABLES :

L'année 2025 a marqué une avancée significative pour le festival Gasc'On Tour qui a densifié sa programmation en proposant des spectacles dès la fin d'après-midi et avec une ouverture à la jeunesse. Il s'agit de renforcer la dimension familiale de ce festival profondément ouvert à tous les publics. Cette cinquième édition s'est déroulée sur sept communes de l'agglomération en six jours. De 8 spectacles programmés en 2024, le Gasc'On Tour s'est étoffé avec 12 spectacles programmés pour 23 représentations. Durant cette édition, la présence de la médiathèque et du réseau de lecture publique a été

# 9 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

## THÉÂTRES DE GASCOGNE



renforcée et davantage valorisée au cœur du dispositif du festival dans chaque village afin que les familles puissent identifier et se saisir des propositions de lectures et de jeux. Enfin, le Gasc'On Tour est aussi devenu un espace de pratique artistique, avec la programmation d'ateliers. Durant cette édition 2025, le public a pu s'initier à la pratique du Parkour et de la course landaise, deux disciplines relevant de l'art du déplacement et du franchissement.

## À VENIR

Chaque année, les saisons des Théâtres de Gascogne s'ouvrent autant à nos cultures locales ainsi qu'à celles d'ailleurs. En 2025/2026, les langues de la saison étaient le français, le gascon et l'arabe, en écho notamment au chorégraphe complice de la saison, Taoufiq Izaddiou. Pour la saison 2026/2027, les **Théâtres de Gascogne resteront ouverts au français et au gascon et se tourneront en complément vers le créole**. En effet, cette saison fera la part belle aux artistes ultra-marins !

La saison prochaine sera également marquée par un événement majeur, **l'accueil du spectacle Slava's SnowShow !** Ce spectacle théâtral aux dimensions universelles, poétiques et intemporelles a unanimement enchanté et dynamisé l'imagination des spectateurs et des critiques depuis 1993 dans des dizaines de pays, des centaines de villes au cours de milliers de représentations, enthousiasmant des millions de spectateurs de nationalités, croyances, caractères et âges différents comme nul autre show.

Unique en son genre, il demeure aussi spontané et magique depuis sa première représentation, et renvoie systématiquement les adultes en enfance. Ce spectacle s'arrêtera à l'automne prochain, au Pôle, **pour 7 représentations en 5 jours !**

## EN CHIFFRES

- Un budget à l'équilibre à près de **2 140 000 €**
- **64 événements** (spectacles, rencontres, ateliers)
- **125 rendez-vous** proposés à tous les publics
- **17 864 spectateurs** accueillis
- **737 détenteurs** de la Carte des Théâtres de Gascogne





